

INSEE
ÉTUDES

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Bilan économique et social 2011

économie

Après deux années marquées par la crise en 2008 et 2009, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a entamé en 2010 un lent rétablissement. En 2011, la reprise reste hésitante. L'année a pourtant bien démarré : au cours du premier semestre, l'emploi salarié régional progresse. Cependant, durant l'été, les tensions sur le financement des dettes publiques de la zone euro s'accroissent et les perspectives économiques se dégradent. L'emploi salarié régional s'ajuste alors immédiatement à la baisse. En corollaire, le nombre de demandeurs d'emploi augmente (+ 6,8 % sur un an) et la hausse des allocataires de minima sociaux se poursuit. Au final, le taux de chômage régional augmente de 0,4 point et s'établit à 11,2 % en fin d'année. Il faut remonter à 2001 pour observer un tel niveau de chômage dans la région.

Le bilan de l'année 2011 est contrasté selon les secteurs d'activité. La fréquentation touristique régionale bat des records et l'embellie se poursuit dans le secteur des transports. L'agriculture connaît des fortunes diverses : maraîchers et arboriculteurs pâtissent de la bactérie *E. coli* et de conditions climatiques atypiques, alors que viticulteurs et éleveurs tirent leur épingle du jeu. Dans la construction, la reprise est modérée après trois années de contraction de l'activité, tandis que les ventes de logements neufs fléchissent nettement.

SOMMAIRE

Synthèse..... 1
Provence-Alpes-Côte d'Azur peine à reprendre son souffle

Activité économique

Contexte économique national..... 3
La croissance se maintient à 1,7 %

Démographie d'entreprises..... 7
Les créations d'auto-entreprises s'essoufflent

Agriculture..... 13
Des maraîchers en très grande difficulté, mais une embellie pour les éleveurs d'ovins

Construction..... 21
Une reprise modérée

Commercialisation des logements neufs..... 27
Forte baisse des ventes

Transports..... 31
L'année des voyageurs

Tourisme..... 37
L'afflux de touristes étrangers conforte la reprise

Population - Société

Démographie..... 45
Le nombre de naissances reste élevé

Enseignement..... 49
Stabilité des effectifs scolaires, taux de réussite au baccalauréat en hausse

Emploi salarié..... 53
La hausse s'interrompt à l'été 2011

Marché du travail..... 59
Niveau record du chômage depuis 10 ans

Minima sociaux..... 67
Paca représente 10 % des allocataires du RSA de la France métropolitaine

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Ce bilan économique et social de l'année 2011 a été réalisé par l'Insee en collaboration avec les organismes suivants :



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard



Bilan économique et social 2011

Provence-Alpes-Côte d'Azur peine à reprendre son souffle


 économie

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Après deux années marquées par la crise en 2008 et 2009, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a entamé en 2010 un lent rétablissement. En 2011, la reprise reste hésitante et peine à entraîner l'ensemble des secteurs économiques.

L'année 2011 a pourtant bien démarré : au cours du premier semestre l'emploi salarié régional progresse de 1,4 %. Cependant, durant l'été, les tensions sur le financement des dettes publiques de la zone euro s'accroissent et les perspectives économiques se dégradent. En corollaire, l'emploi salarié régional s'ajuste immédiatement à la baisse au second semestre (-0,4 %). Sur un an, il progresse finalement de 0,8 %. Les effectifs intérimaires, qui augmentaient en 2010, enregistrent cette année une baisse de 4,3 %. Dans la construction, l'emploi diminue également (-1,3 %). À l'inverse, les services marchands progressent de 1 % et l'industrie régionale connaît une bonne année 2011 (+1,5 %) notamment soutenue par la construction aéronautique.

Sur le marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C augmente de 6,8 % en Paca. Comme en 2010, cette hausse est plus marquée qu'au niveau national (+5,5 %). Le chômage de longue durée augmente pour la troisième année consécutive (+10,7 % en 2011). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans augmente quant à lui de plus de 20 % sur un an, soit trois fois plus vite que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Enfin, la situation des seniors poursuit sa dégradation : le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans progresse de plus de 17 % en 2011. Au final, et après un léger fléchissement en 2010, le taux de chômage régional repart à la hausse (+0,4 point en 2011) pour s'établir à 11,2 % de la population active en fin d'année. Le chômage atteint ainsi un niveau record depuis dix ans.

Conséquence des difficultés du marché du travail, la hausse du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) se poursuit. Avec les conjoints et les enfants, ce sont ainsi près de 381 000 personnes qui vivent du RSA en Paca, soit 7,7 % de la population régionale contre 6,1 % au niveau national.

Au-delà des effets à long terme de la crise, certains secteurs ont, en 2011, tiré leur épingle du jeu. C'est le cas du tourisme, qui a enregistré cette année des records de fréquentation dans les campings (+ 7,2 %). Boostée par la clientèle étrangère, la fréquentation hôtelière progresse (+ 3,7 %) pour la deuxième année consécutive. Comme chaque année, les touristes ont préféré le littoral mais, en 2011, la fréquentation a également augmenté dans le rural. Dans le secteur des transports, l'embellie entamée en 2010 se poursuit. Le low-cost soutient le transport aérien de passagers et les croisières continuent d'attirer. Enfin, et même s'il baisse dans l'aérien, le transport de fret augmente dans le maritime et le routier.

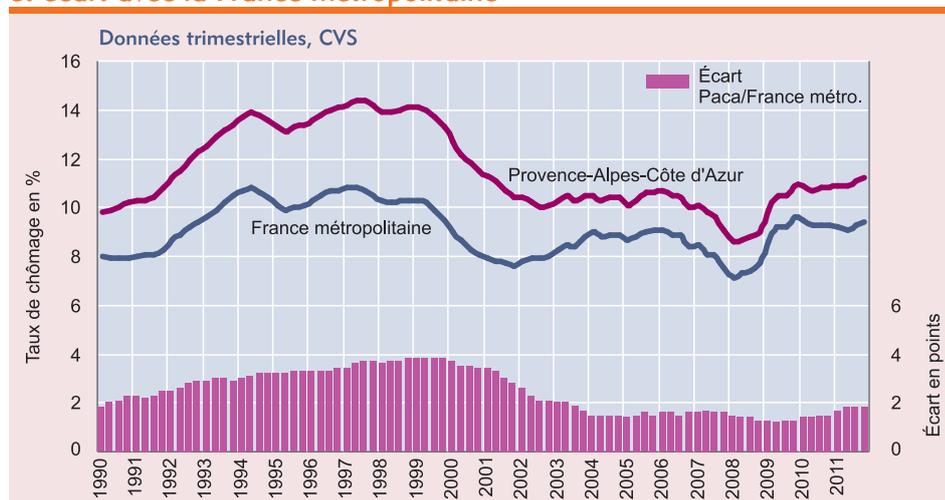
Pour les agriculteurs, l'année 2011 est plus délicate. Impactés à la fois par des conditions climatiques atypiques (printemps estival et été plutôt automnal) et par la crise liée à la bactérie *E. coli*, les maraîchers connaissent de grandes difficultés. En revanche, la récolte viticole est en hausse et la situation de la filière ovine s'améliore, soutenue par les aides issues du bilan de santé de la PAC et des cours plus favorables.

En 2011, la conjoncture du BTP s'améliore mais la croissance de l'activité reste modérée : le chiffre d'affaire du secteur augmente de 1,1 % sur un an. Cette légère reprise est visible tant dans le bâtiment que dans les travaux publics. Le niveau de la production reste toutefois proche de celui des années 2001-2002. Signe d'un climat d'incertitude persistant sur le secteur, les ventes de logements neufs marquent un net fléchissement (- 17,2 %) par rapport aux deux années précédentes. D'autre part, seuls 13 500 logements ont été mis en vente en 2011, soit 9,9 % de moins que l'année précédente. Les stocks disponibles en fin d'année augmentent de 21 %.

En 2011, les créations d'entreprises reculent de 12 % mais restent, dans la région comme en France, à un niveau élevé. Le régime de l'auto-entreprise, à l'origine de près de six nouvelles entreprises sur dix, s'essouffle (- 17,2 %) après deux années de forte augmentation. Hors auto-entreprises, le nombre de créations baisse également en Paca (- 5 %) mais ce recul est cependant moins marqué qu'au niveau national (- 12,4 %). Simultanément, le nombre de défaillances d'entreprises continue de baisser (- 2,1 %).

Bérangère Duplouy

Taux de chômage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et écart avec la France métropolitaine



Source : Insee - Données provisoires

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Retrouvez l'ensemble des fiches thématiques dans notre publication
DOSSIER N° 6, juin 2012 - Bilan économique et social 2011
 sur le site www.insee.fr

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

Contexte économique national

La croissance se maintient à 1,7 %

En 2011, la croissance de l'économie française se maintient. Le produit intérieur brut progresse de 1,7 % en moyenne annuelle, au même rythme qu'en 2010 et après une chute de 3,1 % en 2009. La croissance est soutenue par la demande des entreprises : leurs dépenses d'investissement accélèrent et elles reconstituent leurs stocks pour la première fois depuis 2008. Importations et exportations augmentent parallèlement, si bien que les échanges extérieurs sont neutres sur la croissance. En revanche, les dépenses de consommation des ménages progressent d'à peine 0,3 %. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages augmente à un rythme ralenti : l'accélération des prix l'emporte sur celle des revenus d'activité. Le taux d'épargne des ménages progresse très légèrement, tandis que le taux de marge des entreprises est en fort repli. Sur les trois premiers mois de 2012, le produit intérieur brut est stable.

En 2011, le produit intérieur brut (PIB) croît en volume au rythme de 1,7 %, comme en 2010, après la forte récession de 2009 (- 3,1 %). L'activité retrouve ainsi un niveau comparable à celui d'avant la crise de 2008-2009.

Équilibre ressources-emplois en volume

<i>Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)</i>		
	2011	2010
PIB	1,7	1,7
Importations	4,9	8,9
Consommation effective des ménages	0,6	1,5
<i>dont dépense de consommation :</i>		
- des ménages	0,3	1,4
- individualisable des administrations	1,5	1,7
Consommation collective des administrations publiques	- 2,2	2,0
Formation brute de capital fixe totale	3,5	1,2
<i>dont :</i>		
entreprises non financières	5,1	6,3
ménages	3,1	- 0,4
administrations	- 1,9	- 8,1
Exportations	5,3	9,6
Contributions à la croissance du PIB :		
Dépenses de consommation finale des ménages	0,1	0,8
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,0	0,4
Formation brute de capital fixe	0,7	0,2
Commerce extérieur	0,0	0,0
Variation de stocks	0,8	0,1

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005

La consommation des ménages est atone

La consommation des ménages croît faiblement. Alors qu'elles étaient le principal facteur de hausse de la demande en 2010 (+ 1,4 %), les dépenses de consommation des ménages sont atones en 2011 (+ 0,3 %). En particulier, du fait d'un climat très clément en début et fin d'année, les dépenses en énergie-eau-déchets (notamment gaz et électricité) et en produits raffinés (fioul et propane) sont en recul. Ces baisses (respectivement - 9,0 % et - 2,6 %) contribuent pour moitié au ralentissement d'ensemble de la consommation des ménages. Les dépenses en autres biens ralentissent légèrement, toujours soutenues par le dynamisme des achats de biens d'équipement (+ 6,8 % après + 7,2 %). Les dépenses de services ralentissent quelque peu (+ 0,9 % après + 1,1 % en 2010). Celles des administrations publiques décélèrent de nouveau (+ 0,2 % après + 1,8 %), sous l'effet à la fois des mesures de modération de la dépense publique mais aussi du contrecoup des importantes livraisons de matériels militaires intervenues en 2010.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit

En 2011, le revenu disponible brut des ménages accélère à + 2,6 % en valeur (après + 2,0 % l'année précédente). Dans le même temps, le prix des dépenses de consommation augmente de + 2,1 % (contre + 1,1 % en 2010), en raison notamment de la hausse des prix de l'énergie. Le pouvoir d'achat du revenu disponible ralentit donc (+ 0,5 %, après + 0,9 % en 2010). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) baisse légèrement en 2011 (- 0,1 %), alors qu'il augmentait de 0,3 % en 2010.

En 2011, l'accélération du revenu disponible des ménages est due au redressement des revenus du patrimoine et à la croissance des revenus d'activité. La masse salariale nette reçue par les ménages augmente de + 2,9 %, après + 2,4 % en 2010. Elle est soutenue par la reprise de l'emploi, dans un contexte de stabilité du salaire moyen net par tête. Inversement, la progression des impôts sur le revenu et le patrimoine (+ 6,6 %) atténue la hausse du revenu disponible brut.

Par ailleurs, les prestations sociales reçues par les ménages croissent au même rythme qu'en 2010 et ne contribuent donc pas à l'accélération du revenu disponible. Les indemnités chômage ralentissent (- 0,3 % après + 7,6 % en 2010) en lien avec l'amélioration du marché du travail. Mais inversement, les prestations vieillesse accélèrent légèrement (+ 4,0 % après + 3,8 % en 2010) : l'impact de la revalorisation des pensions, nettement plus élevée en 2011, l'emporte sur le recul de l'âge de la retraite consécutif à la réforme de 2010, qui commence à produire ses effets à partir de juillet 2011. Enfin, les prestations familiales et de logement évoluent de façon plus soutenue (+ 1,9 % après + 0,8 %), en raison de la revalorisation de 1,5 % de la base mensuelle de calcul des allocations.

Si le revenu disponible brut augmente de 2,6 %, la dépense de consommation finale des ménages ne progresse que de 2,3 % en valeur. Le taux d'épargne des ménages remonte de 0,2 point à 16,1 % en 2011, après avoir baissé de 0,5 point en 2010.

Revenu et pouvoir d'achat des ménages

	Évolution (en %)	
	2011	2010
Revenu disponible brut des ménages* (à prix courants)	2,6	2,0
Prix des dépenses de consommation des ménages*	2,1	1,1
Pouvoir d'achat (global)	0,5	0,9
Pouvoir d'achat par unité de consommation (individuel)	- 0,1	0,3

* Y compris entreprises individuelles.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005

Encadré : les différentes mesures du pouvoir d'achat

La notion usuelle de pouvoir d'achat correspond au pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits les prélèvements fiscaux et sociaux. L'évolution du pouvoir d'achat rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages. L'inflation est donc prise en compte dans le calcul du pouvoir d'achat.

La mesure obtenue est cependant une mesure globale qui doit être corrigée si on souhaite évaluer le pouvoir d'achat au niveau individuel, de manière à tenir compte à la fois de la croissance du nombre de ménages et de l'évolution de leur composition. La correction la plus pertinente consiste à diviser le revenu par le nombre d'unités de consommation. Cette méthode permet de tenir compte de la croissance démographique, mais aussi du fait que certaines consommations peuvent être partagées au sein d'un ménage (les appareils ménagers par exemple).

Pour plus de détails sur le pouvoir d'achat :

www.insee.fr, rubrique Publications et services\Dossiers\Indice des prix et pouvoir d'achat

L'investissement des entreprises accélère nettement

L'investissement de l'ensemble des agents économiques accélère de nouveau en 2011 (+ 3,5 % après + 1,2 % en 2010 et - 10,6 % en 2009). Son niveau reste toutefois inférieur à celui de 2007. Ce dynamisme est porté en 2011 principalement par les entreprises financières ou non-financières qui contribuent à hauteur de 0,6 point à la croissance du PIB. De même, l'investissement des ménages progresse à nouveau (+ 3,1 %) ; c'est la première fois depuis 2007. A contrario, les dépenses d'investissement des administrations publiques reculent de nouveau, bien que moins fortement qu'en 2010 (- 1,9 % après - 8,1 %), notamment dans la construction (- 1,4 % après - 8,6 %). La demande des entreprises influe également sur l'activité via leur comportement de stockage ; après deux années de déstockage, la reconstitution des stocks contribue notablement à la croissance (+ 0,8 point). Le taux de marge perd 1,5 point entre 2010 et 2011, pour s'établir à 28,6 %. Il atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 1986.

Des échanges extérieurs dynamiques mais une contribution à la croissance nulle

Après un fort rebond en 2010, les échanges extérieurs restent dynamiques en 2011 : + 5,3 % pour les exportations et + 4,9 % pour les importations. La hausse des importations concerne principalement les biens manufacturés, tandis que les exportations tirent leur dynamisme des biens et, dans une moindre mesure, des services et notamment du solde touristique. Les échanges extérieurs dépassent ainsi, en niveau, ceux de 2007. Importations et exportations évoluant parallèlement, la contribution du commerce extérieur à la croissance est nulle.

Rédaction achevée 15 mai 2012, à partir des Comptes de la Nation 2011.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Définitions

Unité de consommation (UC)

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour en savoir plus

- « Les comptes de la Nation en 2011 : la croissance du PIB se maintient à 1,7 % », *Insee Première n° 1401*, mai 2012.

Démographie d'entreprises

Les créations d'auto-entreprises s'essouffent

En 2011, 61 400 entreprises ont été créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 8 500 créations de moins qu'en 2010. Malgré cette baisse, le niveau des créations d'entreprises reste élevé. À l'origine de près de six nouvelles entreprises sur dix depuis sa création en 2009, le régime de l'auto-entreprise s'essouffle. Après deux années de forte augmentation, le nombre de créations d'auto-entreprises baisse ainsi de 17,2 % en 2011 mais se maintient à un niveau très élevé. Hors auto-entreprises, le nombre de créations diminue également (- 5,0 %), en particulier dans l'industrie. Simultanément, le nombre de défaillances d'entreprises continue de baisser (- 2,1 %), sur un rythme toutefois moins prononcé qu'en 2010 (- 6,0 %). Parmi les secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises, seule la construction se démarque par la diminution du nombre de défaillances.

Au 1^{er} janvier 2011, Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait 371 000 entreprises, dont 40 % étaient localisées dans le département des Bouches-du-Rhône. À l'opposé, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes accueillent moins de 5 % des entreprises régionales à eux deux. D'autre part, plus de 80 % des entreprises de la région se concentraient dans les services, 14,2 % dans la construction et 5,6 % dans le secteur de l'industrie.

Le nombre de créations d'entreprises recule de 12 %

Après la forte progression de 2009 (+ 80 %), marquée par le vif engouement pour le régime d'auto-entrepreneur (cf. définitions), le nombre de créations d'entreprises avait retrouvé une croissance modérée en 2010 (+ 2,6 %). En 2011, 61 400 entreprises ont été créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une baisse de 12,2 % par rapport à 2010 (- 8 500 créations). Ce résultat est comparable à la tendance nationale (- 11,6 %). Le ralentissement marqué du nombre de créations sous le régime de l'auto-entreprise (- 7 100 créations), contribue fortement à cette baisse : - 10,2 points. Malgré cela, le nombre de créations d'entreprises nouvelles dans la région reste à un niveau élevé, largement soutenu par l'auto-entreprise dont la part dans l'ensemble des créations représente 56 % en 2011.

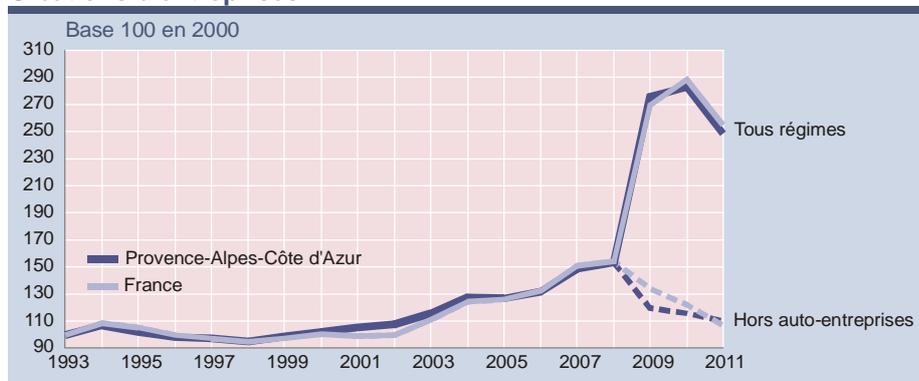
Encadré : auto-entreprises, un bilan mitigé

Depuis sa mise en place en 2009, l'engouement pour le régime de l'auto-entreprise est vif en Paca comme en France. Une enquête auprès des créateurs immatriculés en 2010 permet de mieux cerner l'effet déclencheur de ce nouveau dispositif. Ainsi les trois quarts des auto-entreprises n'auraient pas été créées sans ce nouveau régime. Sur les 41 300 créations d'auto-entreprises enregistrées en 2010, on peut estimer à 31 500 celles directement imputables à ce régime (« effet d'ajout »), et à 9 800 celles qui auraient été tout de même créées (« effet de substitution »).

Ce succès est toutefois relatif puisqu'au niveau régional, seuls 56 % des auto-entreprises créées en 2010 ont déclaré un chiffre d'affaires dans les six mois qui ont suivi leur création, signe effectif d'une activité économique. Cette proportion est moindre que la moyenne de la France de province (62 %).

Hors auto-entreprises, le nombre de créations baisse en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 5,0 % après - 3,0 % en 2010). Ce recul est cependant moins marqué qu'au niveau national (- 12,4 % après - 9,1 % en 2010). Cette diminution plus modérée de la création d'entreprises en Paca, intervient après une année de forte baisse en 2009.

Créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene)

Si les créations d'entreprises diminuent dans toutes les régions, de fortes disparités subsistent. Paca se situe au dixième rang des régions pour lesquelles les baisses sont les plus modérées. La Corse et le Nord-Pas-de-Calais (respectivement - 7,9 % et - 8,0 % en 2011) prennent les deux premières places de ce classement, tandis que la Franche-Comté ferme la marche avec une baisse de 19,5 %.

Au final, plus d'une entreprise créée sur dix en 2011 se situe en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette proportion, en légère baisse, place comme en 2010 la région au deuxième rang derrière l'île-de-France (un quart des créations) et juste devant Rhône-Alpes.

Le nombre de créations baisse dans tous les départements de Paca, avec toutefois une intensité variable. Les plus forts replis concernent le Vaucluse (- 19,4 %, soit - 1 470 créations) et les Hautes-Alpes (- 19,0 %, soit - 330 créations). C'est également dans ces deux départements que la diminution du nombre de créations d'auto-entreprises est la plus forte (respectivement - 28 % et - 25 %).

Créations d'entreprises dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Ensemble des créations				Créations d'auto-entreprises				Créations hors auto-entreprises			
	2011		Évolution 2011/2010		2011		Évolution 2011/2010		2011		Évolution 2011/2010	
	en nombre	part en %	en nombre	en %	en nombre	part en %	en nombre	en %	en nombre	part en %	en nombre	en %
Alpes-de Haute-Provence	1 688	2,7	- 166	- 9,0	903	2,6	- 217	- 19,4	785	2,9	51	6,9
Hautes-Alpes	1 414	2,3	- 332	- 19,0	721	2,1	- 242	- 25,1	693	2,5	- 90	- 11,5
Alpes-Maritimes	16 876	27,5	- 2 427	- 12,6	9 762	28,5	- 1 942	- 16,6	7 114	26,2	- 485	- 6,4
Bouches-du-Rhône	21 789	35,5	- 3 326	- 13,2	11 828	34,6	- 2 574	- 17,9	9 961	36,6	- 752	- 7,0
Var	13 523	22,0	- 801	- 5,6	7 668	22,4	- 841	- 9,9	5 855	21,5	40	0,7
Vaucluse	6 129	10,0	- 1 472	- 19,4	3 335	9,7	- 1 291	- 27,9	2 794	10,3	- 181	- 6,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	61 419	100,0	- 8 524	- 12,2	34 217	100,0	- 7 107	- 17,2	27 202	100,0	- 1 417	- 5,0
France	549 805	/	- 72 234	- 11,6	320 019	/	- 39 680	- 11,0	229 786	/	- 32 554	- 12,4

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene)

En 2011 dans la région, les secteurs d'activité les plus porteurs en volume pour la création d'entreprise restent le commerce (12 710 créations), les activités scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien (services aux entreprises notamment) avec 12 190 créations, ainsi que la construction (10 600). Par rapport à 2010, le nombre de nouvelles entreprises baisse toutefois fortement dans ces trois secteurs (respectivement - 12,8 %, - 14,7 % et - 14,2 %). C'est aussi le cas des autres services (- 20,4 %), de l'information et télécommunication (- 16,7 %) et de l'industrie (- 15,4 %). Par ailleurs, le nombre de créations d'entreprises dans l'hébergement-restauration, les activités financières et l'enseignement, santé, action sociale baisse plus modérément. Celui des activités immobilières, qui concentre une large part des services aux personnes, est le seul secteur dans lequel les créations d'entreprises augmentent (+ 6,2 %).

Le recul marqué des créations d'auto-entreprises (- 17,2 %) varie selon les secteurs d'activité. Très intense (environ - 20 %) dans les secteurs de la construction, du commerce, de l'information et télécommunication, des activités scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien et des autres services, le repli est moins important dans l'hébergement-restauration (- 1,7 %) et les transports (- 6,9 %). À l'inverse, les créations d'auto-entreprises continuent d'augmenter dans l'industrie (+ 1,0 %) et les activités immobilières (+ 0,7 %).

Hors auto-entreprises, le nombre d'entreprises nouvelles n'augmente que dans trois secteurs : l'enseignement, santé, action sociale (+ 14,9 %), les activités immobilières (+ 7,9 %) et les transports (+ 5,3 %). Dans le secteur des activités scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien, les créations sont stables. Dans les autres secteurs, elles diminuent, notamment pour l'industrie (- 32,6 %, repli inédit depuis 2000) et dans les autres services (- 22,4 %).

Créations d'entreprises par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Ensemble des créations				Créations d'auto-entreprises				Créations hors auto-entreprises			
	2011		Évolution 2011/2010		2011		Évolution 2011/2010		2011		Évolution 2011/2010	
	en nombre	part en %	en nombre	en %	en nombre	part en %	en nombre	en %	en nombre	part en %	en nombre	en %
Industrie	2 604	4,2	- 474	- 15,4	1 591	4,6	16	1,0	1 013	3,7	- 490	- 32,6
dont Industrie manufacturière	2 314	3,8	- 263	- 10,2	1 491	4,4	- 28	- 1,8	823	3,0	- 235	- 22,2
Construction	10 597	17,3	- 1 747	- 14,2	5 821	17,0	- 1 142	- 16,4	4 776	17,6	- 605	- 11,2
Commerce	12 706	20,7	- 1 866	- 12,8	6 495	19,0	- 1 519	- 19,0	6 211	22,8	- 347	- 5,3
Transports	1 074	1,7	2	0,2	418	1,2	- 31	- 6,9	656	2,4	33	5,3
Hébergement et restauration	3 027	4,9	- 108	- 3,4	929	2,7	- 16	- 1,7	2 098	7,7	- 92	- 4,2
Information et télécommunication	2 150	3,5	- 432	- 16,7	1 493	4,4	- 403	- 21,3	657	2,4	- 29	- 4,2
Activités financières	1 213	2,0	- 71	- 5,5	199	0,6	- 19	- 8,7	1 014	3,7	- 52	- 4,9
Activités immobilières	2 500	4,1	145	6,2	573	1,7	4	0,7	1 927	7,1	141	7,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	12 191	19,8	- 2 109	- 14,7	7 662	22,4	- 2 122	- 21,7	4 529	16,6	13	0,3
Enseignement, santé, action sociale	6 313	10,3	- 54	- 0,8	3 302	9,7	- 444	- 11,9	3 011	11,1	390	14,9
Autres services	7 044	11,5	- 1 810	- 20,4	5 734	16,8	- 1 431	- 20,0	1 310	4,8	- 379	- 22,4
Ensemble	61 419	100,0	- 8 524	- 12,2	34 217	100,0	- 7 107	- 17,2	27 202	100,0	- 1 417	- 5,0

Champ : activités marchandes hors agriculture

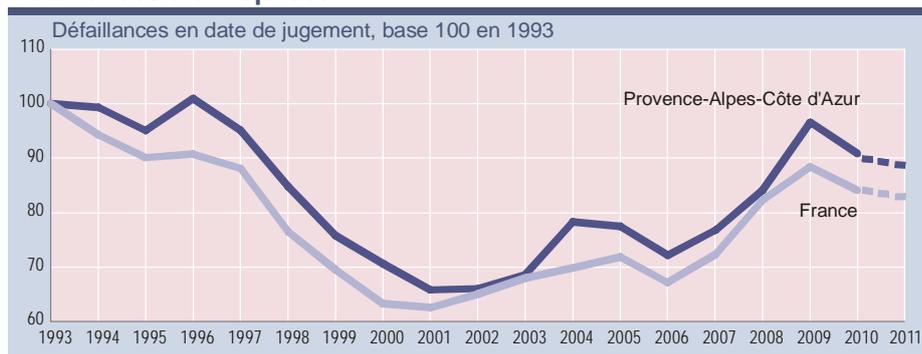
Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene)

Baisse moins vive des défaillances d'entreprises

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la durée de vie des entreprises est moins élevée en moyenne que sur l'ensemble de la France. Le taux de survie à 5 ans des entreprises régionales créées au premier semestre de 2002 était en effet de 48,9 %, contre 51,9 % en moyenne nationale. La région se situe ainsi à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines selon ce critère.

Au cours des 9 premiers mois de 2011, 4 200 entreprises ont déposé leur bilan dans la région. Si l'évolution observée sur la période de janvier à septembre se maintient en fin d'année, 5 570 défaillances d'entreprises seront comptabilisées en 2011. Cela représenterait environ 120 unités de moins qu'en 2010, soit une baisse de 2,1 % (après - 6,0 % en 2010). Sur l'ensemble de la France, le nombre de défaillances serait également moindre, en baisse de 1,4 % par rapport à 2010.

Défaillances d'entreprises



* Données provisoires : estimation sur la base des 9 premiers mois.

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

Les départements alpins sont plus particulièrement concernés par la diminution du nombre de défaillances d'entreprises, notamment les Hautes-Alpes avec une baisse de 50,2 % sur les neuf premiers mois de 2011. Ceci est le contrecoup des fortes hausses de 2009 et 2010 (respectivement + 44 % et + 36 %). En revanche, dans le Var et les Alpes-Maritimes, les défaillances augmentent en 2011 (respectivement + 5,0 % et + 4,4 %, soit + 40 et + 44 unités).

Défaillances d'entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Janvier - septembre 2011		Stocks d'entreprises au 01/01/2011	Évolution janvier - septembre 2011 / janvier - septembre 2010	
	en nombre	en %		en nombre	en %
Alpes-de Haute-Provence	90	2,1	11 467	- 17	- 15,9
Hautes-Alpes	100	2,4	11 986	- 101	- 50,2
Alpes-Maritimes	1 040	24,8	101 286	44	4,4
Bouches-du-Rhône	1 672	39,8	130 890	- 51	- 3,0
Var	845	20,1	75 899	40	5,0
Vaucluse	452	10,8	39 084	- 4	- 0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 199	100,0	370 612	- 89	- 2,1
France	37 553	/	3 391 197	- 538	- 1,4

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

Parmi les secteurs d'activité comptant le plus grand nombre d'entreprises, seul celui de la construction enregistre une diminution du nombre de défaillances d'entreprises (- 13,9 %, soit - 182 défaillances). À l'inverse, le nombre de défaillances augmente fortement dans la région pour les activités financières (+ 36,4 %, soit + 16 défaillances) et l'industrie (+ 17,6 %, soit + 39 défaillances). Après quatre années consécutives de hausse, dont 2009 a été le point culminant (+ 49,2 %), les défaillances du secteur des activités immobilières sont celles qui baissent le plus nettement (- 34,2 %).

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Défaillances en date de jugement			
	Janvier-septembre 2011		Évolution janvier - septembre 2011 / janvier - septembre 2010	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Industrie	260	6,2	39	17,6
<i>dont Industrie manufacturière</i>	245	5,8	34	16,1
Construction	1 129	26,9	- 182	- 13,9
Commerce	1 019	24,3	54	5,6
Transports	126	3,0	- 5	- 3,8
Hébergement et restauration	436	10,4	- 19	- 4,2
Information et télécommunication	97	2,3	- 11	- 10,2
Activités financières	60	1,4	16	36,4
Activités immobilières	144	3,4	- 75	- 34,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	535	12,7	62	13,1
Enseignement, santé, action sociale	125	3,0	7	5,9
Autres services	268	6,4	25	10,3
Ensemble	4 199	100,0	- 89	- 2,1

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

Au final, dans la région, le taux de défaillance d'entreprises, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de défaillances observées en 2011 et le stock d'entreprises au premier janvier de cette même année, s'établit à 1,5 % (en baisse de 0,1 point sur un an). Ce taux est identique au taux national, stable par rapport à 2010.

Rédaction achevée le 21 mars 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Définitions

Le régime de l'auto-entrepreneur

Ce régime créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 s'applique depuis le 1/01/2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités réglementées). Ce régime offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur doit réaliser moins de 80 300 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 100 euros pour les prestations de services et les activités libérales (seuils de 2010). L'activité exercée peut être principale ou de complément.

Depuis le 1/4/2010, les auto-entrepreneurs exerçant à titre principal une activité artisanale doivent obligatoirement être immatriculés au répertoire des métiers (RM).

.../...

Définitions (suite)

Créations d'entreprises

Les données relatives aux créations d'entreprises sont constituées à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire Sirene lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, afin d'harmoniser et de comparer les données européennes entre elles, la notion de création d'entreprise, présentée par l'Insee, s'appuie sur un concept défini dans le cadre d'Eurostat. Une création d'entreprise correspond désormais à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Ce concept est ainsi fondé sur la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Sont considérées comme créations d'entreprises :

- les cas où il y a création de nouveaux moyens de production ;
- les cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ;
- les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si, parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Défaillances d'entreprises

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Les défaillances d'entreprises qui sont commentées dans ce document sont considérées à leur date de jugement.

Pour en savoir plus

- « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'aurait pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première n° 1388*, février 2012.
- « Moins de créations d'entreprises individuelles en 2011 », *Insee Première n° 1387*, janvier 2012.
- « La création d'entreprise par les chômeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une pérennité fragile », *SUD INSEE l'essentiel n° 134*, juillet 2009.
- « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après », *Insee Résultats n° 39 - Économie*, janvier 2009.

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique *La conjoncture régionale*)

Agriculture

Des maraîchers en très grande difficulté, mais une embellie pour les éleveurs d'ovins

En 2011, la surface agricole utilisée des exploitations de Provence-Alpes-Côte d'Azur est marquée par un recul des surfaces en céréales et des prairies artificielles. À l'inverse, les surfaces en oléoprotéagineux s'étendent, ainsi que les surfaces toujours en herbe peu productives, au détriment d'anciennes prairies permanentes. Pour les légumes frais, les plantes aromatiques, les cultures pérennes (vignes, fruits et pépinières), les surfaces restent stables en 2011. Comme chaque année, les phénomènes climatiques sont déterminants pour de nombreuses campagnes. Avec son printemps doux et sec et son été frais et humide, l'année 2011 est atypique, occasionnant des difficultés de commercialisation pour de nombreux produits, tant dans la filière maraîchère qu'arboricole. Concombre, laitue ou tomate subissent de plein fouet la crise liée à la bactérie *E. coli* et connaissent des campagnes particulièrement éprouvantes. Abricot, pêche et cerise sont également particulièrement mis à l'épreuve. Ces productions sont en recul, toutes ayant souffert des conséquences climatiques. À l'inverse, les fruits à pépins (pommes et poires) progressent en volume et leurs cours sont supérieurs à la moyenne quinquennale.

La viticulture régionale connaît une belle année, les conditions étant plus favorables que celles des années précédentes : volumes et prix sont au rendez-vous. La filière grandes cultures est marquée par l'extension de la sole rizicole, entamée depuis deux ans. Enfin, la filière élevage retrouve du dynamisme, la région devenant la deuxième région française productrice d'ovins.

Légumes : des maraîchers en très grande difficulté

Dans un contexte de crises conjoncturelles récurrentes, devenant structurelles pour certains produits, les surfaces des principaux légumes frais continuent de reculer légèrement, parfois au bénéfice d'autres productions comme la fraise.

Leur campagne de commercialisation est particulièrement mauvaise, impactée à la fois par des conditions climatiques atypiques (printemps estival et été plutôt automnal) et par la crise liée à la bactérie *E. coli*. Cette dernière affecte particulièrement les légumes d'été à consommer plutôt crus comme le melon, la tomate et le concombre. La valorisation des légumes est en net repli après l'embellie de 2010 et les prix de la quasi-totalité des produits se situent largement en deçà de leur niveau de l'an passé ; ils sont même inférieurs à la moyenne des cinq dernières années.

Les campagnes du concombre, de la laitue et de la tomate sont les plus mauvaises et succèdent à des campagnes déjà très difficiles. En plus de la crise liée à l'*E. coli* et du climat atypique, les intempéries et les télescopages de production rendent le bilan très sombre pour les producteurs. La situation est également décevante pour les producteurs de carottes ou de melons. Elle est moins inquiétante cependant du fait de prix corrects au cours de l'année. Seuls les producteurs de chou-fleurs et surtout de courgettes connaissent une bonne campagne 2011, bénéficiant de la défiance du consommateur envers les légumes crus et du climat frais de l'été.

Fruits : récolte modeste pour les fruits à noyaux, bien meilleure pour les fruits à pépins

La campagne fruitière 2011 débute avec deux semaines d'avance en moyenne sur le calendrier. Cette situation, due à un printemps doux, avance l'entrée en production et provoque la mise en concurrence des zones. Les cerises de la vallée du Rhône concurrencent ainsi les cerises du Ventoux, ce qui provoque une baisse des cours. Cette climatologie avance le stade végétatif de la nouaison, l'exposant au risque de coup de froid pouvant perturber la floraison. L'incident a lieu pour l'abricot. Enfin la « crise du concombre » dans la filière maraîchère impacte les débuts des campagnes fruitières, semant un doute chez le consommateur, en particulier pour la pêche arrivée simultanément sur les étals. Les aléas climatiques impactent les calibres et la qualité des produits. La baisse de production est supérieure à 10 % pour l'abricot, la cerise, la figue et l'olive. Les productions de pêche et nectarine sont inférieures de 6 % à celles de 2010.

Malgré ces faibles volumes, les cours sont inférieurs à 2010 (- 5 %). La consommation de fruits d'été est plus réduite qu'à l'accoutumée et s'explique par des températures estivales anormalement fraîches.

Les surfaces plantées en arbres fruitiers à pépins sont stables et la campagne est satisfaisante, hormis pour les secteurs du Vaucluse sinistrés par les accidents climatiques. La campagne est également très satisfaisante pour la fraise, dont les surfaces continuent de croître ; la production régionale représente désormais près de 10 % du total national.

Production de légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2011	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
Tomate			
surface (ha)	1 345	- 7,5	3,2
production (tonnes)	182 300	- 13,3	- 22,7
dont sous serre			
surface (ha)	454	- 9,7	- 24,6
production (tonnes)	115 738	- 6,6	- 26,9
Laitue			
surface (ha)	2 288	- 0,6	- 6,8
production (tonnes)	77 656	- 1,1	- 12,9
Chicorée			
surface (ha)	327	0,0	- 15,4
production (tonnes)	12 162	- 0,1	- 14,9
Concombre			
surface (ha)	85	- 1,2	2,7
production (tonnes)	17 133	- 6,3	- 3,9
Carotte			
surface (ha)	318	0,3	- 14,4
production (tonnes)	10 860	- 1,7	- 10,8
Chou-fleur			
surface (ha)	226	0,0	- 11,1
production (tonnes)	5 260	5,9	- 10,9
Courgette			
surface (ha)	665	4,6	- 1,6
production (tonnes)	49 112	11,7	1,8
Asperge			
surface (ha)	242	- 1,2	- 9,0
production (tonnes)	1 174	0,3	- 6,7
Melon			
surface (ha)	2 531	0,2	- 0,0
production (tonnes)	54 537	- 0,2	- 1,8
dont melon sous serre			
surface (ha)	480	0,0	- 8,7
production (tonnes)	13 651	2,9	- 5,7

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Prix moyens annuels des légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	en euros 2011 (expédition) (** production)	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
<i>Prix par kg sauf indication contraire</i>			
Asperge	4,49	- 9,7	- 7,4
Aubergine	1,09	- 0,9	3,8
Carotte **	0,63	- 6,0	1,6
Chicorée (la pièce)	0,94	- 20,3	- 11,3
Chou-fleur (la pièce) **	1,17	- 13,3	0,9
Concombre (la pièce) **	0,70	- 21,3	- 9,1
Courgette	0,97	21,3	4,3
Laitue pommée (la pièce)	0,43	- 33,8	- 20,4
Melon	1,39	2,2	2,2
Poivron	1,12	- 20,6	- 21,1
Radis (la botte) **	0,45	- 6,2	0,0
Tomate	1,41	- 2,1	- 7,2
grappe	1,06	- 19,7	- 15,9
vrac	0,89	- 31,0	- 16,0

Source : Draaf Paca - Réseau des Nouvelles des Marchés

Production de fruits en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2011	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
Fraise			
surface (ha)	197	5,9	11,9
production (tonnes)	4 639	9,3	9,6
Abricot			
surface (ha)	2 128	- 0,1	- 3,6
production (tonnes)	17 875	- 15,5	- 23,9
Pêche nectarine brugnon			
surface (ha)	3 028	0,0	- 8,1
production (tonnes)	83 896	- 6,3	- 17,4
Cerise			
surface (ha)	3 016	- 2,0	- 12,8
production (tonnes)	14 779	- 12,2	- 19,3
Prune			
surface (ha)	462	0,2	- 11,1
production (tonnes)	8 071	17,4	3,5
Pomme			
surface (ha)	10 243	0,0	- 4,8
production (tonnes)	423 362	4,1	4,3
dont pomme Golden			
surface (ha)	4 863	0,0	- 6,9
production (tonnes)	2 18 600	3,0	1,0
Poire			
surface (ha)	2 406	- 0,5	- 12,1
production (tonnes)	65 787	1,4	- 13,9
dont poire d'été			
surface (ha)	1 784	0,0	- 22,6
production (tonnes)	50 776	0,7	- 25,1
Raisin de table			
surface (ha)	3 447	- 2,7	- 12,5
production (tonnes)	32 844	1,3	- 2,5

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Prix moyens annuels des fruits en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	en euros 2011 (expédition)	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
<i>Prix par kg</i>			
Abricot	2,29	5,5	3,3
Cerise de bouche	3,22	- 13,9	- 4,6
Fraise	7,15	- 1,4	9,8
Nectarine	1,35	- 4,3	- 2,1
Pêche	1,31	- 5,1	0,0
blanche	1,32	- 5,7	- 0,7
jaune	1,31	- 3,7	0,0
Poire	0,79	- 22,5	12,1
Pomme France	0,84	- 1,2	4,9
gala	0,88	1,1	8,7
golden	0,75	0,0	1,4
granny smith	0,85	- 9,6	16,0
Raisin	1,94	13,5	8,9
lavallée	1,64	12,3	2,8
muscat de Hambourg	2,71	18,3	10,1
cardinal	1,80	9,8	14,7

Source : Draaf Paca - Réseau des Nouvelles des Marchés

Viticulture : une récolte en hausse et des cours porteurs

Sur des surfaces en très légère augmentation (+ 0,3 % dans la région, exclusivement en zones AOP), la campagne viticole débute précocement, avec près de deux semaines d'avance. La sortie des raisins est belle, avec peu de coulure et une situation sanitaire favorable malgré de l'oïdium parfois tenace. Les pluies de juillet et de début août permettent d'éviter le stress hydrique mais, en contrepartie, font naître des foyers de botrytis sur les parcelles les plus chargées. Les vendanges ont lieu dans de bonnes conditions climatiques permettant aux raisins de bien achever leur maturation. La récolte est en hausse d'environ 7 % par rapport à l'année 2010.

Viticulture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2011	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
SUPERFICIE en ha			
AOP autres que les vins doux naturels	67 385	0,7	- 0,6
Vins doux naturels en AOP	509	- 2,3	- 2,3
Ensemble des vins de qualité	67 894	0,7	- 0,6
Autres vins, jus et moûts	20 984	- 1,0	- 11,7
Vignes de cuve en production	88 878	0,3	- 3,4
Vignes de cuve non productives	1 776	0,2	- 27,4
Superficie en vignes de cuve	90 654	0,3	- 4,1
PRODUCTION en hl			
AOP autres que les vins doux naturels	2 850 158	6,4	3,8
Vins doux naturels en AOP	10 960	15,1	- 18,7
Ensemble des vins de qualité	2 861 118	6,5	3,6
IGP, VSIG et autres	1 326 540	9,9	- 1,2
dont IGP	1 142 552	8,5	5,1
Production totale	4 187 658	7,5	2,1

AOP : Appellation d'Origine Protégée,

IGP : Indication Géographique Protégée

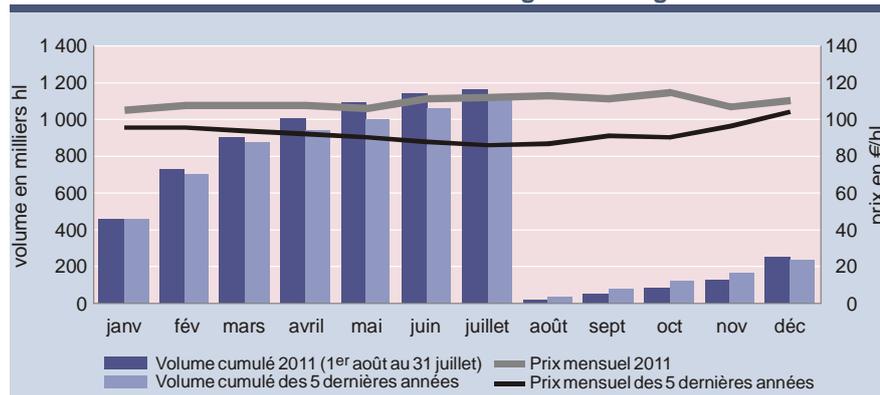
VSIG : Vins Sans Indication Géographique

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Après trois années en deçà des 4 millions d'hectolitres, le potentiel de récolte régional (4,19 millions d'hectolitres) tend à se rapprocher du niveau de la récolte 2007 mais sur des surfaces en recul de près de 4 000 hectares. Bien que supérieur à la moyenne quinquennale, le rendement global reste donc faible en comparaison des rendements antérieurs à 2007. Effectivement, la campagne est tout de même affectée par des orages de grêle ainsi que par une pression phytosanitaire ; suite aux pluies de juillet, celle-ci rend nécessaire un tri de la vendange : pourriture grise, mildiou mosaïque, foyers de botrytis et de grappes roses sont fréquemment recensés.

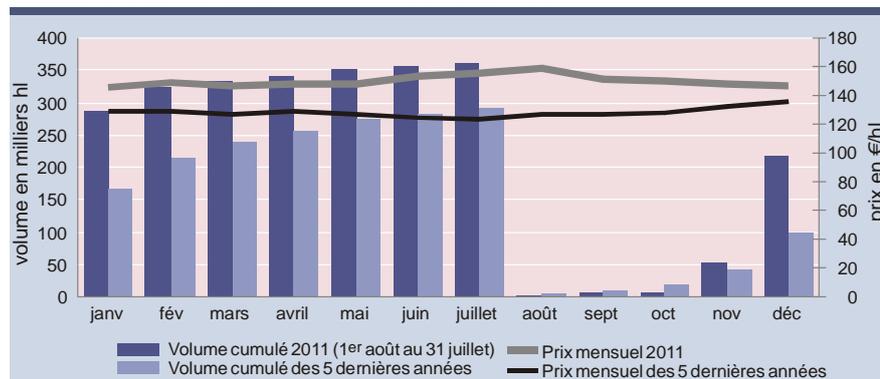
Le commerce extérieur bénéficie d'une embellie pour la deuxième année consécutive et les volumes exportés de vins d'appellation d'origine protégée progressent encore vers les pays tiers, principalement les États-Unis et l'Asie. Les prix des vins commercialisés en 2011 sont donc supérieurs à ceux de la dernière campagne ainsi qu'à la moyenne quinquennale, toutes catégories confondues. Le différentiel est plus marqué en vins sans indication géographique, du fait de la diminution des stocks et de volumes commercialisés en baisse.

Commercialisation en "Côtes du Rhône régional Rouge"



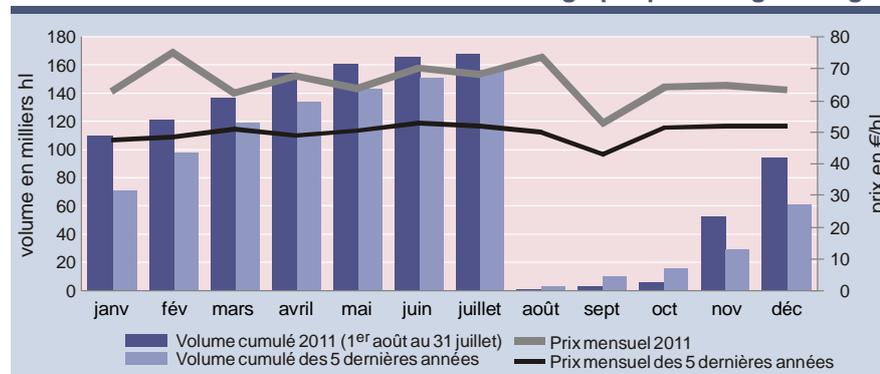
Source : Inter Rhône

Commercialisation en "Côtes de Provence Rosé"



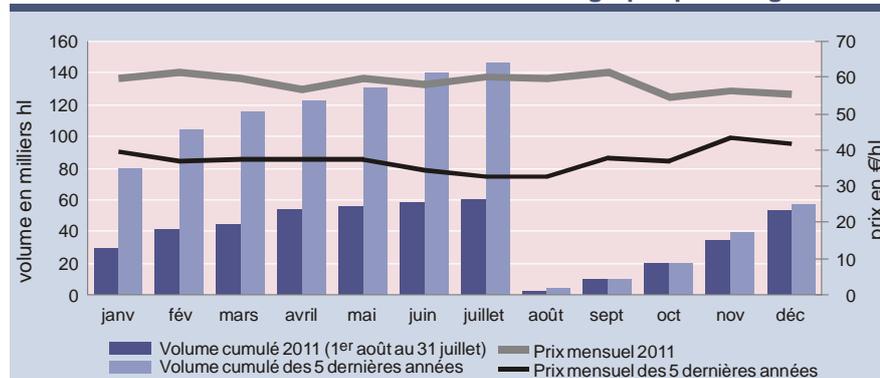
Source : C.I.V.P.

Commercialisation en Vins avec Indication Géographique Protégée Rouges



Source : FranceAgriMer

Commercialisation en Vins Sans Indication Géographique Rouges



Source : FranceAgriMer

Grandes cultures et prairies : les surfaces de riz continuent de s'étendre

Faisant suite à une augmentation de plus de 5 % en 2010, les emblavements en céréales diminuent de 4,4 % dans la région et s'établissent à 92 500 hectares.

Production en grandes cultures en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces			Productions			Rendements
	2011 en ha	Évolution en % 2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010	2011 en tonnes	Évolution en % 2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010	2011 en t/ha
Blé tendre	7 899	21,3	31,6	28 703	15,1	25,1	3,6
Blé dur	47 230	- 15,0	- 15,3	162 659	- 20,5	- 11,6	3,4
Seigle et Méteil	542	- 9,5	11,5	1 568	- 9,9	5,5	2,9
Orge & Escourgeon	9 849	12,7	3,7	39 800	7,8	10,1	4,0
Avoine	1 640	33,8	16,5	3 845	25,7	14,5	2,3
Maïs	3 966	7,3	- 0,9	40 561	7,6	3,7	10,2
Sorgho	1 345	2,0	14,8	8 225	20,0	34,5	6,1
Triticale	3 557	3,1	- 2,8	13 520	- 1,5	- 6,7	3,8
Autres céréales	623	- 20,4	5,3	989	- 21,5	- 14,8	1,6
Riz	15 817	6,9	22,3	94 367	18,4	27,8	6,0
Total céréales	92 468	- 4,4	- 3,2	394 236	- 4,0	3,0	4,3
Colza	3 431	36,0	8,0	5 232	7,9	- 18,7	1,5
Tournesol	7 623	18,0	9,1	15 403	49,0	13,7	2,0
Soja	273	- 24,2	39,9	623	- 8,8	62,0	2,3
Autres oléagineux	116	- 47,5	62,9	143	- 44,6	57,1	1,2
Total oléagineux	11 443	19,7	9,7	21 401	32,7	4,6	1,9
Protéagineux	2 361	- 16,1	12,3	5 350	- 11,2	25,7	2,3
Jachères	20 094	9,8	-	-	-	-	-

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Le plus important repli concerne le blé dur qui perd 15 % de sa surface. A contrario, les soles de blé tendre et d'orge sont en hausse, respectivement de 21 % et 13 %. À l'exception du sorgho, l'ensemble des céréales enregistre en 2011 une baisse de rendement imputable à la sécheresse printanière. La production régionale de blé dur se situe ainsi près de 12 % sous la moyenne des cinq dernières années. À l'inverse, l'emblavement en riz accentue sa hausse amorcée en 2009 (+ 6,9 %) et approche les 16 000 hectares. Ses rendements agronomiques sont supérieurs à ceux, décevants, de l'an passé, et avoisinent les 6 t/ha. Par ailleurs, après avoir fortement augmenté ces deux dernières années grâce aux aides financières, la sole en protéagineux perd 16 % pour s'établir à 2 400 hectares en 2011. Cette diminution résulte d'une aide par hectare finalement moindre qu'attendue en 2010, ainsi que de prix élevés pour les céréales, en concurrence avec les protéagineux dans l'assolement. Les oléagineux profitent en partie de ces nouvelles disponibilités : les surfaces de tournesol et de colza augmentent respectivement de 18 % et de 36 %.

Les superficies occupées par les régions fourragères de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en augmentation de 1,3 % sur un an.

Prairies en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces		Rendements	
	2011 en ha	2011 / moyenne 2006-2010 en %	2011 (TMS**/ha)	2011 / moyenne 2006-2010 en %
STH* Productives	65 196	- 4,4	450	3,2
Prairies Temporaires	27 311	6,9	540	- 2,5
STH* Peu Productives (parcours, landes, alpages)	421 612	- 4,4	60	3,4
Prairies Artificielles	21 295	- 5,4	660	- 3,5
Ensemble	535 414	- 3,9	150	- 2,0

* Superficies Toujours en Herbe

** Tonnes de matière sèche

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

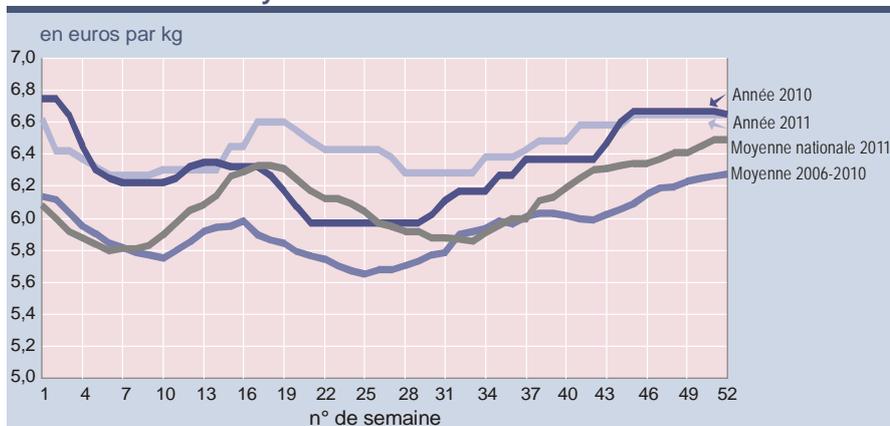
Cette progression concerne principalement les prairies temporaires et les surfaces peu productives (alpages, parcours...). Ces dernières s'étendent au détriment d'autres types de surfaces prairiales car elles peuvent bénéficier des aides du second pilier (Indemnité Compensatoire au Handicap Naturel et Mesures Agro-Environnementales).

La production cumulée des prairies diminue de 6 % du fait de la sécheresse printanière. Les pertes de production fourragère concernent en particulier le Vaucluse, avec un déficit approchant les 35 %. Pour les autres départements, la pousse d'été permet de compenser le retard pris dès le printemps et certains producteurs de la Crau ont pu réaliser une quatrième coupe de fourrage. Les alpages sont moins affectés par le déficit hydrique du printemps, du fait du retard de la végétation et des précipitations tardives ; leur rendement est conforme à la moyenne quinquennale.

Filières animales : une embellie pour l'élevage ovin

La situation de la filière ovine s'est améliorée en Paca en 2011, grâce aux aides issues du bilan de santé de la PAC et à des cours plus favorables. Il en résulte une augmentation des installations et du nombre de têtes. Avec plus de 700 000 têtes, Paca est devenue la deuxième région française de production ovine, derrière Midi-Pyrénées et devant l'Aquitaine.

Cours de l'agneau du Sud-Est 16-19 kg cat R2, entrée abattoir et moyenne nationale



Source : Office de l'élevage

Les cours de l'agneau de boucherie sont en hausse et supérieurs au niveau de 2010. Le volume d'agneaux sous label rouge a progressé, tiré par une demande régulière étalée sur l'année. La plus-value label est maximale pour un agnelage en mai - juin, un engraissement de 120 jours et une vente en septembre. Pour les agneaux plus âgés, vendus à l'âge de 7 ou 8 mois, la clientèle musulmane et la fête de l'Aïd permettent un bon maintien du marché. Cette production intéresse les éleveurs « pastoraux » qui n'ont pas de céréales. Le marché des agneaux légers exportés vivants en Espagne, à l'âge de deux mois, a été porteur. Ils répondent à une habitude de consommation méditerranéenne. Les aides comme les cours plus favorables semblent initier un mouvement de fond en faveur de l'augmentation du cheptel.

Dans la filière bovine, l'effectif total se maintient (- 0,35 %), même si l'effectif allaitant diminue de 2 %.

Productions ovines et bovines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unités : têtes de bétail et hectolitres

	2011	Évolution en %	
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010
BOVINS	65 922	- 2,7	- 0,5
Vaches laitières	6 855	- 1,3	- 3,2
Génisses laitières	6 813	- 2,9	4,7
Vaches nourrices	17 601	- 2,2	- 1,0
Génices nourrices	9 134	- 3,1	4,8
Autres bovins	25 519	- 3,2	- 2,5
OVINS	750 949	1,5	- 2,6
Agnelles	78 028	1,5	- 6,6
Brebis mères	552 256	1,5	0,5
<i>dont brebis mères traites</i>	7 753	1,5	11,8
Autres ovins	120 665	1,5	- 12,4
LAIT			
Lait de vache livré à l'industrie (hl)	256 686	- 0,6	- 7,1
Prix moyen (€/hl)	0,330	10,0	10,7

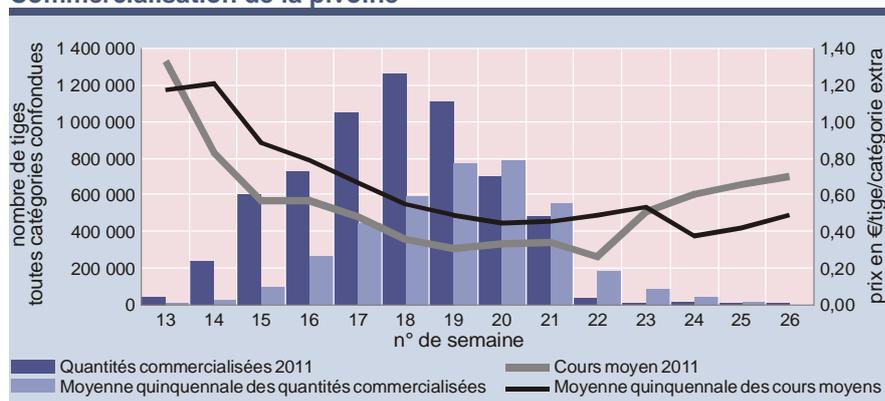
Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Le troupeau laitier se stabilise et l'on assiste à quelques installations d'exploitants. Les coopératives valorisent bien le produit et le prix payé aux producteurs augmente fortement (+ 10 %). De plus, on assiste à la fin du processus de restructuration de la production laitière vers la production de viande. Il n'y a plus de droits nouveaux accordés au titre de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes. De fait, les quantités livrées à l'industrie se sont maintenues, les Hautes-Alpes produisant 86 % du volume livré. En 2011, la ferme régionale réalise 81 % de son quota de vente laiterie, établi à 31,7 millions de litres. En 2010, elle n'en réalisait que les trois quarts.

Horticulture et plantes à parfum : une belle récolte en lavande

À l'instar des années 2009-2010, les superficies occupées par les fleurs et feuillages coupés restent stables. Un arbitrage se fait entre les cultures à coût de production élevé et celles qui peuvent rester en place une dizaine d'années, par exemple la pivoine.

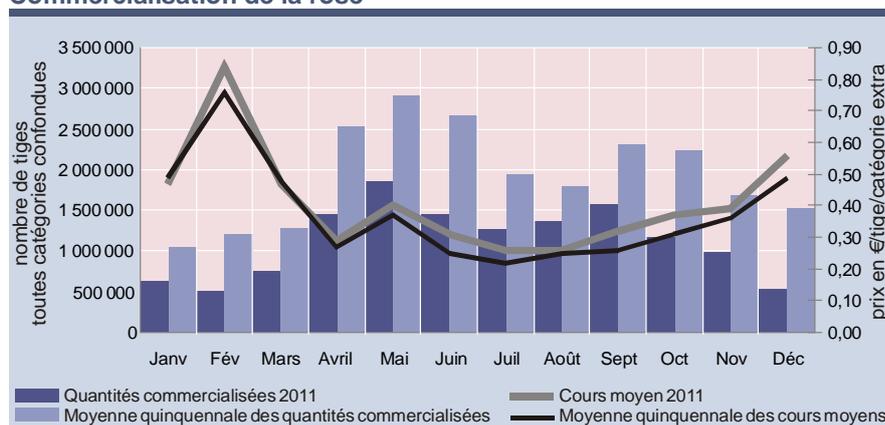
Commercialisation de la pivoine



Source : Rnm, SICA MAF de Hyères

La campagne 2011 a été marquée à nouveau par une forte baisse des volumes sur une grande partie des espèces : lisianthus, alstroéméria, tulipe tirée, amarante, hélianthus, glaïeul et œillet multiflore. D'autres espèces importantes voient leurs volumes se tasser mais dans une moindre proportion : muflier, rose, lys, gerbera, chrysanthème, anémone, œillet. Dans ce contexte de baisse généralisée des surfaces, la vente des roses renforce légèrement son positionnement sur le marché, en repassant au-dessus de la barre des 18 % du chiffre d'affaire global de la SICA MAF (Société d'intérêt collectif agricole - marchés aux fleurs) de Hyères.

Commercialisation de la rose



Source : Rnm, SICA MAF de Hyères

La stagnation des apports de pivoine est à souligner mais ce phénomène est probablement temporaire.

Les évolutions des cours sont très disparates. Les baisses les plus remarquables sont à attribuer à la pivoine, l'arum et l'iris : leurs cours avaient bénéficié d'un printemps 2010 exceptionnel et reviennent en 2011 à des niveaux plus modestes. Pour certaines espèces (rose, gerbera....), l'embellie du printemps 2010 a pu se prolonger sur cette campagne, d'autant plus que l'offre était plus rare.

Dans le milieu des plantes à parfum, l'augmentation des superficies en lavande (+ 4 %) est à souligner car il s'agit de la première augmentation depuis plus de 5 ans.

Production de lavande et lavandin en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

	2011	Évolution en %		Part dans le total national en 2011 en %
		2011 / 2010	2011 / moyenne 2006-2010	
Superficie consacrée à la lavande (ha)	2 560	4,0	1,2	71,0
Production de lavande (tonnes essence)	47,3	4,6	23,4	77,0
Superficie occupée par le lavandin (ha)	10 561	0,0	3,0	66,2
Production de lavandin (tonnes essence)	862,5	8,4	14,9	70,3

Source : Draaf Paca - Agreste, données définitives jusqu'en 2010 et provisoires pour 2011

Si la situation du marché, avec des cours rémunérateurs, n'est pas étrangère à ce phénomène, l'apparition de nouvelles variétés qui résistent au dépérissement par le phytoplasme, contribue à cette augmentation. Les superficies en lavandin n'augmentent pas, compte tenu des arrachages importants réalisés au printemps 2011. On observe donc un rajeunissement des plantations, gage d'un potentiel de production à venir. En 2011, la production de lavandins augmente de 8 %.

Rédaction achevée le 10 avril 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis. La prise en compte des résultats du recensement agricole 2010 à partir de janvier 2012 peut expliquer certaines modifications des données publiées auparavant.

Françoise Cazenave

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt

Définitions

Campagne

Période correspondant aux travaux agricoles et à l'activité de mise en marché du produit. Elle débute avec les semis des cultures et se termine en fin de commercialisation.

Sole

Surface consacrée à une culture donnée dans une exploitation ou dans une région.

Renouvellement du troupeau

Cheptel élevé en vue du remplacement des animaux réformés ou de l'agrandissement du troupeau.

Millerandage

Le millerandage est un défaut de maturation de la vigne aboutissant à un avortement partiel des raisins.

Emblèvement

Ensemencer (une terre) en blé ou toute autre céréale.

Coulure

Chute des fleurs ou des jeunes fruits qui peut être due à de mauvaises conditions climatiques, une carence en bore, un sol trop fertilisé, ou aux traitements de la vigne.

Phytoplasme du Stolbur

Micro-organisme pathogène se situant entre le virus et la bactérie, provoquant un développement atrophié de la plante, voire la mort de celle-ci.

Oïdium

Maladie cryptogamique de la vigne. Le champignon parasite se développe sur les parties vertes de la plante. Il se présente sous la forme d'un duvet blanchâtre qui épuise le végétal.

Pour en savoir plus

- « Les terres agricoles face à la pression de l'urbanisation : une résistance et des enjeux différenciés », *Analyse n° 5*, avril 2011.

Construction

Une reprise modérée

En progression constante depuis 2002, l'activité du bâtiment et des travaux publics (BTP) en Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu un retournement de conjoncture en 2008. La production du secteur a en effet enregistré un repli pendant trois années consécutives, de 2008 à 2010. En 2011, la conjoncture du BTP s'améliore mais la croissance de l'activité reste modérée (+ 1,1 %). Dans le neuf, le logement est de nouveau orienté à la hausse (+ 1,7 %), ainsi que le bâtiment non résidentiel (+ 1,6 %). L'entretien-rénovation maintient son volume d'activité (+ 0,5 %). Dans les travaux publics, le chiffre d'affaires retrouve une tendance positive (+ 1,3 %). Le niveau de la production reste toutefois relativement bas, proche de celui des années 2001-2002.

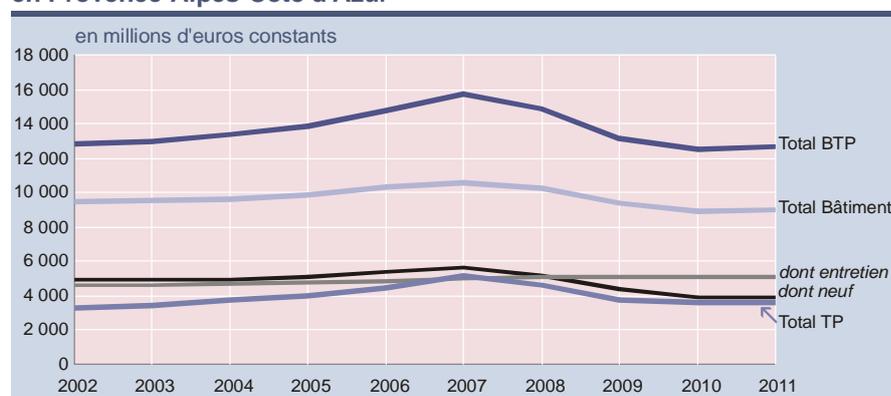
L'année 2011 est marquée par une légère hausse du chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics (+ 1,1 % après - 5,1 % en 2010). Pour autant, l'activité se situe toujours à un niveau relativement bas, comparable à celui des années 2001-2002. La reprise observée en 2011 ne suffit pas à redresser l'activité qui s'était fortement dégradée depuis 2008.

Chiffres d'affaires du bâtiment et des travaux publics en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2011	Évolution 2011/2010 en %	Évolution annuelle moyenne 2006-2010 en %
<i>Millions d'euros constants</i>			
BÂTIMENT			
Logement	2 175	1,7	- 8,0
<i>Individuel</i>	1 045	3,6	- 11,7
<i>Collectif</i>	1 130	0,1	- 3,9
Bâtiments non résidentiels	1 768	1,6	- 8,1
<i>Privé</i>	1 104	- 2,9	- 7,4
<i>Public</i>	664	9,9	- 9,4
Entretien	5 092	0,5	1,0
Total Bâtiment	9 035	1,0	- 3,5
TRAVAUX PUBLICS			
État	134	0,0	- 9,2
Collectivités locales	1 895	0,3	- 4,9
Sociétés concessionnaires d'autor.	143	- 2,1	- 3,9
Entreprises nationales	446	- 1,4	- 5,2
Entreprises privées	736	5,4	- 5,8
Ménages	260	4,1	- 7,0
Total Travaux Publics	3 615	1,3	- 5,4
TOTAL BTP	12 650	1,1	- 4,1

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires)

Évolution du chiffre d'affaires par segment de marché en Provence-Alpes-Côte d'Azur

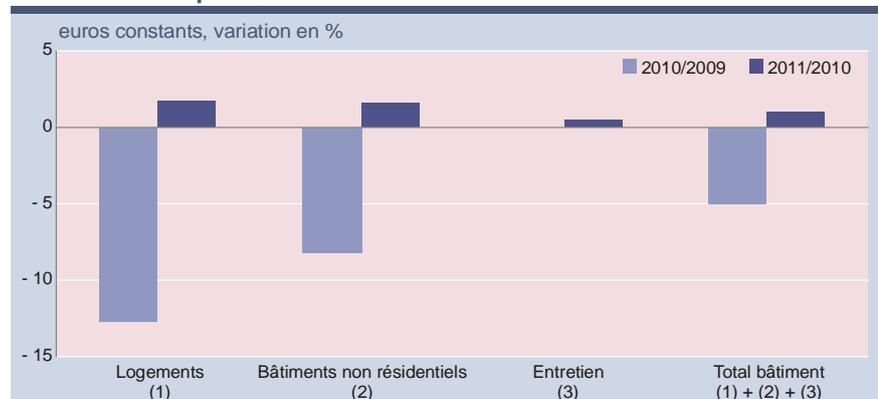


Source : cellule économique régionale de la construction

Bâtiment : légère reprise

La valeur de la production (chiffre d'affaires) du secteur du bâtiment augmente de 1,0 % en 2011. La tendance à la baisse du chiffre d'affaires est donc stoppée après trois années de repli (- 3,4 % en 2008, - 8,0 % en 2009 et - 5,0 % en 2010). Le niveau de la production reste toutefois relativement bas.

Évolution du chiffre d'affaires du bâtiment en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : cellule économique régionale de la construction

Reprise de l'activité pour les logements neufs

La production de logements neufs compte pour un quart du chiffre d'affaires de l'ensemble du bâtiment. L'activité marque une légère reprise en 2011 (+ 1,7 %). La croissance est significative dans l'individuel (+ 3,6 %), alors que le collectif peine à redémarrer (+ 0,1 %).

La construction de logements individuels a connu une phase de repli continue dès 2003, avec des reculs plus marqués entre 2008 et 2010. En 2011, le niveau de la production reste bas malgré la reprise observée. Très dynamique entre 2006 et 2008, la construction de logements collectifs avait soutenu le marché du neuf. Après les reculs importants de 2009 (- 14,6 %) et de 2010 (- 15,0 %), son chiffre d'affaires se situe désormais au niveau de 2004-2005.

Évolution du chiffre d'affaires des logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Euros constants, en %	
	Évolution 2010/2009	Évolution 2011/2010
Individuels	- 10,1	3,6
Collectifs	- 15,0	0,1
Total	- 12,7	1,7

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires)

En 2011 comme en 2010, les mises en chantier ont progressé dans la région (respectivement + 18,2 % et + 12,5 %). Le chiffre d'affaires du logement neuf a par conséquent augmenté en 2011. Cette reprise des mises en chantier concerne le logement individuel comme le collectif. Le niveau de production de logements neufs reste cependant fortement dégradé : moins de 22 000 logements ont été mis en chantier par an en moyenne entre 2008 et 2011, contre 28 500 entre 2002 et 2007.

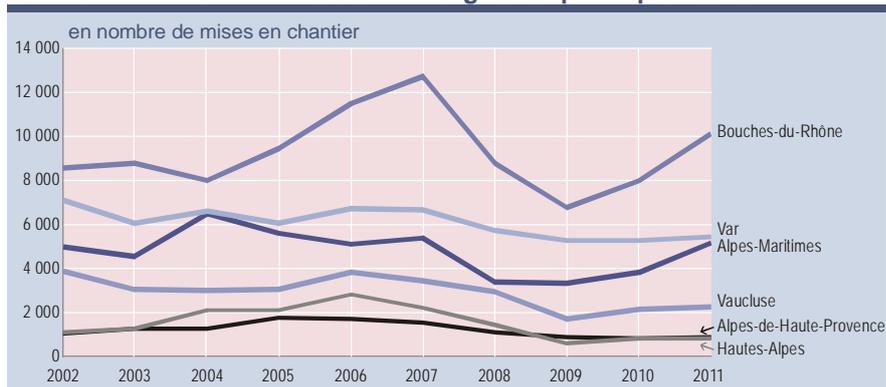
Les situations sont contrastées selon les départements. Dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, la hausse des mises en chantier est particulièrement forte. L'activité est en effet poussée par le dynamisme du logement collectif. Le département du Var, qui avait été moins affecté par le ralentissement du logement neuf, enregistre une reprise plus modérée des mises en chantier. Dans le Vaucluse, malgré la reprise en 2010 et 2011, le département reste à un niveau de production relativement bas.

Logements commencés (mises en chantier, en date réelle)

	2011			Évolution 2011/2010 en %			Évolution annuelle moyenne 2006-2010 en %		
	Individuel	Collectif	Total	Individuel	Collectif	Total	Individuel	Collectif	Total
Alpes-de-Haute-Provence	597	300	897	1,7	18,1	6,7	- 14,8	- 18,7	- 16,1
Hautes-Alpes	490	334	824	18,9	- 16,9	1,2	- 19,3	- 31,6	- 26,6
Alpes-Maritimes	1 001	4 151	5 152	10,9	42,7	35,2	- 10,4	- 6,1	- 7,2
Bouches-du-Rhône	2 879	7 231	10 110	14,3	31,8	26,3	- 10,3	- 7,9	- 8,7
Var	2 731	2 735	5 466	18,5	- 7,3	4,0	- 9,3	- 3,1	- 6,1
Vaucluse	1 571	691	2 262	7,6	- 5,0	3,4	- 9,0	- 19,4	- 13,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 269	15 442	24 711	13,2	21,3	18,2	- 10,8	- 9,3	- 9,9

Source : ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement durable et de la Mer - Dreal Paca - Sitadel 2 (données provisoires)

Évolution des mises en chantier de logement par département



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Sitadel 2 (données provisoires en 2011)

Encadré : construction durable

Les marchés de travaux liés à la performance énergétique et la qualité environnementale dans le parc ancien ne décollent pas. Les mesures incitatives, tels que l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôts développement durable, sont souvent utilisées pour financer des remplacements d'équipement tels que des chaudières ou des fenêtres. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fin décembre 2011, le montant cumulé des éco-PTZ depuis leur entrée en vigueur en 2009 s'élève à 153 millions d'euros.

Dans le neuf, en revanche, la réglementation thermique (RT 2012) qui prévoit d'imposer la construction de bâtiment de type basse consommation (BBC) depuis le 28 octobre 2011 pour les bâtiments tertiaires et à partir du 1^{er} janvier 2013 pour les logements, est un levier important. Entre 2009 et fin 2011, 28 064 logements et 40 bâtiments tertiaires ont anticipé cette réglementation en demandant une labellisation BBC-Effinergie.

Reprise de l'activité pour les bâtiments non résidentiels

Le chiffre d'affaires des bâtiments non résidentiels neufs dans la région représente près de 20 % de celui de l'ensemble du secteur du bâtiment. En 2011, il est orienté à la hausse (+ 1,6 %), après trois années de repli (- 11,2 % en 2008, - 13,9 % en 2009 et - 8,2 % en 2010). Cette croissance est portée par le secteur public (+ 9,9 % en 2011). Le secteur privé affiche encore une baisse en 2011 mais plus modérée (- 2,9 % après - 7,9 % en 2010). En volume, le chiffre d'affaires du bâtiment non résidentiel privé reste deux fois supérieur à celui du public.

Chiffres d'affaires des bâtiments non résidentiels neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Euros constants, en %	
	Évolution 2010/2009	Évolution 2011/2010
Locaux privés	- 7,9	- 2,9
Locaux publics	- 8,8	9,9
Total	- 8,2	1,6

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires en 2011)

La hausse de la production du bâtiment non résidentiel neuf est la conséquence de l'augmentation des mises en chantier en 2010 et 2011. En 2010, la croissance était portée par le secteur privé (+ 9,5 % contre - 0,1 % pour les bâtiments du service public). En 2011, la tendance s'inverse avec une forte reprise des mises en chantier dans le secteur public (+ 63,5 %), alors que le secteur privé baisse (- 9,3 %).

Bâtiments non résidentiels commencés (mises en chantier) en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en date réelle)

	Évolution 2010/2009	Évolution 2011/2010
		<i>m², en %</i>
Bâtiments privés	9,5	- 9,3
Agriculture	16,8	- 38,4
Industrie	- 52,9	23,9
Commerce	25,9	- 20,6
Bureaux	20,2	- 18,6
Autres	20,6	4,4
Bâtiments de service public	- 0,1	63,5
Total	7,0	8,1

Source : ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement durable et de la Mer - Dreal Paca - Sitadel 2 (données provisoires)

Faible augmentation de l'activité pour l'entretien-rénovation de bâtiment

L'entretien de bâtiment représente plus de la moitié de la production totale du secteur du bâtiment. Depuis une dizaine d'années, son chiffre d'affaires augmente en moyenne de + 1,5 % à + 2,0 % par an. La production s'est infléchie en 2009 (- 0,2 %) puis stabilisée en 2010 (0,0 %) mais elle repart à la hausse en 2011 (+ 0,5 %). Selon le baromètre de l'entretien-amélioration du bâtiment du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, la perception fin 2011 des entreprises du secteur quant à leur activité future et à leurs carnets de commandes s'améliore nettement.

Travaux Publics : légère augmentation

Après trois années consécutives de baisse (- 10,6 % en 2008, - 18,4 % en 2009 et - 5,3 % en 2010), le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics augmente légèrement en 2011 (+ 1,3 %). Le niveau de la production revient ainsi à celui des années 2003-2004, bien en dessous des pics d'activité exceptionnels de 2006-2008.

La perception des entreprises du secteur quant à leur activité s'est améliorée en 2010. Mais cet optimisme semble fragile : les soldes d'opinion sont à nouveau en repli en 2011.

Les pertes d'emploi se poursuivent

Les effectifs salariés hors intérim du secteur de la construction baissent pour la troisième année consécutive (- 1,3 % en 2011, soit 1 500 emplois détruits). L'ensemble de ces pertes d'emploi est concentré sur le second semestre 2011 et semble témoigner d'une incertitude sur les perspectives d'activité. De même, si l'emploi intérimaire du secteur augmente en 2011 (+ 4,8 % en équivalents temps plein), le recours à la main-d'œuvre temporaire diminue entre juin et décembre 2011.

Rédaction achevée le 6 mars 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Cellule Économique Régionale de la Construction

Pour en savoir plus

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique La conjoncture régionale)

Définitions

Estimation du chiffre d'affaires du bâtiment neuf

Pour estimer le chiffre d'affaires annuel du secteur bâtiment neuf, on calcule le volume de production relatif à des chantiers qui, le plus souvent, s'étendent sur une période supérieure à une année et ont commencé à n'importe quelle date dans l'année. La méthode est basée sur les mises en chantier annuelles et les délais de construction. Pour calculer le chiffre d'affaires d'une année n , on applique aux mises en chantier de l'année n et à celles des trois années antérieures ($n-1$, $n-2$ et $n-3$) une grille de délais de construction définie pour chaque type de bâtiment. Par exemple, pour le collectif privé : 0,35 pour l'année n , 0,35 pour l'année $n-1$, 0,20 pour l'année $n-2$ et 0,10 pour l'année $n-3$. À ce résultat, est appliquée une grille de surfaces moyennes. On obtient ainsi une production annuelle de m² de bâtiment à laquelle on applique un prix moyen de construction par m² et par type d'ouvrage.

Les chiffres d'affaires analysés dans le cadre de cette fiche sont des chiffres d'affaires en euros constants.

Logement ou local commencé (mis en chantier, date de prise en compte)

Est considéré comme commencé, un logement ou un local autre qu'une habitation appartenant à un bâtiment dont les fouilles en rigoles sont entreprises (cas d'une maison individuelle) ou dont les fondations sont commencées (autres cas).

Date de prise en compte et date réelle

La date de prise en compte est la date d'enregistrement par les services statistiques. Ces deux dates de référence sont idéalement identiques. Dans la pratique, il existe un décalage plus ou moins important (en moyenne de 2 mois pour les autorisations de construire et de 18 mois pour les mises en chantier, selon les estimations nationales).

Emploi

Les données d'emploi salarié hors intérim sont issues de la source Insee - Epure2.

Les données d'emploi intérimaire sont issues de la source Unedic - Pôle emploi.

Marché de l'entretien-rénovation

Ce marché regroupe deux types de travaux :

- les travaux d'entretien courant et gros entretien : travaux de nettoyage et de petites réparations indispensables au bon fonctionnement des installations et équipements existants, remplacement d'éléments isolés des installations et équipements existants, travaux de rénovation (peintures intérieures, réfection des sols, peintures de façades...);
- les travaux de grosses réparations et d'amélioration : travaux de remise en état du patrimoine (consolidation des soubassements, réfection des toitures...), travaux d'amélioration visant à apporter un meilleur confort, à renforcer la sécurité ou à une mise en conformité des équipements et installations.

Le chiffre d'affaires du marché de l'entretien-rénovation concerne l'activité générée par les entreprises de bâtiment (hors travaux de bricolage conduits directement par les ménages).

Commercialisation des logements neufs

Forte baisse des ventes

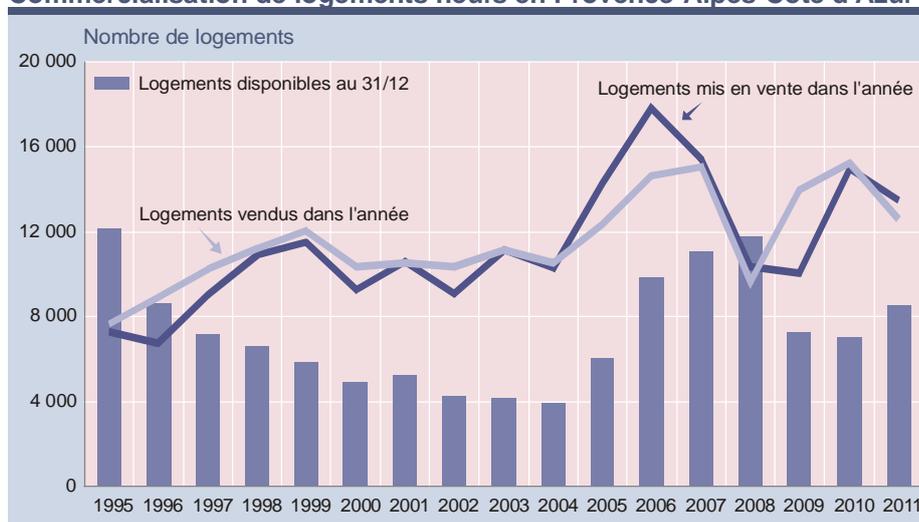
En 2011, 12 620 logements neufs ont été vendus en Paca, soit une diminution de 17,2 % par rapport à 2010. L'année 2011 marque ainsi un net fléchissement par rapport aux deux années précédentes, années de forte reprise. La baisse régionale est plus marquée que celle observée sur l'ensemble du territoire national (- 10,5 %). Signe de prudence des promoteurs, 13 500 logements ont été mis en vente, soit 9,9 % de moins que l'année précédente. Les stocks disponibles en fin d'année augmentent de 21,0 %. Les prix des logements neufs de Paca demeurent toujours parmi les plus élevés de France. Ils augmentent de 4,1 % dans le collectif et de 0,5 % dans l'individuel.

Au cours de l'année 2011, 12 620 logements neufs ont été vendus en Paca, soit une diminution de 17,2 % par rapport à l'année précédente. L'année 2011 marque un net fléchissement par rapport aux deux années précédentes : le haut niveau des ventes de 2009 et 2010 avait été porté par les avantages fiscaux du dispositif Scellier (cf. encadré), avantages réduits en 2011. Le léger rebond des ventes du dernier trimestre, dû à une anticipation des investisseurs avant une nouvelle réduction et la fin du dispositif en 2012, n'a pas réussi à endiguer la forte diminution des ventes enregistrées sur les neuf premiers mois de l'année. Sur l'ensemble du territoire national, le constat est identique, bien que moins prononcé : les ventes de logements neufs diminuent de 10,5 % par rapport à 2010.

Avec 13 500 logements mis en vente en 2011, l'offre nouvelle diminue en Paca de 9,9 % par rapport à 2010. Le nombre de mises en vente en 2010 avait été particulièrement élevé, atteignant la barre des 15 000 logements. En revanche, sur l'ensemble du territoire national, les mises en vente augmentent de 7,2 %.

Après deux années consécutives de baisse, le nombre de logements disponibles en fin d'année augmente de 21,0 %, le nombre d'annulations de réservations ayant particulièrement progressé cette année (+ 26,3 %). Cette augmentation se vérifie particulièrement au dernier trimestre (1 900 annulations contre une moyenne de 1 400 sur les trois premiers trimestres), en lien avec le resserrement des conditions d'octroi de crédits par les banques à partir du 3^e trimestre. Au 31 décembre 2011, 8 560 logements restent disponibles à la vente dans la région. En France métropolitaine, la conjugaison de la baisse des ventes et de la hausse des mises en vente fait progresser le stock disponible en fin d'année de 17,4 %.

Commercialisation de logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

Forte baisse des ventes d'appartements

Dans la région, comme au niveau national, environ 90 % des logements neufs commercialisés sont des appartements.

En 2011, les ventes d'appartements sont inférieures de 17,1 % à celles de 2010 et représentent 11 800 logements. La baisse régionale est plus marquée que celle observée sur l'ensemble du territoire national (- 9,1 %). Elle se vérifie pour l'ensemble des départements de la région, excepté les Alpes-de-Haute-Provence. Le volume des ventes y est cependant le plus faible de la région. Dans les Bouches-du-Rhône, qui concentrent près de la moitié des ventes régionales, les réservations chutent de 20,0 %. Dans les Alpes-Maritimes et le Var, la baisse est moins prononcée, du même niveau que sur l'ensemble du territoire national (respectivement - 10,0 % et - 10,5 %).

Dans le même temps, les mises en vente d'appartements diminuent de 9,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors qu'elles progressent de 9,4 % sur l'ensemble des régions françaises. Ce fléchissement se retrouve sur l'ensemble des départements de la région, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Dans ce dernier département, elles progressent même de 14,6 % et représentent plus de 20 % de l'offre nouvelle de la région. Dans les Bouches-du-Rhône, elles chutent de 20,7 %, en contrecoup de la hausse exceptionnelle de 2010 (+ 98,1 %), année durant laquelle les mises en vente ont été dopées par le dispositif Scellier.

Au final, l'atonie du marché régional des logements collectifs se traduit par une forte augmentation de l'offre commerciale : le stock d'appartements disponibles en fin d'année progresse de 23,9 % et représente 7,3 mois de vente.

Fort recul des ventes de maisons individuelles

En 2011, les ventes de maisons individuelles neuves diminuent de 19,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme sur l'ensemble du territoire national (- 21,5 %). Cette baisse se vérifie pour l'ensemble des départements de la région, à l'exception des Bouches-du-Rhône où les maisons individuelles se vendent légèrement mieux que l'année précédente.

Parallèlement, les mises en vente de maisons individuelles diminuent de 14,6 % (- 9,3 % en France Métropolitaine). L'offre nouvelle progresse dans les départements alpins et dans les Alpes-Maritimes ; elle recule ailleurs. Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, départements où les maisons individuelles représentent plus des deux tiers de l'offre régionale de logements neufs, elle diminue d'environ 12 %. Au total, le stock disponible de logements individuels de Paca diminue de 8,8 % en 2011. À la fin du quatrième trimestre 2011, 580 maisons restent à la vente : ce stock représente 8,4 mois de vente.

Logements neufs vendus par département en 2011

	Logements vendus		dont			
	Nombre	Évolution 2010-2011 en %	Collectifs Nombre	Évolution 2010-2011 en %	Individuels Nombre	Évolution 2010-2011 en %
Alpes-de-Haute-Provence	145	16,0	141	20,5	4	- 50,0
Hautes-Alpes	241	- 39,3	227	- 39,8	14	- 30,0
Alpes-Maritimes	2 488	- 11,2	2 444	- 10,0	44	- 49,4
Bouches-du-Rhône	6 025	- 18,6	5 584	- 20,0	441	4,5
Var	3 017	- 11,8	2 818	- 10,5	199	- 27,1
Vaucluse	703	- 35,9	584	- 34,4	119	- 42,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 619	- 17,2	11 798	- 17,1	821	- 19,2
France métropolitaine	103 296	- 10,5	93 292	- 9,1	10 004	- 21,5

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

Nouveaux logements neufs mis en vente (offre nouvelle) par département en 2011

	Logements mis en vente		dont			
	Nombre	Évolution 2010-2011 en %	Collectifs Nombre	Évolution 2010-2011 en %	Individuels Nombre	Évolution 2010-2011 en %
Alpes-de-Haute-Provence	425	176,0	376	191,5	49	96,0
Hautes-Alpes	371	- 3,9	344	- 6,3	27	42,1
Alpes-Maritimes	2 905	16,0	2 823	14,6	82	100,0
Bouches-du-Rhône	6 215	- 20,2	5 827	- 20,7	388	- 12,0
Var	2 892	- 4,8	2 690	- 4,2	202	- 12,9
Vaucluse	692	- 37,4	584	- 32,3	108	- 55,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 500	- 9,9	12 644	- 9,5	856	- 14,6
France métropolitaine	118 419	7,2	106 753	9,4	11 666	- 9,3

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

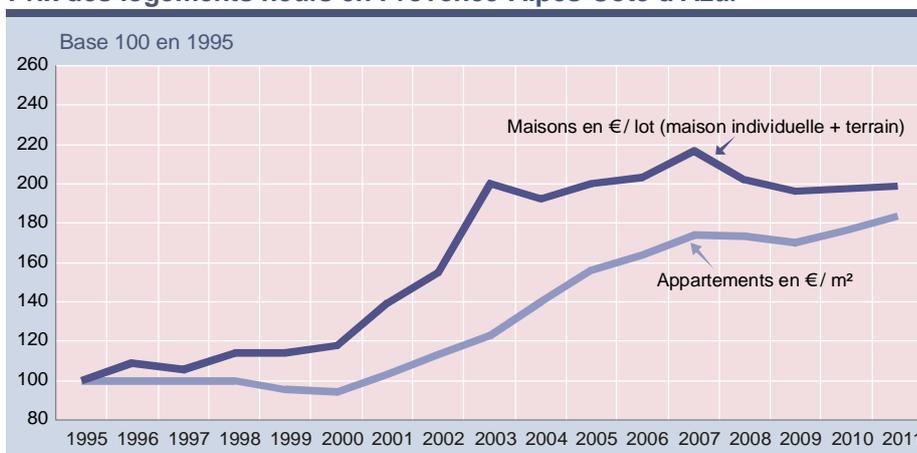
Un niveau de prix toujours élevé

En 2011, l'acquisition d'un appartement neuf en Provence-Alpes-Côte d'Azur se monnaie en moyenne à 4 180 euros le m², contre 4 020 l'année précédente (+ 4,1 %). Malgré la baisse des ventes, le niveau des prix reste élevé dans la région, nettement supérieur à la moyenne nationale (3 770 euros/m², en hausse de 5,6 % par rapport à 2010).

Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au deuxième rang des régions métropolitaines derrière l'Île-de-France selon ce critère. La multiplication des opérations BBC (Bâtiment Basse Consommation), plus coûteuses, explique en partie cette hausse.

En 2011, le prix moyen de vente d'un lot (maison individuelle et son terrain) s'élève à 293 200 euros, en hausse de 0,5 % par rapport à 2010. En France métropolitaine, il s'établit en moyenne à 247 500 euros (+ 3,3 % par rapport à l'année précédente).

Prix des logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

Rédaction achevée le 7 mars 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Marjorie Martin

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Encadré : la loi Scellier 2011

La loi de défiscalisation Scellier s'adresse à tous les contribuables français qui font l'acquisition d'un logement neuf (ou en l'état futur d'achèvement) entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2012 et qui s'engagent à le louer pendant une période minimale de 9 ans. Ce dispositif permet de réduire son impôt sur 9 années consécutives (avec la possibilité d'étendre à 12 ou 15 années dans le cas du Scellier social).

- L'option **classique** est une option avec plafond de loyer mais sans plafond de revenus du locataire. Elle permet au contribuable qui acquiert son logement en 2011 d'obtenir une réduction d'impôt de 22 % s'il s'agit d'un logement basse consommation (BBC) et de 13 % sinon.

En 2012, ces réductions sont de 13 % pour un logement BBC et de 6 % sinon.

- L'option **sociale** est une option avec plafond de loyer et plafond de revenus du locataire. Elle permet au contribuable qui acquiert son logement en 2011 d'obtenir une réduction d'impôt de 22 %, 28 % ou 34 % (pour des périodes de location respectives de 9, 12 ou 15 ans) s'il s'agit d'un logement BBC et de 13 %, 19 % ou 25 % (pour des périodes de locations respectives de 9, 12 ou 15 ans) sinon.

En 2012, ces réductions sont de 13 %, 17 % et 21 % pour un logement BBC et de 6 %, 10 % et 14 % pour un logement non BBC.

L'opération est limitée à une par année et par foyer fiscal. La réduction ne porte que sur les logements de moins de 300 000 €.

Méthodologie et définitions

Champ de l'enquête

L'Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (ECLN) est une enquête obligatoire et exhaustive pour toutes les opérations de cinq logements neufs et plus. Elle est réalisée chaque trimestre par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement auprès de l'ensemble des promoteurs, publics ou privés, qui interviennent sur le marché.

Cette enquête couvre l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle porte sur les maisons individuelles et les logements collectifs, à l'exclusion de tout programme de réhabilitation, de rénovation ou de restauration.

Quelques définitions

Logements mis en vente (ou offre nouvelle) : logements offerts à la vente pour la première fois au cours de l'année.

Logements vendus (ou réservations) : logements ayant fait l'objet d'une réservation avec dépôt d'arrhes au cours de l'année.

Logements disponibles (ou encours ou stock) : logements encore disponibles à la vente à la fin de l'année.

Délai d'écoulement de l'encours (en mois de vente) : $(\text{Encours} \times 6) / (\text{moyenne des ventes des deux derniers trimestres})$.

Lot : maison individuelle + terrain.

Pour en savoir plus

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique *La conjoncture régionale*)

Transports

L'année des voyageurs

En 2011, malgré un contexte économique difficile, l'emploi progresse dans le secteur des transports régionaux. La démographie des entreprises du secteur reste également très dynamique. Les voyageurs empruntent davantage l'avion qu'en 2010. L'offre *low-cost* est à l'origine de cette fréquentation record des aéroports régionaux. Par ailleurs, les croisiéristes sont de plus en plus nombreux à bord, à l'inverse des passagers réguliers. Enfin, le transport de fret est en baisse par rapport à l'an dernier dans l'aérien et augmente dans le maritime et le routier.

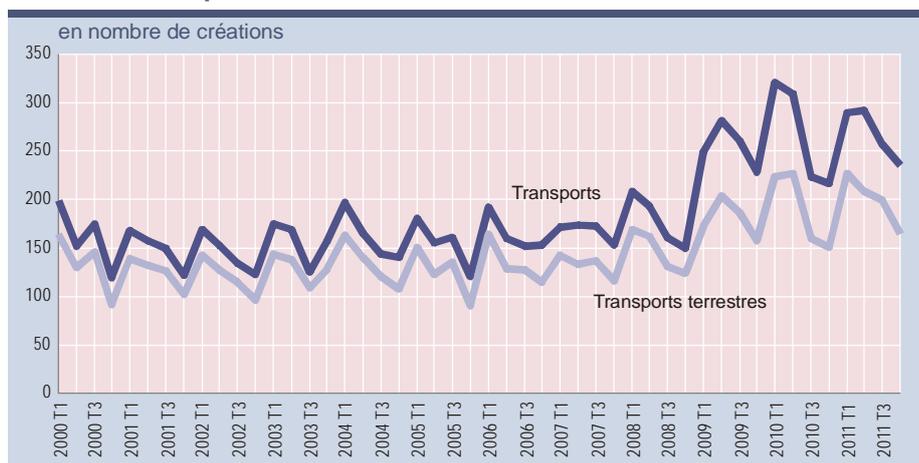
Dans le secteur des transports, l'emploi régional -hors intérim- progresse entre fin 2010 et fin 2011 (+ 1,8 % contre + 0,2 % en France métropolitaine). L'effectif intérimaire de ce secteur reste stable, contrairement à celui de l'ensemble des secteurs (+ 3,8 %).

Sur le marché du travail, les offres d'emplois dans le secteur des transports progressent de 5,7 % entre décembre 2010 et 2011, soit environ 360 offres supplémentaires. Au total, au cours de l'année 2011, 6 700 offres d'emploi transitent par Pôle emploi, soit un niveau proche de 2008. C'est dans l'entreposage, les services auxiliaires et les transports routiers réguliers de voyageurs que les offres sont les plus nombreuses. À l'inverse, d'autres branches, comme le transport routier de fret de proximité, l'affrètement et le transport urbain de voyageurs proposent moins d'emplois qu'en 2010. L'offre reste stationnaire dans le transport routier de fret interurbain, un des plus gros employeurs du secteur.

Fin décembre 2011, 14 940 personnes ayant exercé leur dernier emploi dans les transports sont inscrites à Pôle emploi (+ 5,5 % sur un an). Les inscriptions augmentent fortement dans les transports terrestres (+ 11 %). À l'inverse, elles sont moins nombreuses dans l'entreposage et les services auxiliaires.

En 2011, la démographie des entreprises des transports reste très dynamique, dans un contexte de baisse générale des créations. Leur nombre (+ 0,2 %) se maintient au niveau exceptionnellement élevé de l'an dernier (environ 1 100 créations). Deux secteurs progressent plus particulièrement : l'aérien et le transport terrestre de voyageurs. Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprises baisse de 9 %, entre les troisièmes trimestres 2010 et 2011. Le transport routier des marchandises (- 11 % de défaillances) contribue notamment à ce résultat.

Évolution trimestrielle des créations d'entreprises dans les transports en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee - Répertoire Sirene

Les immatriculations de véhicules utilitaires sont plus nombreuses en 2011 qu'en 2010. La hausse est limitée pour les véhicules utilitaires légers¹ (+ 0,7 %) ; elle est très nette pour les immatriculations de poids lourds² (+ 28 %), dont le niveau reste cependant en deçà de celui d'avant-crise.

¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés, inférieurs ou égaux à 3,5 t de PTAC.

² Camions et véhicules automoteurs spécialisés supérieurs à 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

Transport aérien : le *low-cost* décolle à Nice et Toulon

En 2011, la fréquentation des aéroports de la région atteint le niveau record de 18,4 millions de passagers. Ce bilan est globalement favorable, à l'image des résultats de l'ensemble des aéroports français, dont la fréquentation progresse de 6,3 % par rapport à 2010.

Fréquentation des principaux aéroports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011

	Nombre de passagers	Évolution 2011/2010 en %	Évolution annuelle moyenne 2006-2010 en %
Total aéroports Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 427 878	4,2	1,3
dont :			
Nice-Côte d'Azur	10 422 079	8,5	- 0,9
<i>dont low-cost</i>	3 427 006	16,6	- 3,2
Passagers locaux	10 406 767	8,5	- 0,9
Internationaux	6 225 633	9,8	0,3
Nationaux	4 181 134	6,7	- 2,4
<i>dont Nice-Paris</i>	3 031 003	4,9	- 2,6
Transit	15 312	1,5	- 8,0
Marseille-Provence	7 374 343	- 2,0	5,3
<i>dont low-cost</i>	1 388 427	- 20,1	44,6
Passagers locaux	7 223 761	- 1,6	5,3
Internationaux	3 858 410	0,8	8,8
Nationaux	3 365 351	- 4,1	2,2
<i>dont Marseille -Paris</i>	1 667 332	6,9	- 4,3
Transit	150 582	- 18,3	4,0
Toulon-Hyères	577 752	14,9	- 5,8
<i>dont low-cost</i>	134 692	30,5	- 11,0
Avignon-Caumont	27 976	- 3,8	- 22,8
<i>dont low-cost</i>	nd	nd	nd

nd : données non disponibles

Sources : DAC-SE, CCI Marseille-Provence, CCI Nice-Côte d'Azur

En Paca, avec 750 000 voyageurs supplémentaires, le trafic augmente de 4,2 % en 2011. Ceci s'explique par la croissance des vols internationaux (+ 5,4 % de passagers), très supérieure à celle des vols intérieurs (+ 1,6 %). Parallèlement, le public des vols *low-cost* augmente de 3,6 %. Cette clientèle progresse notamment sur les aéroports de Toulon (+ 31 %) et de Nice (+ 17 %). Ainsi, à Nice, *easyJet* dope la fréquentation de la desserte Nice-Lyon (+ 54 %), *Iberia-Vueling* permet un gain notable de trafic sur Nice-Toulouse (+ 21 %) et *BMI British Midland* contribue à la forte croissance du nombre de passagers entre Nice et les deux plates-formes londoniennes : Londres Heathrow (+ 15 %) et Londres Gatwick (+ 11 %). En outre, l'accroissement de l'offre sur certaines lignes comme Bruxelles (+ 15 %) et Stockholm (+ 40 %), confortent l'expansion de l'aéroport Nice-Côte d'Azur : avec 10,4 millions de passagers (+ 8,5 %), il établit un nouveau record de trafic.

À Toulon, les compagnies *low-cost* améliorent leurs résultats et s'adjugent 23 % de part de marché, soit davantage qu'à Marseille (19 %) mais nettement moins qu'à Nice (31 %). Au total, plus d'un quart des passagers de la région (27 %) volent sur une compagnie *low-cost*.

À Marseille, la baisse de l'activité à bas coût (- 20 %) se répercute sur le trafic global (- 2 %). La fermeture de treize lignes de la compagnie *Ryanair* et la réduction momentanée de certaines dessertes comme Nantes (- 21 %) ou Lille (- 26 %) expliquent ce bilan. Ce fléchissement d'affluence intervient malgré le bon démarrage de la base de province d'Air France, ouverte trop tardivement pour y pallier (octobre 2011).

Réduction du fret avionné

Les avions ont transporté 67 000 tonnes de fret au total dans la région en 2011 (-0,1 %). La plate-forme de Marseille Provence conserve sa place de premier aéroport de province, devant Toulouse depuis 2010. Son trafic (53 000 tonnes) progresse de 1,6 % en un an, à la différence de celui de l'aéroport de Nice qui glisse en dessous de 15 000 tonnes (-5,7 %). L'évolution positive de Marseille Provence se singularise aussi de la moyenne nationale (-4 %) et de province (-5,3 %).

En 2011, le trafic postal de la région (8,7 tonnes) décline sensiblement (-14 %), en raison de la stratégie de la Poste de diminuer globalement le recours au transport aérien. Ce trafic chute (-20 %) à Marseille et progresse (+6 %) à Nice.

Fret maritime : des vracs plus raffinés

En 2011, le grand port maritime de Marseille traite 88 millions de tonnes, soit un gain de 2,4 % en un an. À la différence de l'année 2010, les transports de *vracs liquides* (62,7 Mt) augmentent (+7%), sous l'effet de la hausse des importations de gaz énergétiques (+24 %) et de produits pétroliers raffinés (+16 %). L'afflux supplémentaire de raffinés répond à la fermeture d'une raffinerie alsacienne et à l'interruption de celle de l'étang de Berre. Au total, les flux d'hydrocarbures transportés (59,5 Mt) progressent de 8 %, soit deux fois plus que ceux des vracs liquides chimiques et agroalimentaires (3,3 Mt).

Trafic de marchandises des principaux ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011

	Volume de marchandises en millions de tonnes	Évolution 2011/2010 en %	Évolution annuelle moyenne 2005-2010 en %
Grand Port Maritime de Marseille	88,1	2,4	- 2,3
Marchandises diverses	15,6	- 1,4	0,4
<i>dont conteneurs</i>	9,3	0,1	1,0
Vrac solide	9,8	- 16,8	- 5,0
Vrac liquide	62,7	7,3	0,5
Hydrocarbures	59,4	7,7	- 2,5
Toulon	0,2	- 12,8	- 3,9
Nice	1,3	- 10,6	- 0,2
Total des ports	89,7	2,1	- 2,3

Sources : GPMM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

Autre poste des échanges, les *marchandises diverses* (15,6 Mt) décélèrent de 1 % par rapport à 2010. Le commerce de conteneurs reste stable en volume, mais les circulations de remorques sur rouliers baissent (-2 %).

Enfin, le marché des *vracs solides* (9,8 Mt) subit une forte réduction (-17 %), en dépit d'une belle campagne céréalière, qui accroît les exportations de 22 %. La dégradation du contexte économique général réduit en effet la demande de produits sidérurgiques, qui freine à son tour les échanges de minerais (-5 %). La moindre demande de charbon de la centrale de Gardanne participe également à la réduction de 48 % de ces flux maritimes.

Au port de Toulon, les trafics baissent de 11 % malgré la progression de 127 % des échanges avec la Turquie : ceux-ci représentent 40 % des volumes en 2011.

Passagers maritimes : les lignes régulières marquent le pas

En passant en deçà de 5,3 millions de passagers en 2011, le transport maritime de voyageurs marque le pas par rapport à l'année passée (-0,8 %). Ce faible recul est imputable à la baisse d'activité des lignes régulières (-3,0 %), de celles desservant la Corse (-1,6 %) mais surtout des lignes avec l'Afrique du Nord (-14 %). En revanche, la croisière continue d'être attractive (+4,7 %).

Trafic de croisiéristes des ports de Marseille, Nice-Villefranche et Toulon



Sources : GPMM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

Le service maritime régulier de la Corse est marqué par la concurrence âpre entre les trois grands ports régionaux de voyageurs. Sur cette destination, le trafic du port de Marseille renoue vigoureusement avec la croissance en 2011 (+28 %), après la baisse sensible de l'année passée (-9 %). Sa part de marché se redresse, grâce au renforcement de l'offre consécutif au départ d'un des deux prestataires maritimes du port varois (-11 %) et à la diminution de la fréquentation du port de Nice (-9,1 %). Quant à la baisse de clientèle sur la desserte de l'Afrique du Nord, elle est imputable, pour partie, à la révolution tunisienne. Enfin, le succès des croisières ne se dément pas aux ports de Marseille (+19 %) et de Cannes-Antibes (+9 %) ; en revanche Toulon et Nice perdent quelque peu de leur attrait. Marseille conserve ainsi la tête du classement des ports de croisière français.

Un long fleuve trop tranquille

En 2011, 7,2 millions de tonnes circulent sur le bassin Rhône-Saône. Le trafic y progresse (+1,1 % en un an), en dépit de la baisse de l'activité fluvio-maritime qui passe en deçà du million de tonnes (-11 %). Cependant, mesurée en tonne-kilomètre, le trafic fluvial perd 6,6 % par rapport à l'an dernier, en raison d'une baisse moyenne des distances parcourues. Ce contexte récessif concerne notamment les ports régionaux d'Arles et du Pontet. Avec 564 000 tonnes traitées, le port d'Arles abandonne 7,5 % par rapport au bon résultat de 2010. À l'exception des échanges de ciment et de produits métalliques, tous les postes y régressent. Au port du Pontet, le traitement de 205 000 tonnes subit une baisse drastique (-25 %). En revanche, pour ces deux ports, l'activité fluvio-maritime cumulée s'accroît par rapport à 2010 (+1,2 %).

Transport routier : des trajets plus courts

Le transport routier de marchandises se redresse en 2011, en raison de la croissance soutenue des flux, en volume (+10,7 %) et en tonne-kilomètre (+6,9 %). Quelle que soit leur nature, tous les flux participent à ce développement : les flux internes et même ceux entrants et sortants qui baissaient depuis 2007. Au cours de l'année 2011, la croissance du routier se renforce, jusqu'à atteindre +17 % en volume et +9 % en tonnes-kilomètres, entre les troisièmes trimestres 2010 et 2011.

Les volumes de marchandises transportés en 2011 se rapprochent ainsi des niveaux records atteints en 2007 et 2008. Ce rattrapage repose essentiellement sur le marché régional. En effet, malgré la hausse de cette année, la tendance de fond semble orientée vers la réduction des flux interrégionaux. Ainsi, les volumes routiers échangés entre Paca et les régions métropolitaines ont diminué de 14 % entre 2007 et 2011.

La part des volumes entrants ou sortants de la région dans le total des volumes n'est plus que de 23 % en 2011, au lieu de 28 % en 2007. La part des tonnes-kilomètres a aussi baissé, de 77 % à 73 %, sur la même période.

L'érosion du transport de longue distance apparaît dans la baisse des distances parcourues par les flux nationaux, entrants ou sortants de la région : avec une moyenne de 320 km parcourus en 2011, cette érosion est d'une quarantaine de kilomètres depuis 2003.

Transport routier de marchandises en Provence-Alpes-Côte d'Azur (flux hors transit)



Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, des Transports et du Logement – SOeS / Enquête TRM

Rédaction achevée le 26 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Bilan rédigé par l'Observatoire Régional des Transports, d'après les informations obtenues auprès de la DAC-SE (Direction de l'aviation Civile du Sud-Est), du Commissariat général au développement durable (Service de l'observation et des statistiques), du GPMM (Grand Port Maritime de Marseille), de VNF (Voies Navigables de France), des CCI de Nice-Côte d'Azur et du Var, de la Dreal-Paca et Direccte Paca.

Définitions

Desserte de remorques par rouliers

Les navires rouliers sont caractérisés par la présence d'une ou plusieurs portes dans la coque et de rampes qui permettent l'accès aux ponts garages de marchandises roulantes (véhicules sur roues ou remorques chargées).

Vrac

Le vrac désigne des marchandises qui ne sont pas emballées ou arrimées. Le terme est particulièrement employé dans le domaine du transport pour distinguer le transport des marchandises unitaires (sur palettes, en conteneurs ou en boîtes) des marchandises en vrac, comme le sable dans un camion-benne.

L'afflux de touristes étrangers conforte la reprise

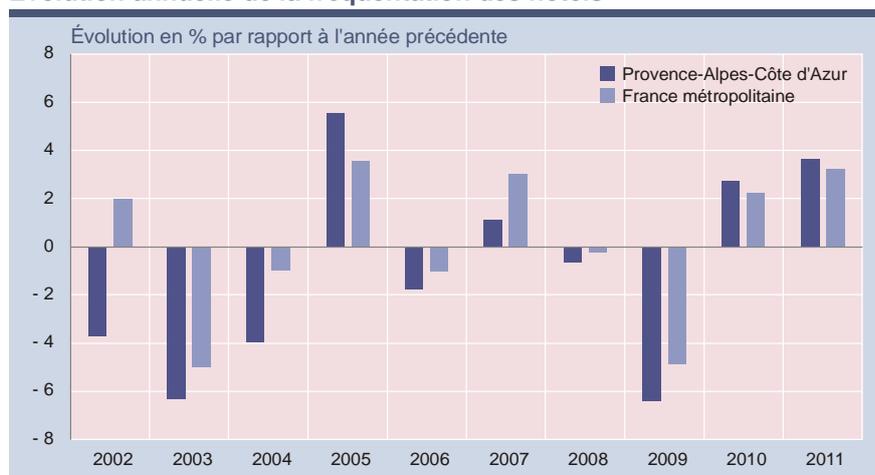
En 2011, Provence-Alpes-Côte d'Azur est au deuxième rang des régions françaises les plus fréquentées, après l'Île-de-France pour les hôtels et derrière le Languedoc-Roussillon pour les campings. La fréquentation des hôtels de la région progresse de 3,7 % par rapport à 2010 mais reste légèrement inférieure au niveau d'avant crise. Cette augmentation est due pour les deux tiers à la clientèle étrangère et concerne principalement les espaces littoral et rural. La fréquentation des campings, fortement perturbée par les intempéries de l'est varois en 2010, rebondit vivement en 2011 (+ 7,2 %).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de 2 000 hôtels offrant, en moyenne sur l'année 2011, une capacité de 60 000 chambres. Avec 21,3 millions de nuitées pour 10,5 millions de séjours, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région de province en matière de tourisme hôtelier de loisir et d'affaires.

La clientèle étrangère booste la fréquentation hôtelière

En 2011, pour la deuxième année consécutive, la fréquentation hôtelière augmente dans la région (+ 3,7 % après + 2,7 % en 2010, soit respectivement + 750 000 nuitées après + 550 000). L'évolution de la fréquentation hôtelière de Paca est légèrement supérieure à celle de la France de province (+ 3,2 %), et comparable à celle d'Île-de-France (+ 3,5 %). Hormis dans les Hautes-Alpes (- 7,5 %), cette progression est perceptible dans l'ensemble des départements de la région. Les Alpes-Maritimes enregistrent la plus forte hausse (+ 5,2 %), devant les Bouches-du-Rhône (+ 4,3 %), le Vaucluse (+ 3,5 %) et le Var (+ 2,6 %). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la hausse est plus modérée (+ 1,4 %).

Évolution annuelle de la fréquentation des hôtels



Sources : Insee, DGCIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Cette progression résulte de la hausse de fréquentation des touristes étrangers (+ 6,7 %, soit + 500 000 nuitées). En 2011, ils représentent 37,4 % de la fréquentation hôtelière régionale.

Cette progression se répartit sur l'ensemble des trimestres de l'année. Les Suisses (+ 14 %), les Allemands (+ 13 %), ainsi que les Britanniques (+ 8,8 %) sont venus plus nombreux, à l'inverse des Italiens (- 3,3 %). Ces quatre pays représentent à eux-seuls 61 % de la fréquentation hôtelière étrangère. Les Russes (4,9 % des clients étrangers) sont également venus davantage (+ 30 %). Leur fréquentation dépasse pour la première fois celles des Espagnols et des Néerlandais. Les touristes des autres nationalités sont dans leur ensemble venus également davantage (+ 9,1 %). Au sein des clientèles lointaines, qui représentent 21 % de la clientèle étrangère, l'Asie-Océanie (+ 16 %) contribue le plus à la hausse des nuitées. Les Chinois sont notamment beaucoup plus présents (+ 45 %). Les clientèles américaines sont également en hausse (+ 6,7 %) : les pays d'Amérique centrale et du Sud (+ 25 %) contribuent le plus à cette croissance. Au final, malgré cette deuxième hausse annuelle consécutive, la fréquentation étrangère reste encore en deçà de son niveau de 2008.

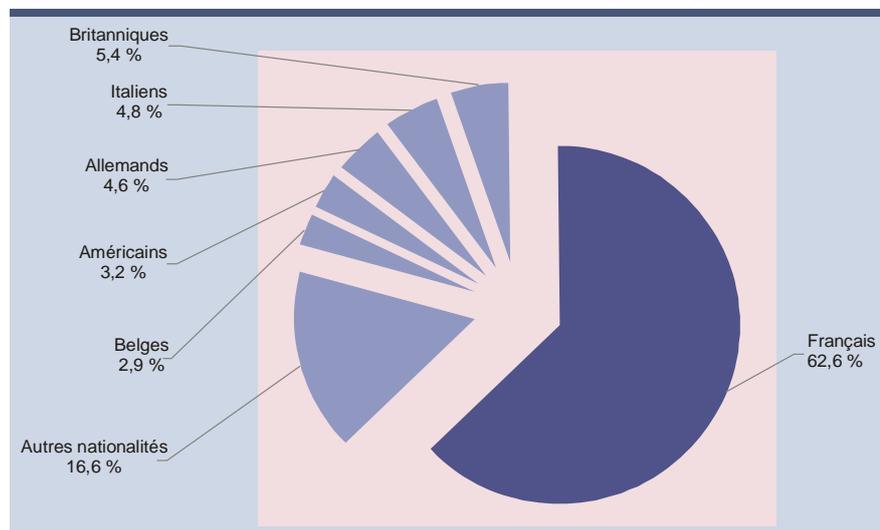
La fréquentation des touristes français progresse également en 2011 (+ 1,9 %, soit + 250 000 nuitées) mais se concentre sur le second semestre. En effet, entre janvier et juin 2011, 180 000 nuitées de moins sont enregistrées.

Fréquentation hôtelière en 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %	2011	Évolution 2011/2010 en %
Alpes-de-Haute-Provence	642	1,4	2,0	- 8,2
Hautes-Alpes	886	- 7,5	2,0	- 4,2
Alpes-Maritimes	8 832	5,2	2,3	2,2
Bouches-du-Rhône	5 204	4,3	1,8	2,9
Var	3 488	2,6	2,1	- 6,1
Vaucluse	2 210	3,5	1,7	- 0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 261	3,7	2,0	0,1
Île-de-France	68 067	3,5	2,1	0,4
Rhône-Alpes	18 039	5,9	1,8	- 0,3
Languedoc-Roussillon	7 531	1,4	1,7	0,5
France métropolitaine	198 367	3,2	1,8	- 0,1

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Structure de la clientèle hôtelière selon la nationalité en 2011



Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Contributions à l'évolution annuelle de la fréquentation hôtelière en 2011



Note de lecture : la hausse de fréquentation des hôtels de la région par les touristes français a contribué pour 1,22 point à l'évolution de la fréquentation touristique régionale entre 2010 et 2011 (+ 3,66 %). Celle des Allemands, Britanniques, Russes et Suisses a contribué respectivement à hauteur de 0,55 ; 0,45 ; 0,44 et 0,28 point. L'évolution de fréquentation des touristes Américains, Hollandais, Espagnols, Belges a participé pour 0,21 point, celle des autres nationalités a contribué pour 0,71 point. Enfin, la baisse de fréquentation des touristes Japonais, Danois et Italiens a pesé à hauteur de 0,20 point sur l'évolution régionale.

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Nouvelle hausse de fréquentation dans les hôtels 4 et 5 étoiles

Depuis plusieurs années, dans la région comme en France, la clientèle hôtelière s'oriente vers les établissements haut de gamme. Les hôtels s'adaptent à l'évolution de la demande et à la réforme, en cours, du classement des hébergements touristiques (cf. encadré) : les 0 et 2 étoiles diminuent leur offre en chambres (respectivement - 19,5 % et - 6,2 %), tandis que les 3 et 4-5 étoiles l'augmentent (+ 4,3 % et + 12,2 %).

En 2011, la fréquentation hôtelière régionale augmente dans les établissements 3 étoiles (+ 8,4 %) et bien davantage encore dans les 4-5 étoiles (+ 19,9 %). Inversement, elle diminue dans les hôtels 0-1 étoile (- 7,6 %) et 2 étoiles (- 5,7 %). Les hôtels 3 et 4-5 étoiles profitent de la forte hausse de fréquentation des touristes français (respectivement + 11,6 % et + 24,8 %), ainsi que de celle des étrangers (+ 4,6 % et + 9,8 %). La baisse enregistrée dans les catégories 0-1 étoile et 2 étoiles tient, à l'inverse, plus à la moindre fréquentation de la clientèle française (- 9,2 % et - 7,3 %) qu'à celle des touristes étrangers (- 0,8 % et - 0,5 %). La durée des séjours est quasi stable (+ 0,1 %) et s'établit à 2 jours en moyenne. Les touristes français ont séjourné légèrement moins longtemps dans les hôtels (- 0,8 %), tandis que les touristes étrangers ont allongé la durée de leurs séjours (+ 1,3 %).

Fréquentation selon la catégorie d'hôtels en 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Nombre de séjours Évolution 2011/2010 en %	Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %		2011	Évolution 2011/2010 en %
0 et 1 étoile	2 772	- 7,6	- 8,1	1,8	0,6
2 étoiles	6 512	- 5,7	- 6,0	1,9	0,3
3 étoiles	7 004	8,4	10,3	2,1	- 1,7
4 étoiles et +	4 973	19,9	21,7	2,2	- 1,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 261	3,7	3,6	2,0	0,1

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Les 60 000 chambres ouvertes, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, sont occupées à 59 %. Ce taux d'occupation croît de 3,3 points par rapport à 2010. Il demeure largement inférieur au taux constaté en Île-de-France (75 %), mais est légèrement supérieur à celui de toutes les autres grandes régions touristiques, hormis celui de la Corse (60 %). En nette hausse dans les départements du littoral et notamment dans les Alpes-Maritimes (+ 4,5 points), il augmente plus modérément dans le Vaucluse (+ 1,6 point) et se replie dans les deux départements alpins.

Hôtellerie en 2011

	Hôtels ouverts * nombre 2011	Chambres offertes Évolution 2011/2010 en %	Taux d'occupation	
			Taux 2011 en %	Évolution 2011/2010 en points
Alpes-de-Haute-Provence	134	2,7	50,3	- 0,6
Hautes-Alpes	181	- 2,9	47,8	- 1,8
Alpes-Maritimes	634	- 0,7	59,8	4,5
Bouches-du-Rhône	417	2,0	63,0	2,9
Var	435	0,6	57,3	3,9
Vaucluse	226	1,4	58,2	1,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 027	0,3	59,2	3,3
Île-de-France	2 354	0,1	74,9	2,3
Rhône-Alpes	2 101	1,1	58,1	4,7
Languedoc-Roussillon	906	- 1,5	54,6	2,0
France métropolitaine	17 230	0,3	61,1	2,7

* Hôtels ayant enregistré au moins une nuitée au cours de l'année 2011.

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Encadré : la réforme du classement des hébergements

Les évolutions de la fréquentation par catégorie d'hôtels dépendent en partie du changement de classification en cours. Celui-ci a pour conséquence de modifier sensiblement les effectifs des hôtels dans chaque catégorie, de manière non uniforme selon le nombre d'étoiles : les établissements qui estiment que leur classement sera amélioré ont davantage intérêt à accomplir la démarche d'homologation. Le passage de « 2 étoiles » ancienne classification à « 3 étoiles » nouvelle classification est, en particulier, assez fréquent. Il en va de même pour le passage de « 0 étoile » à « 1 étoile », la catégorie « 0 étoile » étant, à terme, vouée à disparaître.

Des touristes attirés par le littoral, mais également par le rural

La fréquentation des hôtels de **l'espace littoral**, qui inclut les grandes villes côtières de la région, représente 64 % de la fréquentation hôtelière régionale. Elle augmente de 4,9 % en 2011. Une part importante des nuitées (36 %) correspond à du tourisme d'affaires.

La fréquentation de la clientèle étrangère y progresse davantage que celle de la clientèle française (+ 8,1 %, contre + 2,6 %) ; sa part atteint 42 %. Dans l'espace littoral des Bouches-du-Rhône, la hausse est marquée (+ 6,0 %), en particulier pour les étrangers (+ 17 %). Dans celui du Var, la hausse de fréquentation des touristes français (+ 3,6 %, soit + 68 000 nuitées) est plus forte que celle des étrangers (+ 2,0 %, soit + 16 000 nuitées). La fréquentation de l'espace littoral des Alpes-Maritimes augmente également (+ 5,0 %), principalement du fait de la hausse de la fréquentation étrangère (+ 8,1 %).

Fréquentation hôtelière par type d'espace en 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Nombre de séjours		Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %	Évolution 2011/2010 en %	2011	Évolution 2011/2010 en %	
Littoral	13 585	4,9	3,4	2,2	1,4	
Montagne	1 139	- 3,0	4,0	2,2	- 6,8	
Rural	2 055	3,5	4,4	2,1	- 0,8	
Urbain	4 482	2,0	3,5	1,7	- 1,5	

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Les hôtels de **l'espace urbain non littoral**, qui comprend notamment Avignon et Aix-en-Provence, représentent 21 % du tourisme hôtelier régional. La fréquentation y augmente légèrement (+ 2,0 %), celle des touristes étrangers (+ 3,3 %) davantage que celle des Français (+ 1,4 %). Les évolutions des départements sont très contrastées : nette progression dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 11 %), entraînée par celle des étrangers (+ 23 %) ; augmentation plus modérée dans le Vaucluse (+ 3,2 %), les Alpes-Maritimes (+ 2,5 %) et les Bouches-du-Rhône (+ 1,9 %) ; baisse dans les autres départements.

La fréquentation des hôtels de **l'espace rural** (10 % de la fréquentation régionale) augmente (+ 3,5 %). La hausse est particulièrement importante pour les Alpes-Maritimes (+ 9,1 %). Seuls les espaces ruraux des départements alpins accueillent moins de touristes, notamment les Hautes-Alpes (- 5,2 %).

Dans **l'espace montagne** (5 % de la fréquentation hôtelière régionale), le recul de la fréquentation en 2011 est prononcée (- 3,0 %), malgré une vive hausse durant la saison estivale (+ 7,0 % de mai à septembre par rapport à la même période de l'année précédente).

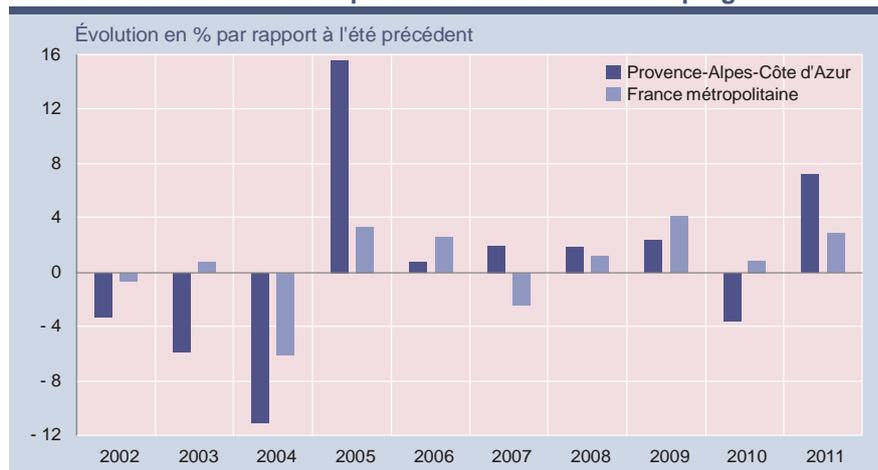
Record de fréquentation dans les campings

Pendant l'été 2011 (mai à septembre), la fréquentation des campings rebondit vivement dans la région (+ 7,2 %). Ce regain d'activité répond à la baisse enregistrée en 2010 (- 3,6 %), imputable en majeure partie aux intempéries dans l'est varois. Avec 14,6 millions de nuitées, Provence-Alpes-Côte d'Azur se place derrière le Languedoc-Roussillon et retrouve en 2011 le 2^e rang des régions françaises, qu'elle avait perdu en 2010 au profit de l'Aquitaine. En un an, la région enregistre quasiment un million de nuitées supplémentaires. La fréquentation des campings se hisse ainsi à un niveau record ; Paca contribue à hauteur d'un tiers à la hausse constatée au niveau national (+ 2,8 %, soit + 2 950 000 nuitées).

Le département du Var, qui représente la moitié de la fréquentation régionale, gagne 530 000 nuitées (+ 7,9 %) et efface quasiment ses pertes de 2010 (- 560 000 nuitées), malgré des capacités d'accueil inférieures de 10 % par rapport à 2009. Cette baisse des capacités d'accueil est largement compensée par la hausse du taux d'occupation (+ 3,4 %). Hormis dans les Hautes-Alpes où la fréquentation baisse légèrement (- 1,5 %), les autres départements progressent, plus fortement dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse (+ 12,9 %) que dans les Alpes-de-Haute-Provence ou les Alpes-Maritimes (respectivement + 3,7 % et + 2,7 %).

La hausse du nombre de séjours dans les campings de Paca est également marquée en 2011 (+ 9,8 %), alors que leur durée moyenne baisse légèrement, passant de 6,7 à 6,5 jours. Ce constat est valable tant pour les séjours des Français que pour ceux des étrangers.

Évolution annuelle de la fréquentation estivale des campings



Sources : Insee, DGCIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Fréquentation des campings au cours de l'été* 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %	2011	Évolution 2011/2010 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 817	3,7	6,5	8,7
Hautes-Alpes	1 236	- 1,5	5,9	- 0,3
Alpes-Maritimes	1 038	2,7	5,8	7,3
Bouches-du-Rhône	1 734	13,2	5,5	- 2,2
Var	7 234	7,9	7,5	2,1
Vaucluse	1 572	12,9	5,3	1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 630	7,2	6,5	- 2,3
Languedoc-Roussillon	18 865	5,4	7,0	0,5
Aquitaine	14 493	3,4	6,6	1,7
Pays de la Loire	10 510	1,0	6,2	3,3
France métropolitaine	106 778	2,8	5,4	1,0

* La saison d'été 2011 recouvre la période de mai à septembre.

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Campings, été* 2011

	Campings ouverts ** nombre	Emplacements offerts	Taux d'occupation	
			Taux 2011 en %	Évolution 2011/2010 en points
	2011	Évolution 2011/2010 en %		
Alpes-de-Haute-Provence	110	- 0,9	41,8	2,9
Hautes-Alpes	119	- 2,5	30,0	0,4
Alpes-Maritimes	78	2,6	43,6	2,7
Bouches-du-Rhône	64	6,7	47,8	3,7
Var	214	- 3,2	50,7	3,4
Vaucluse	80	3,9	49,8	3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	665	- 0,3	45,8	3,0
Languedoc-Roussillon	721	- 0,7	44,3	2,7
Aquitaine	673	0,6	38,0	1,7
Pays de la Loire	603	2,2	38,1	- 0,4
France métropolitaine	7 390	- 0,4	36,5	1,1

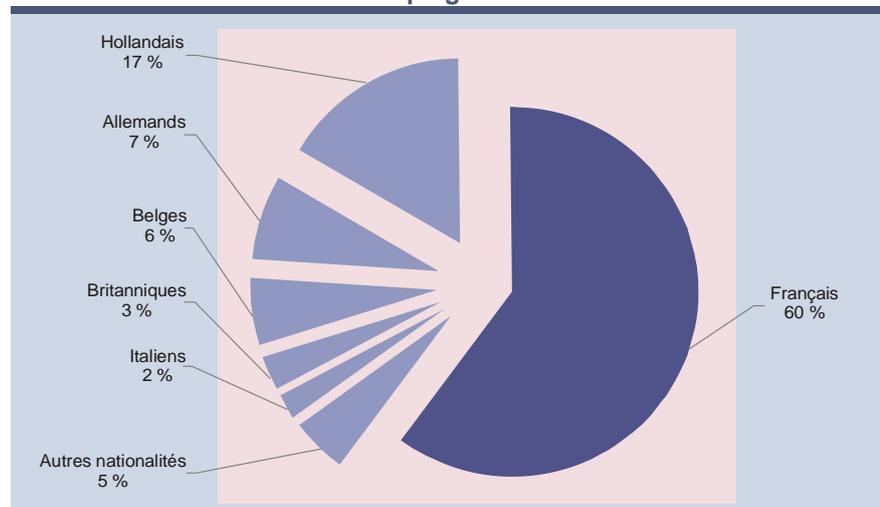
* La saison d'été 2011 recouvre la période de mai à septembre.

** Campings ayant enregistré au moins une nuitée au cours de la saison d'été

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

La fréquentation des touristes français, qui comptent pour 60 % de la clientèle des campings, augmente de 5,6 % en 2011 (soit + 465 000 nuitées) ; celle des touristes étrangers de 9,8 % (+ 515 000 nuitées). Cette évolution concerne la plupart des nationalités. À eux trois, les Allemands, les Hollandais et les Belges y contribuent à hauteur de 90 %. Seul le nombre de nuitées des touristes britanniques diminue (- 4,7 %, soit - 24 000 nuitées).

Structure de la clientèle des campings selon la nationalité en 2011



Sources : Insee, DGCS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Contributions à l'évolution de la fréquentation annuelle estivale des campings en 2011



Note de lecture : la hausse de fréquentation durant l'été 2011 (par rapport à 2010) des campings de la région par les touristes français a contribué pour 3,4 points à la progression de la fréquentation touristique régionale (+ 7,2 %). Les Hollandais, les Allemands, les Belges, les Italiens et les Suisses ont également fréquenté plus les campings de la région qu'en 2010 : ils ont ainsi contribué globalement à hauteur de 4,1 points à l'évolution de la fréquentation estivale des campings en 2011. La fréquentation de l'ensemble des autres nationalités a légèrement baissé (- 0,3 %).

Sources : Insee, DGCS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Un engouement de plus en plus marqué pour les emplacements locatifs

Depuis plusieurs années, la clientèle des campings recherche de plus en plus une offre de confort avec des emplacements équipés. Pour faire face à cette nouvelle demande, les propriétaires ont donc fortement investi sur ce segment. Au cours de l'été 2011, les emplacements locatifs (bungalow, mobile-home) enregistrent une nouvelle hausse de fréquentation (+ 12,4 %), accentuant encore la tendance observée. La fréquentation des emplacements locatifs progresse ainsi de 2 points et s'établit à 43 % du total des nuitées. L'attrait pour ce type d'emplacement se vérifie tant pour les touristes français qu'étrangers, mais également pour toutes les catégories de campings. Contrairement à l'année 2010, la fréquentation des emplacements nus augmente également (+ 3,6 %, après - 8,9 %), mais uniquement du fait des touristes étrangers.

Fréquentation des campings par catégorie et type d'emplacement au cours de l'été* 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Nombre de séjours	Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %	Évolution 2011/2010 en %	2011	Évolution 2011/2010 en %
Emplacements nus	8 269	3,6	14,0	5,6	- 3,9
1 et 2 étoiles	2 702	2,3	4,6	4,9	- 2,2
3 et 4 étoiles	5 567	4,2	9,7	6,0	- 5,0
Emplacements locatifs	6 361	12,4	14,0	8,3	- 1,4
1 et 2 étoiles	1 066	17,7	20,3	7,9	- 2,2
3 et 4 étoiles	5 296	11,3	12,7	8,4	- 1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 630	7,2	9,8	6,5	- 2,3

* La saison d'été 2011 recouvre la période de mai à septembre.

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

L'espace littoral efface ses pertes de 2010

Dans l'**espace littoral**, la fréquentation des campings rebondit vivement (+ 8,3 %), la clientèle étrangère augmentant plus fortement que la clientèle française. Ce redressement, qui compense largement la baisse enregistrée en 2010 (- 7,2 %), est cependant inégal selon les départements. En effet, si la contribution du Var et des Bouches-du-Rhône est forte (respectivement + 5,4 et + 2,5 points), celle des Alpes-Maritimes reste plus modeste (+ 0,4 point).

Fréquentation des campings par type d'espace au cours de l'été* 2011

	Fréquentation en milliers de nuitées		Nombre de séjours	Durée moyenne des séjours en jours	
	2011	Évolution 2011/2010 en %	Évolution 2011/2010 en %	2011	Évolution 2011/2010 en %
Littoral	7 450	8,3	11,6	7,1	- 2,9
Hors littoral	7 181	6,1	8,2	6,0	- 2,0

* La saison d'été 2011 recouvre la période de mai à septembre.

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Le regain de fréquentation de l'**espace non littoral** est également marqué (+ 6,1 %), mais ne concerne pas tous les départements. La progression est vive dans le Var et les Bouches-du-Rhône (plus de 10 % de hausse), elle est moins soutenue dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 3,7 %). Dans les Alpes-Maritimes, le nombre de nuitées est stable. Il diminue dans les Hautes-Alpes (- 1,5 %).

Rédaction achevée le 10 mai 2012

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sources et définitions

Source

La notion d'activité touristique est ici associée à la fréquentation des hôtels et des campings, illustrée par des volumes de nuitées. Les données commentées proviennent d'un dispositif d'enquêtes mensuelles conduites en partenariat entre l'Insee, la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), le Comité régional du tourisme (CRT) et les Comités départementaux du tourisme (CDT), auprès des gérants d'hôtels et de campings.

Pour les hôtels de tourisme, ces enquêtes sont effectuées toute l'année sur un échantillon d'établissements. Pour les campings, l'enquête est exhaustive de mai à septembre. En revanche, aucune donnée statistique n'est disponible pour les autres formes d'hébergement, qui représentent une part importante de l'hébergement touristique.

.../...

Sources et définitions (suite)

Définitions

Clientèles lointaines

Clientèles des hôtels classés, originaires d'Asie, Océanie, Proche et Moyen-Orient, Amériques et Afrique (hors Algérie, Maroc, Tunisie).

Durée moyenne de séjour

Rapport exprimé en jours entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées (ou de séjours).

Emplacement

Emplacement d'un camping destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement peut être nu (destiné à accueillir une tente ou une caravane par exemple) ou locatif (chalet, bungalow, mobile-home, habitation légère de loisir).

Nuitées (ou fréquentation)

Nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ; ainsi, six nuitées seront comptabilisées, pour un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel, de même que pour six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Séjours (ou arrivées)

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les jours de fermeture).

Pour en savoir plus

- « Campings été 2011 - Record de fréquentation », *Synthèse Flash n° 26*, décembre 2011.
- « Hôtels été 2011 - Les touristes étrangers confortent la reprise », *Synthèse Flash n° 25*, décembre 2011.

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique *La conjoncture régionale*)

Démographie

Le nombre de naissances reste élevé

Au 1^{er} janvier 2011, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 4 944 000 habitants. Depuis 1999, sa croissance est supérieure à la tendance nationale. En 2011, le nombre des naissances est légèrement inférieur au niveau exceptionnel atteint en 2010. Parallèlement, les décès augmentent très peu. L'excédent naturel reste donc à un niveau élevé, comparable à celui des cinq années précédentes.

Croissance soutenue de la population régionale depuis 1999

Au 1^{er} janvier 2011, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 4 944 000 personnes. Depuis 1999, la région a ainsi gagné près de 36 500 habitants par an. Cela correspond à une croissance annuelle de 0,8 %, qui situe Provence-Alpes-Côte d'Azur au-dessus de la tendance nationale (+ 0,6 % par an en France métropolitaine). Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionne ainsi au huitième rang des régions métropolitaines en matière de dynamisme démographique sur cette période.

Estimations de population au 1^{er} janvier 2011

	Effectifs	Taux annuel moyen d'évolution 1999-2010 en %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 944 000	0,78
France métropolitaine	63 128 000	0,63

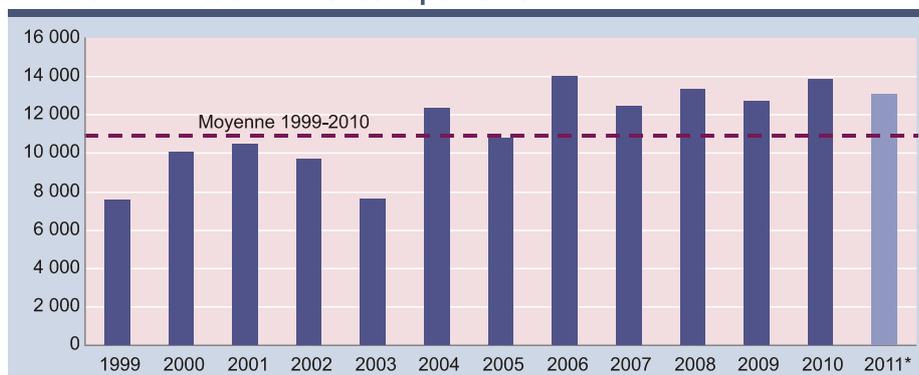
Source : Insee - Recensements de population, Estimations de population - Données provisoires pour 2011

Sur la période du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2011, la croissance de la population régionale a été alimentée en grande partie par les migrations. L'excédent des naissances sur les décès totalise 135 000 personnes sur cette période.

Année 2011 : un niveau de naissances toujours élevé

Dans la région, selon les chiffres provisoires disponibles pour 2011, l'excédent naturel est soutenu, comparable à celui des cinq dernières années. Depuis 2006, le solde naturel (naissances moins décès) est supérieur à 13 000 personnes contre 11 000 en moyenne pour les douze dernières années. Cette dynamique s'explique par l'effet conjugué d'un niveau élevé de naissances et d'une hausse très modérée du nombre des décès.

Excédent naturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur

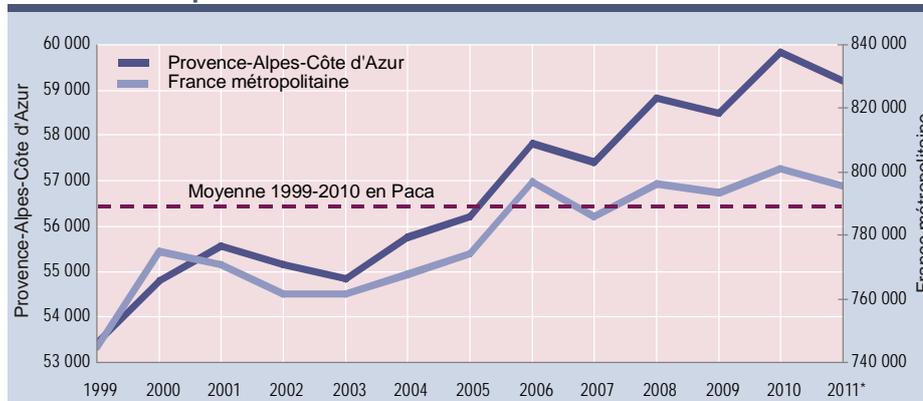


* Données provisoires

Source : Insee, état civil

Le nombre de naissances de l'année 2011 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (59 200 bébés), en léger recul par rapport à 2010, reste très proche du record atteint l'année précédente (- 1,0 %, soit 600 naissances en moins par rapport à 2010). Cette légère baisse ne remet pas en cause une tendance à la hausse des naissances, en cours dans la région comme au niveau national depuis 2004. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le nombre des naissances baisse en 2011 (- 0,7 %) et s'établit à 795 500.

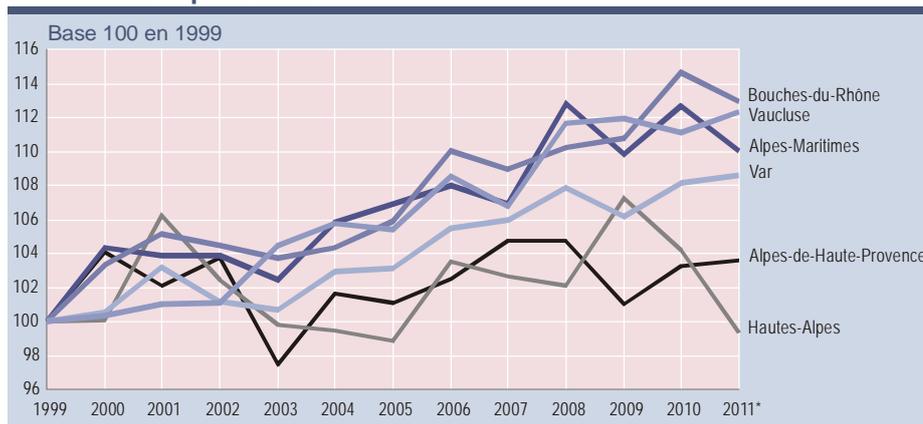
Naissances depuis 1999



* Données provisoires
Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Dans la région, la baisse du nombre de naissances concerne trois départements sur six : les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. Pour la deuxième année consécutive, la baisse en variation annuelle la plus forte (- 4,7 %, soit 41 naissances en moins) est enregistrée dans les Hautes-Alpes.

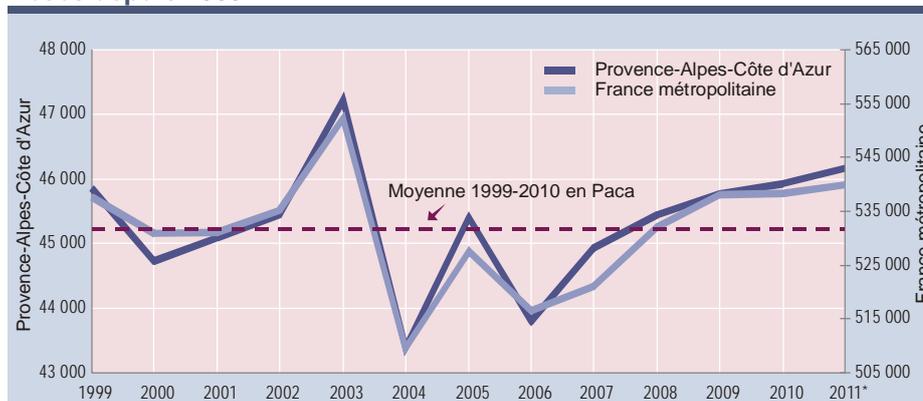
Naissances depuis 1999



* Données provisoires
Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Plus de 46 100 décès ont été enregistrés dans l'année en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par rapport à 2010, le nombre de décès augmente faiblement (+ 0,5 %). Au plan national, l'évolution est comparable (+ 0,3 %).

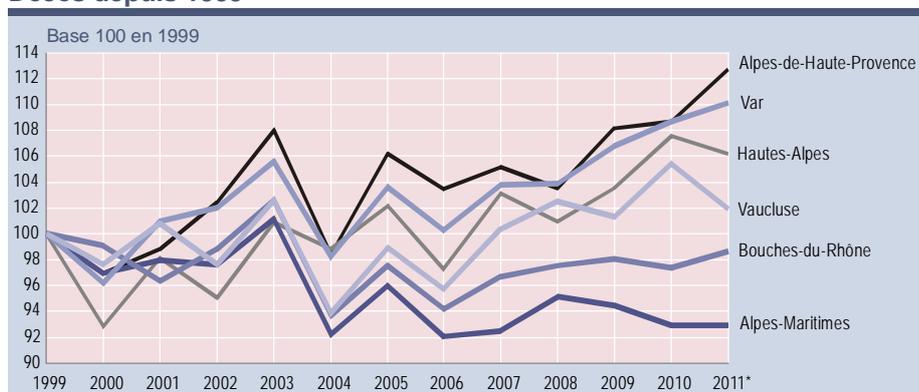
Décès depuis 1999



* Données provisoires
Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Le nombre de décès augmente dans trois départements sur six : les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et le Var. Dans chacun des départements, à l'exception des Alpes-Maritimes, il est supérieur en 2011 à la moyenne des 12 années précédentes.

Décès depuis 1999



* Données provisoires
Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Les Bouches-du-Rhône, qui représentent 40 % de la population régionale, concentrent plus de 70 % de l'excédent naturel régional de 2011. Cette proportion est stable par rapport à 2010, bien que le solde naturel de ce département baisse légèrement. Dans le Vaucluse, le solde naturel rebondit nettement en 2011 après la baisse de 2010. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances pour la septième année consécutive.

Naissances, décès et solde naturel par département

	Naissances				Décès				Solde naturel (naissances - décès)			
	2011*	Moyenne 1999-2010	Écart à la moyenne en 2011	Évolution 2011/2010 en %	2011*	Moyenne 1999-2010	Écart à la moyenne en 2011	Évolution 2011/2010 en %	2011*	Moyenne 1999-2010	Écart à la moyenne en 2011	Évolution 2011/2010
Alpes-de-Haute-Provence	1 552	1 531	21	0,3	1 713	1 570	143	3,7	- 161	- 40	- 122	- 56
Hautes-Alpes	1 401	1 442	- 41	- 4,7	1 290	1 215	75	- 1,3	111	227	- 116	- 52
Alpes-Maritimes	11 969	11 583	386	- 2,4	10 866	11 201	- 335	- 0,0	1 103	382	721	- 284
Bouches-du-Rhône	26 036	24 622	1 414	- 1,5	16 672	16 497	175	1,3	9 364	8 124	1 240	- 607
Var	11 211	10 710	501	0,5	10 750	10 002	748	1,4	461	708	- 247	- 95
Vaucluse	7 042	6 624	418	1,1	4 875	4 769	106	- 3,3	2 167	1 855	312	240
Provence-Alpes-Côte d'Azur	59 211	56 511	2 700	- 1,0	46 166	45 256	911	0,5	13 045	11 256	1 789	- 854
France métropolitaine	795 500	777 431	18 069	- 0,7	539 901	530 840	9 060	0,3	255 600	246 591	9 009	- 7 091

* données provisoires en 2011.

Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Rédaction achevée le 8 mars 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Méthodologie et définitions

L'estimation de la population régionale au 1^{er} janvier 2011 est fondée sur la population municipale légale au 1^{er} janvier 2009 (source : recensement de la population), les données d'état civil et une estimation du solde migratoire pour 2009 et 2010.

Pour les naissances et les décès, l'Insee réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies sur les bulletins d'état civil. Sont considérés ici les naissances et les décès domiciliés (comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile du décédé). Le nombre de naissances correspond au nombre total d'enfants nés vivants au cours de l'année civile. Au moment de la clôture de ce document, les données relatives aux naissances et aux décès sont provisoires pour l'année 2011.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2011 : la fécondité reste élevée », *Insee Première n° 1385*, janvier 2012.
- « 130 ans de recensements : depuis 1876, la population de la région a triplé », *Synthèse Flash n° 29*, janvier 2012.
- « Recensement de la population : en 10 ans la région a gagné plus de 380 000 habitants », *Synthèse Flash n° 27*, janvier 2012.

Enseignement

Stabilité des effectifs scolaires, taux de réussite au baccalauréat en hausse

À la rentrée scolaire 2011, le nombre d'élèves scolarisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur est stable. Mais les évolutions sont contrastées entre les deux académies de la région : hausse des effectifs à Aix-Marseille et légère baisse à Nice. Les résultats obtenus au baccalauréat dans la région sont en hausse à la session de juin 2011. Ils restent cependant inférieurs à la moyenne nationale.

Évolution contrastée du nombre d'élèves entre les deux académies

À la rentrée 2011, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille 900 534 élèves dans les établissements scolaires des premier et second degrés sous tutelle de l'Éducation nationale. Soit 428 jeunes de plus qu'en 2010. Cette quasi-stabilité marque un palier par rapport à la croissance des effectifs d'élèves observée la rentrée précédente.

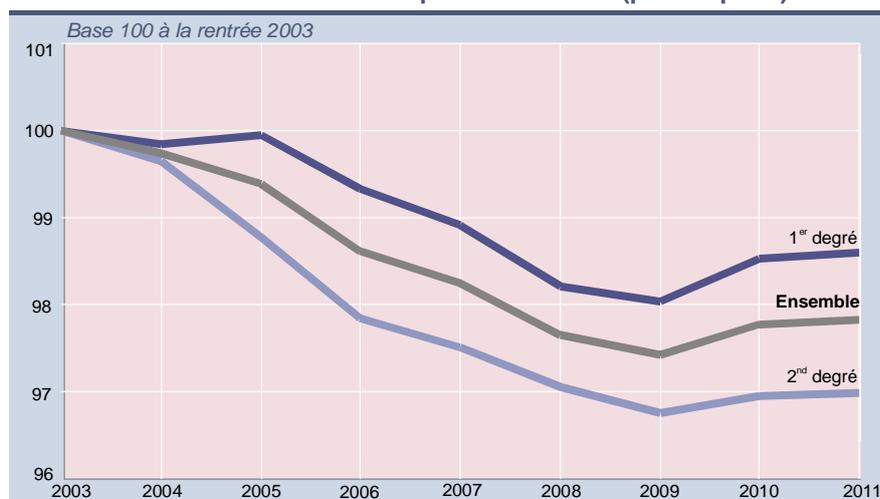
Dans le premier degré (école maternelle et élémentaire), la hausse des effectifs est limitée : le primaire accueille au total 297 élèves supplémentaires en 2011 par rapport à 2010, soit + 0,06 %. Mais les évolutions sont inverses entre les écoles maternelles et élémentaires. Conséquence du nombre élevé des naissances ces dernières années, les effectifs des écoles préélémentaires progressent en effet de façon soutenue, (+ 1 959 élèves, soit + 1,1 %). Cette évolution est quasiment compensée par une baisse sensible des effectifs des écoles élémentaires (- 0,6 %, soit - 1 662 élèves).

Dans le second degré (collège et lycée), les effectifs d'élèves sont quasiment stables : ils progressent de seulement 131 élèves entre les deux rentrées 2010 et 2011. Néanmoins, les évolutions sont différentes dans les collèges et les lycées : les effectifs de collégiens sont stables (+ 12 élèves), alors que le nombre de lycéens augmente sensiblement (+ 999 élèves). Dans l'enseignement post-baccalauréat, les effectifs progressent légèrement (+ 157 étudiants), alors qu'ils se replient dans les lycées professionnels (- 1 037 élèves).

Au sein de la région, les deux académies enregistrent des évolutions d'effectifs de sens opposé : en hausse dans l'académie d'Aix-Marseille (+ 0,2 %) et en baisse dans l'académie de Nice (- 0,1 %).

Pour le premier degré, l'académie de Nice gagne 341 élèves en 2011, alors que celle d'Aix-Marseille perd 44 élèves. Cependant, ces évolutions contraires au sein du 1^{er} degré masquent des tendances similaires dans les deux académies : le préélémentaire continue de progresser à un rythme soutenu à Aix-Marseille et à Nice (respectivement + 990 et + 969 élèves) ; l'enseignement élémentaire perd des élèves dans les deux académies (- 1 034 à Aix-Marseille et - 628 à Nice).

Effectifs scolaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public+privé)



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

Effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur (enseignement public et privé)

Enseignement	Rentrée scolaire 2011						
	Académie d'Aix-Marseille			Académie de Nice			Paca Total
	Public	Privé (5)	Total	Public	Privé (5)	Total	
1^{er} degré	251 528	30 517	282 045	176 084	16 321	192 405	474 450
Préélémentaire	96 193	10 753	106 946	66 976	5 316	72 292	179 238
Élémentaire + spécial	155 335	19 764	175 099	109 108	11 005	120 113	295 212
2nd degré	197 445	57 407	254 852	145 434	25 798	171 232	426 084
Collèges + SEGPA (1)	114 034	27 466	141 500	85 533	14 816	100 349	241 849
Lycées professionnels (2)	24 675	9 321	33 996	15 135	2 777	17 912	51 908
Lycées (3)	49 976	15 026	65 002	38 498	6 601	45 099	110 101
Post-bac (4)	8 760	5 594	14 354	6 268	1 604	7 872	22 226
Total	448 973	87 924	536 897	321 518	42 119	363 637	900 534

(1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

(2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les MC, les UPI et les DIMA.

(3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT) et les UPI.

(4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac.

(5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat.

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

Effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur (enseignement public et privé)

Enseignement	Évolution 2011/2010					
	Aix-Marseille		Nice		Paca	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %
1^{er} degré	- 44	- 0,0	341	0,2	297	0,1
Préélémentaire	990	0,9	969	1,4	1 959	1,1
Élémentaire + spécial	- 1 034	- 0,6	- 628	- 0,5	- 1 662	- 0,6
2nd degré	1 003	0,4	- 872	- 0,5	131	0,0
Collèges + SEGPA (1)	177	0,1	- 165	- 0,2	12	0,0
Lycées professionnels (2)	523	1,6	- 1 560	- 8,0	- 1 037	- 2,0
Lycées (3)	232	0,4	767	1,7	999	0,9
Post-bac (4)	71	0,5	86	1,1	157	0,7
Total	959	0,2	- 531	- 0,1	428	0,0

(1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

(2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les MC, les UPI et les DIMA.

(3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT) et les UPI.

(4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac.

(5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat.

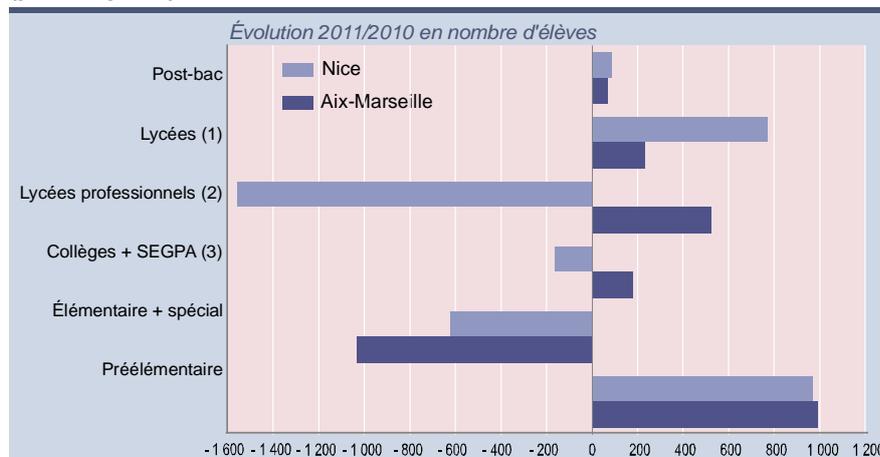
Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

Dans le second degré, l'académie de Nice perd 872 élèves, alors que celle d'Aix-Marseille gagne 1 003 élèves. Les effectifs des collèges évoluent peu mais en sens opposé : en faible hausse pour l'académie d'Aix-Marseille (+ 177 élèves), en faible baisse pour celle de Nice (- 165 élèves). Dans les lycées, le nombre d'élèves progresse dans les deux académies, à un rythme légèrement plus soutenu pour Nice (+ 767 élèves contre + 232 pour Aix-Marseille). En revanche, dans les lycées professionnels, les évolutions des effectifs sont de sens opposé : l'académie d'Aix-Marseille accueille 523 lycéens professionnels supplémentaires alors que l'académie de Nice en perd 1 560.

La réforme de la voie professionnelle fait en effet cohabiter les baccalauréats professionnels en 2 ans et les nouveaux baccalauréats en 3 ans. Dans l'académie de Nice, les anciens baccalauréats professionnels en 2 ans ont totalement disparu, alors qu'ils existent encore cette année dans l'académie d'Aix-Marseille.

Pour le post-baccalauréat, les effectifs augmentent de nouveau dans les deux académies (+ 157 élèves à elles deux, soit + 0,7 %).

Effectifs scolaires, y compris post-bac, en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public+privé)



(1) Y compris les sections générales et technologiques - hors post-baccalauréat.
 (2) Y compris les sections d'enseignement professionnel.
 (3) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.
 Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

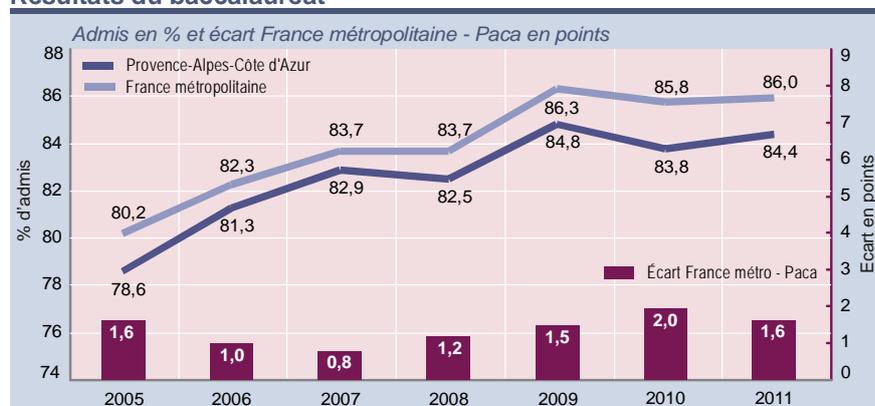
La scolarisation dans le secteur privé reste plus fréquente dans l'académie d'Aix-Marseille que dans celle de Nice. Dans le premier degré, ce secteur accueille en effet 10,8 % des élèves à Aix-Marseille contre 8,5 % à Nice. Dans le second degré, les différences sont plus sensibles encore : 22,5 % de l'ensemble des élèves sont dans le privé à Aix-Marseille contre 15,1 % à Nice.

Baccalauréat : résultats en hausse mais toujours inférieurs à la moyenne nationale

En juin 2011, 84,4 % des candidats de la région ont été admis au baccalauréat. Le taux de réussite augmente ainsi de 0,6 point par rapport à la session précédente. Il reste cependant en-dessous de la moyenne nationale (86 %, en hausse de 0,2 point) quel que soit le type de baccalauréat considéré. L'écart observé avec les résultats nationaux se réduit puisqu'il passe de 2 à 1,6 point entre 2010 et 2011.

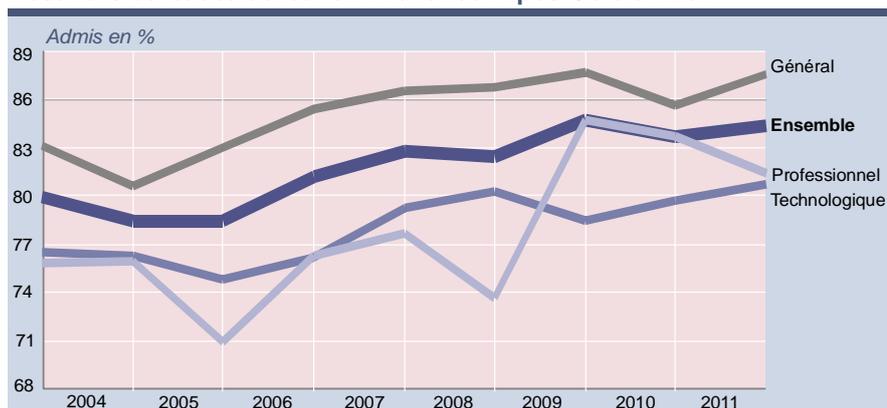
La progression des résultats régionaux tient à l'amélioration conjointe des résultats des baccalauréats général et technologique. Pour le premier, le taux de réussite progresse de 1,9 point, passant de 85,7 % en 2010 à 87,6 % en 2011. Pour le baccalauréat technologique, il augmente de 1,1 point, avec un taux d'admis de 80,9 %. À l'inverse, pour le baccalauréat professionnel, où le nombre de candidats a augmenté de 36 %, le taux d'admis diminue, passant de 83,7 % en 2010 à 81,5 % en 2011, soit une baisse de 2,2 points.

Résultats du baccalauréat



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

Résultats du baccalauréat en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : la mise en place d'une session de rattrapage a contribué à faire augmenter le taux d'admis au baccalauréat professionnel en 2009.

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP

Le taux de réussite pour la série générale de l'académie d'Aix-Marseille (88 %) est légèrement supérieur à celui de l'académie de Nice (87,1 %). À l'inverse, le taux de réussite au baccalauréat technologique de l'académie d'Aix-Marseille (80 %) est inférieur à celui de l'académie de Nice (82,4 %). Concernant la série professionnelle, les taux de réussite sont identiques (81,5 %).

Résultats du baccalauréat, session 2011

Baccalauréat	Aix-Marseille			Nice		
	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis
Général	14 194	12 485	88,0	10 240	8 921	87,1
Technologique	7 179	5 744	80,0	4 080	3 362	82,4
Professionnel	6 662	5 430	81,5	6 563	5 347	81,5
Ensemble	28 035	23 659	84,4	20 883	17 630	84,4

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP (résultats tous ministères, y c. candidats libres)

Résultats du baccalauréat, session 2011

Baccalauréat	Paca			France métropolitaine		
	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis
Général	24 434	21 406	87,6	310 160	274 553	88,5
Technologique	11 259	9 106	80,9	149 372	123 711	82,8
Professionnel	13 225	10 777	81,5	176 443	148 437	84,1
Ensemble	48 918	41 289	84,4	635 975	546 701	86,0

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, BCP - DEPP (résultats tous ministères, y c. candidats libres)

Rédaction achevée le 2 mai 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Françoise Santoni
Rectorat d'Aix-Marseille

Jacques Clauzier
Rectorat de Nice

Emploi salarié

La hausse s'interrompt à l'été 2011

En 2011, l'emploi salarié des secteurs marchands (hors agriculture et particuliers employeurs) progresse de 0,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 9 000 emplois salariés sont ainsi créés au cours de l'année. La dégradation des perspectives économiques, survenue à l'été, interrompt pourtant la forte progression du premier semestre (+ 1,2 %). L'emploi salarié baisse au second semestre (- 0,4 %). Dans les services marchands, l'emploi progresse de 1 % sur un an, malgré une nette baisse de l'intérim (- 4,3 %). L'emploi dans la construction baisse également (- 1,3 %) pour la troisième année consécutive ; seul le département des Bouches-du-Rhône affiche une relative résistance dans ce secteur. Enfin, l'industrie régionale connaît une bonne année 2011 (+ 1,5 %), soutenue notamment par l'industrie aéronautique.

Fin 2011, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1 113 000 salariés dans les secteurs marchands hors agriculture et particuliers employeurs (cf. méthodologie), soit 9 000 emplois salariés supplémentaires sur un an (+ 0,8 %). La progression de l'emploi régional est un peu plus soutenue qu'au niveau de la France métropolitaine : + 0,4 % sur un an. Toutefois, ce rétablissement de l'emploi salarié est à nuancer, en Paca comme en France. L'année 2011 a en effet bien commencé, avec quelques 13 600 emplois créés dans la région au premier semestre. Mais au cours de l'été, les tensions sur les dettes publiques de la zone euro s'accroissent et les perspectives économiques se dégradent rapidement. En France comme dans la région, l'emploi salarié s'ajuste immédiatement. En Paca, 4 600 emplois sont ainsi détruits au cours du second semestre 2011. La région, qui avait mieux résisté à la dégradation générale de l'emploi durant la crise, est désormais affectée comme toutes les autres régions.

Évolutions de l'emploi salarié par secteur d'activité depuis 2009

	Évolution T4 2008-T4 2009		Évolution T4 2009-T4 2010		Évolution T4 2010-T4 2011	
	en effectifs	en %	en effectifs	en %	en effectifs	en %
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
Industrie	- 5 510	- 3,4	- 2 070	- 1,3	2 360	1,5
Construction	- 3 970	- 3,4	- 1 620	- 1,4	- 1 460	- 1,3
Tertiaire marchand	750	0,1	6 490	0,8	8 120	1,0
Ensemble	- 8 730	- 0,8	2 800	0,3	9 020	0,8
France métropolitaine						
Industrie	- 166 300	- 4,7	- 60 800	- 1,8	- 2 200	- 0,1
Construction	- 39 400	- 2,6	- 13 100	- 0,9	- 11 900	- 0,8
Tertiaire marchand	- 67 300	- 0,6	183 000	1,7	81 300	0,8
Ensemble	- 273 000	- 1,7	109 100	0,7	67 200	0,4

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs.

Source : Insee - Estimations d'emploi

En Paca comme en France, le secteur de la construction continue de perdre des emplois, tandis que le tertiaire marchand poursuit son rétablissement. Après une année 2010 qui avait renoué avec la hausse, les effectifs dans l'intérim repartent à la baisse, notamment sur la fin d'année 2011. Enfin, dans l'industrie, Paca se distingue de la tendance nationale et affiche une augmentation notable de ses effectifs.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ensemble des secteurs marchands



* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente.

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs.

Source : Insee - Estimations d'emploi

Dans les Bouches-du-Rhône, qui concentrent 44 % des emplois salariés de la région, les effectifs progressent de 1 % en 2011. Dans le Var (+ 1,3 %), l'industrie soutient largement la création d'emplois. Dans les Hautes-Alpes (+ 2,9 %), ce sont les services marchands qui contribuent le plus fortement au redressement de l'emploi. Le Vaucluse enregistre quant à lui une légère baisse des effectifs salariés (- 0,1 %).

Emploi salarié par secteur d'activité et par département

	Industrie		Construction		Tertiaire marchand		Ensemble	
	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %
Alpes-de-Haute-Provence	5 140	1,0	3 240	- 6,7	20 100	1,4	28 480	0,3
Hautes-Alpes	2 350	0,4	4 030	- 3,1	21 890	4,4	28 270	2,9
Alpes-Maritimes	30 660	1,4	24 150	- 1,4	206 670	0,5	261 480	0,4
Bouches-du-Rhône	78 740	1,3	42 760	0,3	370 520	1,0	492 020	1,0
Var	20 880	3,9	21 440	- 2,6	138 250	1,6	180 570	1,3
Vaucluse	20 040	0,4	13 210	- 2,1	88 940	0,1	122 190	- 0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	157 810	1,5	108 830	- 1,3	846 370	1,0	1 113 010	0,8
France métropolitaine	3 295 700	- 0,1	1 437 600	- 0,8	10 887 200	0,8	15 620 500	0,4

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs.

Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin du quatrième trimestre 2011 aux effectifs à la fin du quatrième trimestre 2010.

Source : Insee - Estimations d'emploi

Intérim : baisse en dent de scie des effectifs

L'emploi salarié du secteur **tertiaire marchand** représente en Paca plus des trois quarts de l'emploi salarié total, soit 6 points de plus qu'au niveau national. Sur l'année 2011, les effectifs de ce secteur progressent de 1 %, soit 8 100 emplois supplémentaires. Comme pour l'ensemble des emplois salariés, l'emploi tertiaire marchand augmente nettement au cours du premier semestre (+ 11 600 emplois en Paca) pour ensuite se replier au second semestre (- 3 500 emplois). Cette détérioration de l'emploi tertiaire marchand est également observée au niveau national. Sur l'ensemble de l'année 2011, les activités techniques, scientifiques et les services administratifs et de soutien (+ 3,3 %) suivies des activités financières et d'assurance (+ 2,5 %) sont les sous-secteurs dans lesquels l'emploi salarié augmente le plus fortement dans la région. Dans les autres activités de services, l'emploi recule : - 2,8 % sur un an soit 2 000 emplois supprimés.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand



* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente.

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs.

Source : Insee - Estimations d'emploi

Les effectifs **intérimaires** de la région ont augmenté timidement au premier trimestre 2011 pour reculer ensuite au second trimestre. Dans un climat marqué par l'accroissement des incertitudes économiques depuis l'été en zone euro, l'intérim régional a progressé au troisième trimestre pour finalement perdre du terrain en fin d'année. Au final, l'intérim s'inscrit en net recul sur un an (- 4,3 %, soit 1 500 emplois de moins en Paca).

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'intérim



* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente.
 Source : Insee - Estimations d'emploi

L'industrie crée des emplois en Paca

Au cœur de la crise, l'**industrie** régionale avait relativement bien résisté, avec des pertes d'emplois moindres qu'au niveau national. L'emploi industriel avait en effet diminué de - 3,4 % en 2009 (contre - 4,7 % en France), puis de - 1,3 % en 2010 contre - 1,8 % en France. En 2011, il se redresse (+ 1,5 % sur un an, soit 2 360 emplois supplémentaires) alors qu'il reste stable en France (- 0,1 %). L'industrie régionale est largement portée par la construction aéronautique, secteur qui crée à lui seul près de 1 100 emplois en 2011 dans la région. La dynamique de croissance d'Eurocopter à Marignane, explique vraisemblablement ce bon résultat. Les secteurs de la fabrication d'autres produits industriels (+ 1,9 %), de l'extraction, de la cokéfaction et du raffinage (+ 1 %), ainsi que la fabrication d'équipements électriques et informatiques (+ 0,5 %) ont également créé des emplois dans la région en 2011. Seules les industries agroalimentaires perdent un peu plus de 300 emplois au cours de l'année.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'industrie



* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente.
 Source : Insee - Estimations d'emploi

Au final, les créations d'emplois industriels enregistrées en 2011 permettent de retrouver le niveau d'emploi de fin 2009. On reste pourtant loin du niveau d'avant-crise : fin 2011, l'industrie régionale compte 6 830 emplois salariés en moins par rapport à la mi-2008, date du début de l'impact de la crise dans le secteur. Cependant, la baisse des effectifs dans l'industrie est une tendance de fond entamée depuis plusieurs décennies en Paca comme en France. Si le rythme de cette baisse a ralenti depuis 2001, cette tendance de fond expliquerait toutefois la perte de deux emplois industriels sur trois depuis mi-2008. L'impact estimé de la crise se limiterait ainsi à une perte de 2 300 emplois fin 2011.

La hausse de l'emploi industriel concerne l'ensemble des départements de Paca. Le Var (+ 3,9 %) arrive en tête des départements de la région, suivi par les Alpes-Maritimes (+ 1,4 %) et les Bouches-du-Rhône (+ 1,3 %).

Encore une année difficile pour la construction

Le secteur de la **construction** enregistre, pour la troisième année consécutive, une baisse de ses effectifs salariés (- 1,3 % en Paca en 2011 contre - 0,8 % en France). Les pertes d'emplois (- 1 460 en Paca sur 2011) sont toutefois un peu moins nombreuses qu'en 2010 (- 1 620 emplois). Depuis fin 2008 c'est-à-dire le début de la baisse des effectifs dans la construction, ce secteur a perdu 8 300 emplois, soit 7 % de l'emploi régional du secteur.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans la construction



* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente.

Source : Insee - Estimations d'emploi

En 2011, seul le département des Bouches-du-Rhône maintient ses emplois dans la construction. Le Var, qui avait résisté en 2010 (+ 1 %) enregistre en 2011 une chute de 2,6 % de ses effectifs dans ce secteur. Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, la part de l'emploi dans la construction (respectivement 11,4 et 14,3 %) est supérieure à la moyenne régionale (9,8 %). Les effectifs y diminuent fortement au cours de l'année 2011 (respectivement - 6,7 % et - 3,1 %).

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Quatrième trimestre 2011, données cvs			
	Paca		France métropolitaine	
	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %
Industrie	157 810	1,5	3 295 700	- 0,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	26 970	- 1,3	549 000	- 0,7
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	30 810	1,0	381 200	1,3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	19 270	0,5	454 400	- 0,3
Fabrication de matériels de transport	14 430	7,9	371 500	2,1
Fabrication d'autres produits industriels	66 330	1,9	1 539 600	- 0,5
Construction	108 830	- 1,3	1 437 600	- 0,8
Tertiaire marchand	846 370	1,0	10 887 200	0,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	239 330	0,7	3 025 500	0,7
Transports et entreposage	104 180	1,8	1 332 000	0,3
Intérim	34 450	- 4,3	568 900	- 3,7
Hébergement et restauration	100 880	0,1	964 500	1,5
Information et communication	37 190	1,7	715 500	2,1
Activités financières et d'assurance	50 480	2,5	849 200	2,2
Activités immobilières	23 490	1,1	239 000	0,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien; hors intérim	186 750	3,3	2 363 100	2,2
Autres activités de services	69 620	- 2,8	829 500	- 1,7
Ensemble des secteurs marchands non agricoles	1 113 010	0,8	15 620 500	0,4

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs.

Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin du quatrième trimestre 2011 aux effectifs à la fin du quatrième trimestre 2010.

Source : Insee - Estimations d'emploi

Rédaction achevée le 25 avril 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Bérangère Duplouy
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Méthodologie et définitions

ESTEL, un dispositif pour mesurer l'emploi annuel

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles d'emploi de l'Insee sont estimées avec le dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé). Ce nouveau dispositif a pour objectif de produire par une synthèse de sources administratives des estimations localisées d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques (France, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités. ESTEL vise à couvrir l'emploi total, salarié (au lieu de travail, comme au domicile) et non salarié (au lieu de travail) et par secteur d'activité détaillé. Pour les salariés, ESTEL utilise les Déclarations Annuelles de Données Sociales « grand format » (DADS stricto-sensu complétées par les données du Système d'information sur les agents des services publics - SIASP et celles des particuliers-employeurs). Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; et pour les non salariés hors agriculture les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS). Par rapport aux estimations d'emploi, l'utilisation de données individuelles permet de traiter directement les situations de multi-activité en comptant chaque personne uniquement dans son emploi principal. Ce dispositif donne le nombre de personnes en emploi au 31 décembre selon un concept d'emploi proche de celui du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. Les dernières données annuelles connues par le biais du dispositif ESTEL sont celles relatives au 31/12/2010 (provisoires).

ESTEL - EPURE 2 : un dispositif d'estimation trimestrielle de l'emploi salarié régional et départemental

Calées sur les estimations d'emploi annuelles issues d'ESTEL, l'Insee diffuse désormais des estimations d'emploi trimestrielles sur un champ restreint : celui de l'emploi salarié marchand (ou concurrentiel) non agricole. Les chiffres analysés dans cette note portent sur un champ restreint : les particuliers-employeurs ayant été exclus. La mesure de l'emploi est effectuée en fin de trimestre. Les dernières informations issues de ce dispositif sont celles relatives au quatrième trimestre 2011 (cf. Information Rapide de l'Insee n° 63 du 08 mars 2012).

Remarque sur l'intérim

Dans le cadre du dispositif ESTEL, la ventilation de l'intérim par secteur utilisateur (industrie, commerce, construction et services marchands par exemple), n'est disponible qu'à l'échelon national. Aux niveaux régional et départemental, seule une mesure globale de l'intérim est disponible, l'emploi intérimaire étant inclus, sauf mention contraire, dans le secteur des services marchands.

Créations d'emplois / Pertes d'emplois

Dans ce document, on entend par créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois effectivement créés et les emplois détruits.

Pour en savoir plus

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique *La conjoncture régionale*)

Marché du travail

Niveau record du chômage depuis 10 ans

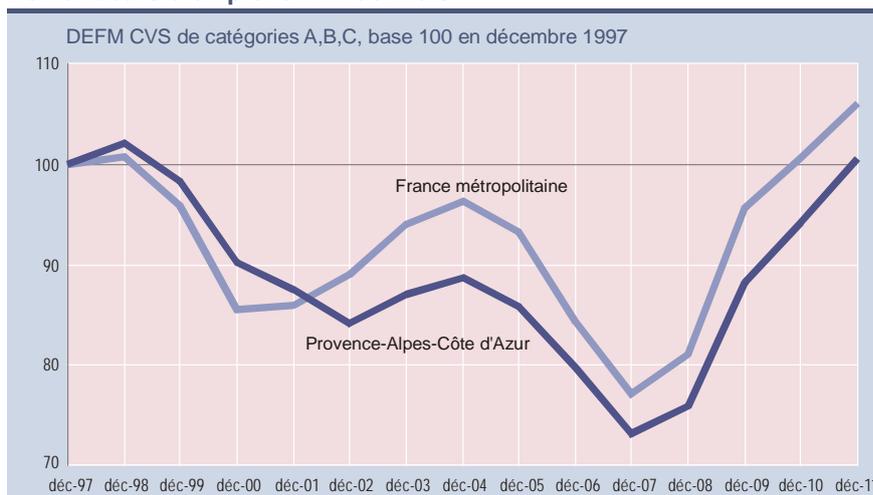
Entre décembre 2010 et décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C augmente de 6,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour la deuxième année consécutive, cette hausse est plus marquée que la tendance nationale (+ 5,5 %). Parallèlement, le taux de chômage régional augmente de 0,4 point pour s'établir à 11,2 % de la population active fin 2011. Il faut remonter à 2001 pour observer un tel niveau de chômage dans la région. L'écart avec le taux national, défavorable à la région, augmente de 0,2 point en 2011. Situation inédite, le Vaucluse enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région fin 2011.

Forte détérioration pour les seniors et les demandeurs d'emploi de très longue durée

Fin décembre 2011, 366 170 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont inscrits à Pôle emploi en Paca. Ce niveau n'avait pas été atteint depuis août 1999. En un an, sont comptabilisées 23 260 personnes supplémentaires, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cette hausse de 6,8 % est, pour la deuxième année consécutive, plus forte que celle observée à l'échelon national (+ 5,5 %). Paca subit donc encore les effets à long terme de la crise.

Demandeurs d'emploi en fin de mois



Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) affecte toutes les catégories de population. Mais les seniors et les demandeurs d'emploi de très longue durée sont particulièrement touchés.

Les demandeurs d'emploi depuis un an ou plus sont de plus en plus nombreux depuis 2008. Leur nombre augmente ainsi de 10,7 % en 2011. Bien que deux fois moindre qu'en 2010, cette évolution en Paca reste toutefois supérieure à la tendance nationale (+ 6,2 %).

Le constat est encore plus alarmant pour les demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis deux ans ou plus à Pôle emploi : leur nombre ne cesse de croître régulièrement au cours de l'année 2011. En fin d'année, la hausse s'établit à + 20,1 % sur un an, soit une progression près de trois fois plus rapide que celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans sont toujours nombreux à s'inscrire à Pôle emploi, mais leur nombre augmente plus modérément qu'en 2010 (+ 4,5 % après + 5,4 %). La situation des plus jeunes continue quant à elle de se dégrader : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente de 3,7 % contre + 1,5 % en 2010. Leur part sur l'ensemble des demandeurs d'emploi tend cependant à diminuer dans la région. Ce sont les seniors qui subissent la

plus forte dégradation : le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus progresse de 17,2 % contre + 15,8 % l'année précédente. Cette évolution n'est pas exclusivement due à la mauvaise conjoncture ; elle s'explique également en partie par le recul progressif de l'âge de dispense de recherche d'emploi. Près d'un demandeur d'emploi senior sur deux est inscrit depuis plus d'un an à Pôle emploi ; fin 2011 leur durée moyenne d'inscription est de vingt mois.

Dans la continuité de 2010, la demande d'emploi des femmes augmente un peu plus rapidement que celle des hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (respectivement + 8,3 % et + 7,0 %). Au final près de 51 % des demandeurs d'emploi sont des femmes.

Si l'on examine les catégories socioprofessionnelles, c'est la situation des manœuvres demandeurs d'emploi qui est la plus inquiétante fin 2011 : leur nombre progresse de 12,3 %, soit 2 points de plus que fin 2010. La situation des agents de maîtrise, techniciens et cadres, bien que moins alarmante, se dégrade également (+ 4,3 % fin 2011 contre + 3,6 % fin 2010).

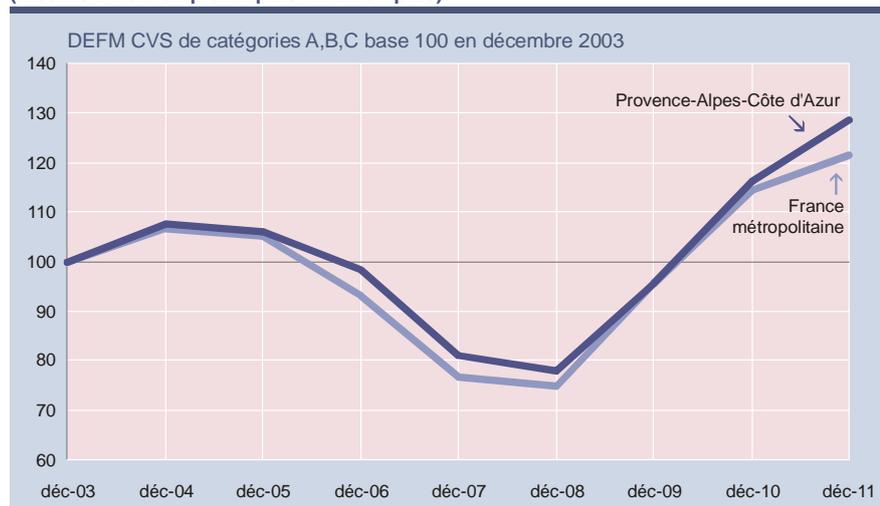
Populations de demandeurs d'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs	Part en %	Glissement annuel* en %	Effectifs	Part en %	Glissement annuel* en %
Hommes	180 070	49,2	7,0	2 082 100	49,0	4,0
Femmes	186 100	50,8	8,3	2 171 300	51,0	7,0
Moins de 25 ans	50 160	13,7	3,7	641 300	15,1	2,6
25 - 49 ans	239 320	65,4	4,5	2 746 800	64,6	3,4
50 ans ou plus	76 690	20,9	17,2	865 300	20,3	15,3
Ancienneté 1 an ou plus	131 530	35,9	10,7	1 613 900	37,9	6,2
Ancienneté 2 ans ou plus	60 260	16,5	20,1	790 800	18,6	16,0
Ensemble	366 170	100,0	6,8	4 253 400	100,0	5,5

* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre 2011 à ceux de fin décembre 2010.

Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)



Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Tous les départements de la région sont concernés par la hausse de la demande d'emploi, mais dans des proportions inégales. Les départements alpins sont particulièrement touchés (entre + 9,7 % et + 10,1 %). A contrario, le département des Bouches-du-Rhône enregistre la plus faible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (+ 5,0 %) ; c'est le seul département qui augmente moins que la moyenne régionale. Concernant les zones d'emploi de la région, celle de Menton-Vallée de la Roya subit la plus forte évolution annuelle (+ 14,1 %). En revanche, celles d'Istres-Martigues et de Marseille-Aubagne affichent les hausses les plus faibles en 2011 (respectivement + 3,4 % et + 4,7 %).

Demande d'emploi

DEFM CVS de catégories A,B,C, décembre 2011		
	Effectifs	Glissement annuel* en %
Alpes-de-Haute-Provence	11 640	9,7
Hautes-Alpes	9 130	10,1
Alpes-Maritimes	70 050	8,2
Bouches-du-Rhône	159 690	5,0
Var	70 170	7,1
Vaucluse	45 490	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	366 170	6,8
France métropolitaine	4 253 400	5,5

* L'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre 2011 à ceux de fin décembre 2010.

Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Les flux diminuent mais les inscriptions à Pôle emploi restent supérieures aux sorties

Au cours de l'année 2011, le nombre d'inscriptions à Pôle emploi s'établit à 522 290, soit une baisse de 2,6 % sur un an (contre - 0,2 % en France métropolitaine). Dans le même temps, le nombre de sorties (495 290) baisse également (- 2,8 % contre - 1,5 % au niveau national). Au final, le nombre d'inscriptions reste supérieur à celui des sorties, provoquant ainsi l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi.

Inscriptions à Pôle emploi selon le motif

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2011/2010 en %	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2011/2010 en %
Licenciement économique	13 790	2,6	- 8,0	161 400	2,7	- 12,5
Autre licenciement	47 400	9,1	- 9,1	509 800	8,7	- 4,4
Démission	16 670	3,2	- 11,8	193 900	3,3	- 3,1
Fin de contrat à durée déterminée	145 730	27,9	8,0	1 492 900	25,4	7,6
Fin de mission d'intérim	22 300	4,3	- 3,7	371 500	6,3	6,8
Première entrée sur le marché du travail	23 390	4,5	- 23,7	306 500	5,2	- 18,0
Reprise d'activité	35 160	6,7	- 1,4	448 000	7,6	- 3,8
Autres cas	217 850	41,7	- 3,5	2 391 900	40,7	- 0,0
Tous motifs	522 290	100,0	- 2,6	5 875 900	100,0	- 0,2

Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Sorties de Pôle emploi selon le motif

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2011/2010 en %	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2011/2010 en %
Reprise d'emploi déclarée	106 770	21,6	- 2,0	1 199 200	21,6	- 1,5
Entrée en stage	30 990	6,3	10,5	391 200	7,0	1,5
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	218 630	44,1	- 4,2	2 362 700	42,5	- 1,5
Arrêt de recherche	37 790	7,6	- 7,3	431 300	7,8	- 3,2
Radiation administrative	45 540	9,2	- 12,7	519 100	9,3	- 0,8
Autres cas	55 560	11,2	8,1	658 900	11,8	- 2,8
Tous motifs	495 280	100,0	- 2,8	5 562 400	100,0	- 1,5

Sources : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

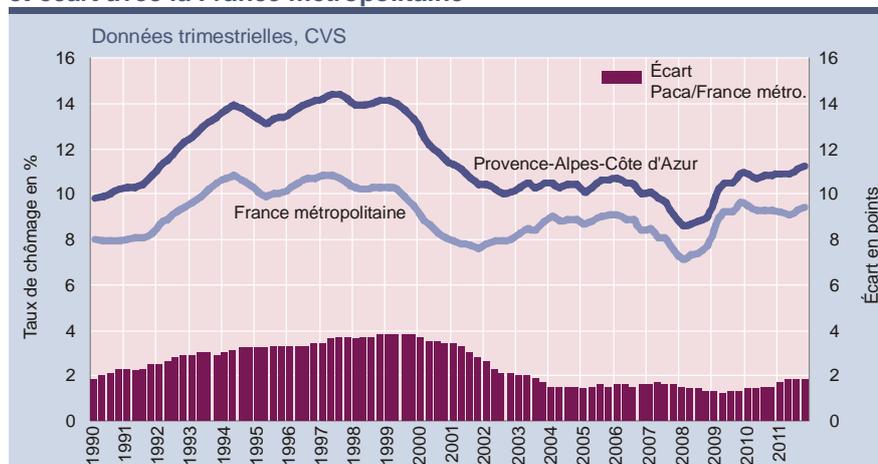
En 2010, les premières entrées sur le marché du travail avaient nourri l'augmentation des entrées à Pôle emploi tant dans la région qu'en France métropolitaine. En 2011, elles affichent cette fois une forte baisse (- 23,7 % en Paca et - 18,0 % au niveau national). En revanche, le seul motif qui augmente en 2011 est celui des fins de contrat à durée déterminée (+ 8,0 % en Paca, + 7,6 % en France métropolitaine). Parallèlement, les démissions diminuent fortement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 11,8 % contre - 3,1 % en France métropolitaine), au même rythme qu'en 2010. Spécificité de la région Paca, les entrées pour fin de mission d'intérim baissent de 3,7 % en 2011, alors qu'elles augmentent de 6,8 % au niveau national.

La baisse du nombre de sorties de Pôle emploi en Paca est essentiellement due aux radiations administratives (- 12,7 % contre seulement - 0,8 % au niveau national). Les sorties relatives à la plupart des motifs d'inscription diminuent également, excepté les entrées en stage : les personnes qui sortent de Pôle emploi pour réaliser un stage sont en effet de plus en plus nombreuses en Paca en 2011 (+ 10,5 % contre + 1,5 % au niveau national). Les cessations d'inscription, suite à défaut d'actualisation ou « absences au contrôle », diminuent de 4,2 % dans la région ; elles représentent toutefois 44 % des sorties de Pôle emploi en 2011 (42,5 % au niveau national). Enfin, parmi les 106 770 reprises d'emploi déclarées, 19 210 s'effectuent dans le cadre d'un contrat aidé : le Contrat unique d'insertion (regroupant Contrat d'accompagnement dans l'emploi du secteur non marchand et Contrat initiative emploi du secteur marchand).

Hausse du taux de chômage

Parallèlement à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, le taux de chômage localisé régional subit une hausse de 0,4 point en 2011, pour s'établir à 11,2 % de la population active en fin d'année (valeur provisoire). Il faut remonter à 2001 pour observer un tel niveau. En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT atteint 9,4 % fin 2011, soit une hausse de 0,2 point en un an. Ainsi l'écart entre le taux régional et national, stable depuis plusieurs années, augmente en 2011 pour s'établir à 1,8 point. Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure l'une des régions les plus touchées par le chômage. Elle se situe au quatrième rang, derrière le Languedoc-Roussillon (13,1 %), le Nord-Pas-de-Calais (12,7 %) et la Picardie (11,3 %).

Taux de chômage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et écart avec la France métropolitaine

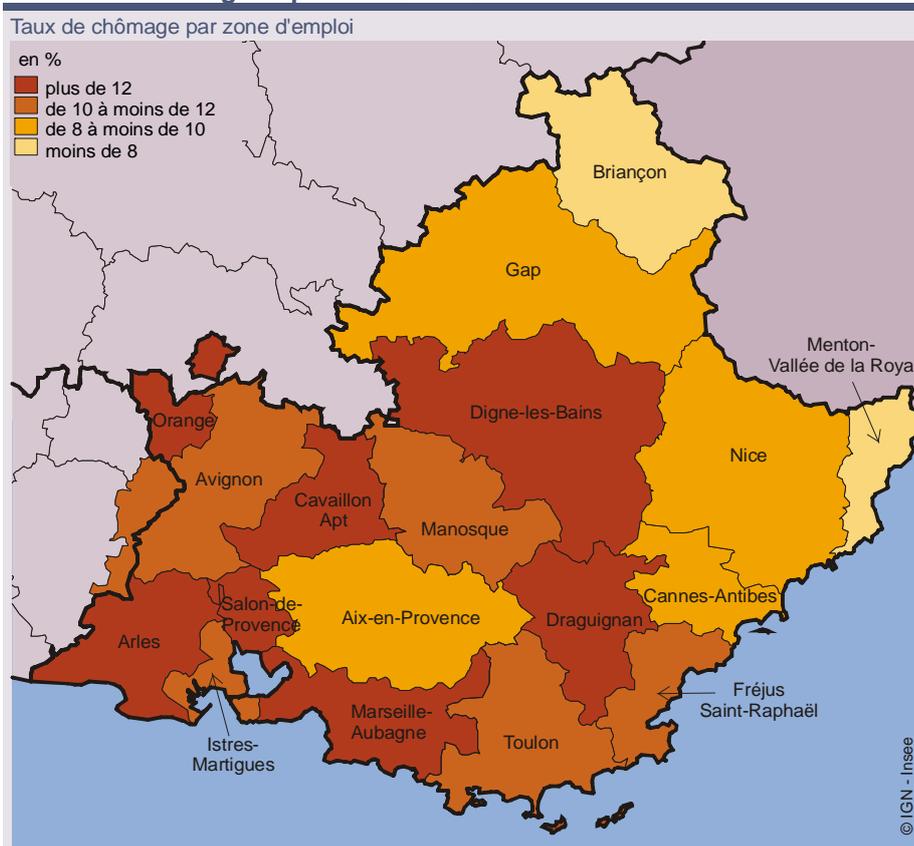


Source : Insee - Données provisoires

Le taux de chômage augmente dans tous les départements de la région. Pour la première fois, le taux de chômage du Vaucluse est le plus élevé de la région (12,3 %), devant celui des Bouches-du-Rhône (12,2 %). Il s'inscrit au 8^e rang des taux de chômage départementaux les plus élevés de France métropolitaine, avec une hausse de 0,8 point en un an, soit la plus forte progression régionale. À l'inverse, c'est dans les Hautes-Alpes que le taux de chômage est de nouveau le plus faible de la région (8,4 %).

La hausse du chômage affecte toutes les zones d'emploi de la région, à l'exception de celle de Briançon. Stable en 2011, son taux de chômage est le plus bas de la région (7,8 %). A contrario, la zone d'emploi d'Arles enregistre le plus fort taux de chômage de Paca (14,9 % fin 2011).

Pour deux zones d'emploi sur trois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage dépasse les 10 %



Taux de chômage localisé

	Taux de chômage* 4 ^e trimestre 2011 en %	Évolution annuelle en points
Alpes-de-Haute-Provence	10,7	0,4
Hautes-Alpes	8,4	0,4
Alpes-Maritimes	9,6	0,4
Bouches-du-Rhône	12,2	0,2
Var	10,8	0,4
Vaucluse	12,3	0,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,2	0,4
France métropolitaine	9,4	0,2

* en moyenne trimestrielle

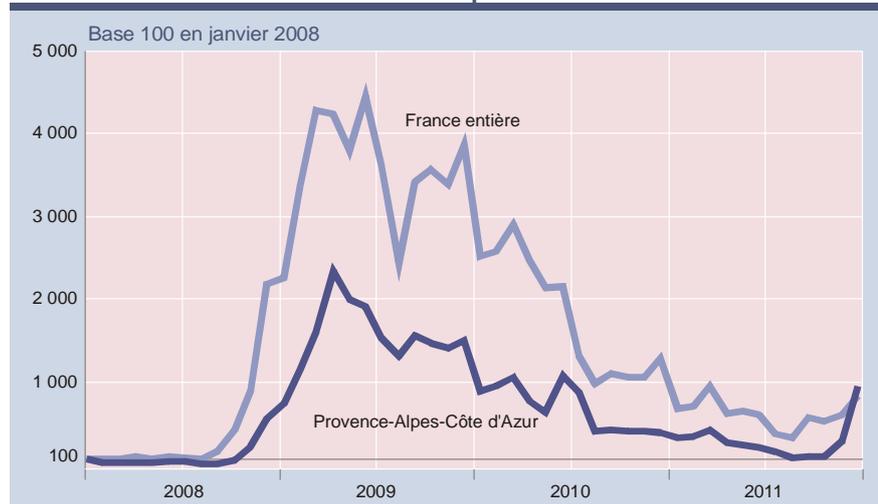
Source : Insee - *Données provisoires*

Baisse du volume d'heures autorisées d'activité partielle en 2011

En 2011, le nombre d'heures autorisées d'activité partielle affiche une forte baisse dans la région (- 55 %). Celle-ci est moins importante que pour la France entière (- 64 %). En Paca, 37 % des heures autorisées l'ont été au dernier trimestre 2011.

Quelques secteurs ont cependant davantage eu recours à cette activité partielle en 2011, notamment les industries alimentaires, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, ainsi que l'imprimerie et reproduction d'enregistrements. La métallurgie reste le secteur ayant eu le plus grand recours aux heures autorisées en 2011 dans la région, malgré une baisse de 15 % par rapport à 2010.

Volume d'heures autorisées d'activité partielle



Source : Direccte / Sillex - Traitement SESE

Rédaction achevée le 10 avril 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Marie-Christine Chesneau

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Méthodologie et définitions

La mesure du chômage

Il existe deux sources principales de mesure du chômage : l'enquête Emploi de l'Insee et les statistiques administratives de Pôle emploi.

- L'enquête Emploi, réalisée par l'Insee, mesure le chômage sur la base de la définition établie par le Bureau International du Travail (BIT). Elle a connu en 2007 des modifications dans son exploitation : le concept BIT du chômage est maintenant calé sur l'interprétation européenne et la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle du fait de l'utilisation exclusive de l'enquête Emploi en continu.
- Pôle emploi recense, à la fin de chaque mois, les demandeurs d'emploi inscrits dont la demande n'a pas été satisfaite ou annulée. Il s'agit d'une mesure administrative du chômage, qui obéit à une logique de gestion et de réglementation. Cinq catégories de demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi, sont répertoriées :
 - catégorie A : demandeurs d'emploi sans emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi ;
 - catégorie B : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite courte, de moins de 78 heures au cours du mois écoulé ;
 - catégorie C : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois écoulé ;
 - catégories D : personnes non immédiatement disponibles et dépourvues d'emploi ;
 - catégories E : personnes non immédiatement disponibles et pourvues d'un emploi ;
 - catégories A, B, C : demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

.../...

Méthodologie et définitions (suite)

Les motifs de sortie de Pôle emploi

Un demandeur d'emploi dont l'inscription à Pôle emploi prend fin est enregistré parmi les sortants pour l'un des motifs suivants :

- reprise d'emploi (déclarée) ;
- entrée en stage (déclarée) ;
- arrêt de recherche (déclaré) ;
- absence au contrôle (cessation d'inscription suite à défaut d'actualisation) : cas où la personne ne procède pas au renouvellement mensuel de son inscription, auquel elle est tenue, tout en n'ayant pas déclaré l'un des motifs précédents ;
- radiation administrative, notamment dans le cas d'une absence de réponse à convocation ;
- changement d'agence locale pour l'emploi (répertorié dans les autres cas).

Le taux de chômage

Calculé par l'Insee, **le taux national** rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active totale. Ces deux grandeurs ne sont pas directement disponibles dans les statistiques courantes et font donc l'objet d'estimations.

Les taux de chômage localisés sont estimés via une méthodologie synthétisant les informations de l'enquête Emploi (pour le niveau national) et de Pôle emploi (pour la répartition géographique). Il ne s'agit donc pas de chômage BIT à proprement parler, puisqu'on mêle le concept BIT à la mesure administrative du chômage.

Chômage au sens du BIT

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (anciennement appelé le chômage partiel) permet aux établissements en difficultés de diminuer leur activité tout en maintenant le lien aux salariés par leur contrat de travail et en leur assurant une indemnisation pendant cette période.

Pour en savoir plus

Retrouvez le *tableau de bord d'indicateurs régionaux* sur www.insee.fr (onglet régions, rubrique *La conjoncture régionale*)

Minima sociaux

Paca représente 10 % des allocataires du RSA de la France métropolitaine

Plus de deux ans après la mise en place du RSA (Revenu de Solidarité Active), le nombre de bénéficiaires de cette allocation continue d'augmenter, dans une moindre mesure cependant que lors de sa forte montée en charge en 2009. Il atteint 180 000 allocataires au 31 décembre 2011 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'allocataires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) augmente également en 2011 (+ 4,6 %), de façon plus marquée qu'en 2010. Cette constante augmentation du recours aux prestations sociales dénote une situation économique et sociale fragilisée depuis plusieurs années maintenant. En Paca, en tenant compte des conjoints et enfants, 7,7 % de la population vit du RSA.

Progression moins soutenue du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Au 31 décembre 2011, la région Paca compte 180 000 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), soit 6,9 % de la population régionale ayant entre 18 et 59 ans. Si l'on ajoute les éventuels conjoints, enfants et autres personnes à charge, le nombre de personnes couvertes par ce dispositif s'élève à près de 381 000 individus, soit 7,7 % de la population régionale.

Au niveau national, ce sont près de 1 870 000 personnes qui sont allocataires du RSA au 31 décembre 2011, représentant 5 % de la population française âgée de 18 à 59 ans. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe ainsi près de 10 % de la population nationale des bénéficiaires du RSA.

Depuis 2007, le RSA majoré pour les familles monoparentales, connaît dans la région comme en France une diminution tendancielle (exception faite de 2009, année de transition entre l'API et le RSA majoré). En 2011, cette allocation baisse de - 2,6 % en Paca et de - 1,8 % à l'échelon national. À l'inverse, le nombre d'allocataires du RSA non majoré augmente respectivement de + 3,1 % et + 2,5 %.

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par composante

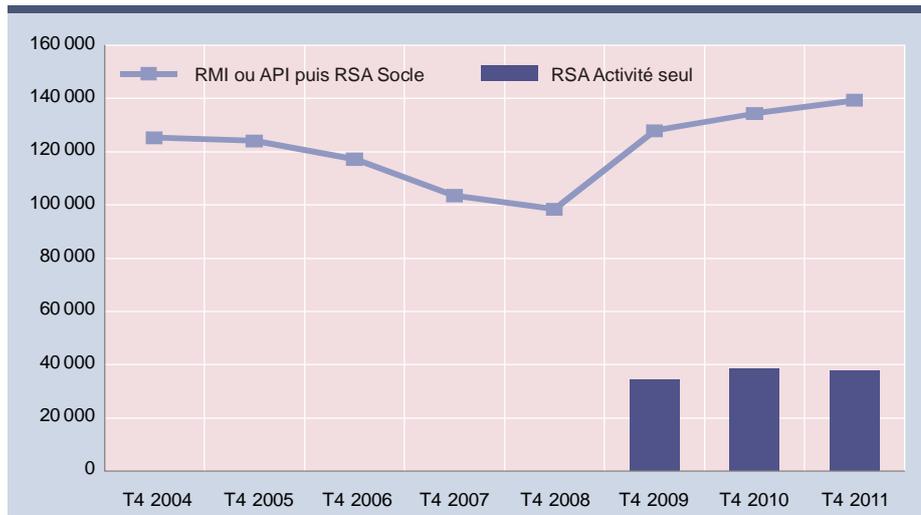
	Données au 31 décembre 2011			
	"RSA socle seul"	"RSA activité seul"	"RSA socle et activité"	Ensemble RSA
Alpes-de-Haute-Provence	2 520	1 273	649	4 442
Hautes-Alpes	1 774	930	381	3 085
Alpes-Maritimes	17 934	6 283	3 462	27 679
Bouches-du-Rhône	65 477	17 611	9 453	92 541
Var	20 836	7 945	3 932	32 713
Vaucluse	12 148	4 620	2 733	19 501
Provence-Alpes-Côte d'Azur	120 689	38 662	20 610	179 961
France métropolitaine	1 194 035	458 411	217 241	1 869 687

Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

Sources : Dros - Cnaf - CCMSA

Le dispositif RSA possède 3 composantes : le « RSA socle », le « RSA activité », le « RSA socle et activité ». Si le nombre d'allocataires toutes composantes confondues continue d'augmenter dans la région en 2011, la hausse est cependant moins importante que par le passé (+ 2,4 % en 2011, après + 6,4 % en 2010). On constate même un recul du nombre de bénéficiaires du « RSA activité seul » par rapport à 2010 (- 1,8 % en Paca).

Nombre d'allocataires du RMI ou de l'API puis du RSA socle et nombre de bénéficiaires du RSA activité seul

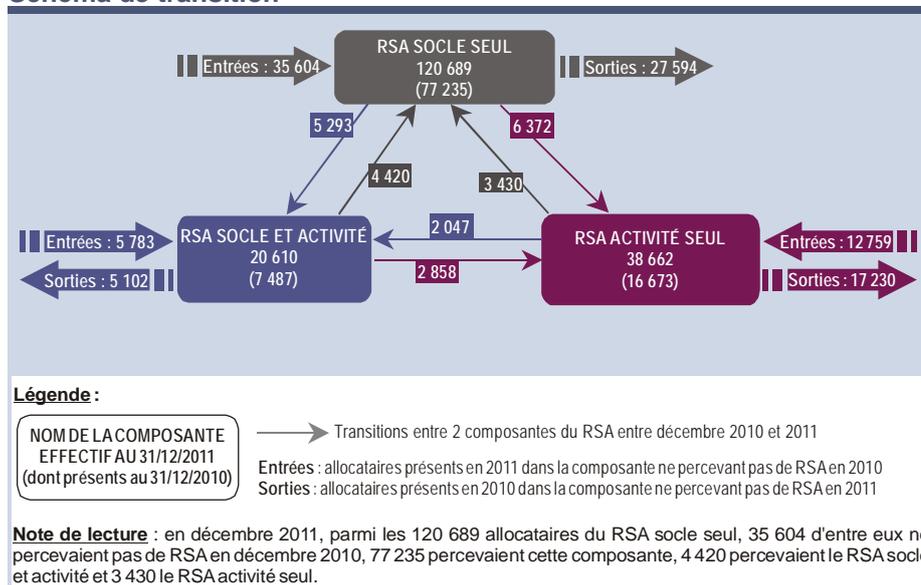


Note : les allocataires MSA, non-représentés dans le graphique ci-contre, représentent 2 000 personnes pour le RSA socle et 966 personnes pour le RSA activité seul au 31 décembre 2011.

Sources : Dros - Cnaf

Le recul du nombre de bénéficiaires du « RSA activité seul » peut correspondre à des sorties ou à des transitions dans le dispositif RSA. Elles peuvent avoir comme origine une modification de la situation familiale (mise en couple par exemple) qui impacte le calcul du quotient familial. Mais ces transitions peuvent également résulter d'un changement de situation sur le marché de l'emploi (perte ou reprise d'un emploi, allongement ou réduction du temps de travail, etc.), qui impacte quant à lui le revenu des allocataires. Le taux de non-recours particulièrement élevé pour le « RSA activité seul » (estimé au niveau national à plus de 60 %) peut expliquer également le nombre d'entrées restreint.

Schéma de transition



Source : Dros - Cnaf - CCMSA

Des trois composantes du RSA, le « RSA socle » est celui dont les bénéficiaires sont les plus « captifs » : deux tiers des allocataires de décembre 2010 sont toujours dans le dispositif en décembre 2011. Le « RSA activité seul » est la composante dont la part des sorties est la plus importante : 44 % des bénéficiaires de décembre 2010 sont sortis du dispositif en 2011. Avec un taux de rotation de 63 %, le « RSA socle et activité » est la composante où les bénéficiaires se sont le plus renouvelés entre décembre 2010 et décembre 2011.

Concentrant plus de la moitié des allocataires de la région, les Bouches-du-Rhône restent l'un des départements français où le taux d'allocataires est le plus élevé (8,5 %). En ajoutant les conjoints et les enfants, plus de 10 % de la population départementale vit ainsi du RSA. Après une forte augmentation entre 2009 et 2010 (+ 7 %), le Vaucluse est le seul département à ne pas connaître une augmentation du nombre d'allocataires (- 0,3 %) entre 2010 et 2011.

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011	Évolution déc 2010/déc 2011 en %	Taux d'allocataires du RSA* en 2011 en %	Part de la population totale couverte par le RSA** en 2011 en %
Alpes-de-Haute-Provence	4 262	4 442	4,2	5,4	5,7
Hautes-Alpes	2 929	3 085	5,3	4,3	4,4
Alpes-Maritimes	27 446	27 679	0,8	4,9	5,1
Bouches-du-Rhône	90 295	92 541	2,5	8,5	10,2
Var	31 249	32 713	4,7	6,3	6,5
Vaucluse	19 560	19 501	- 0,3	6,8	7,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	175 741	179 961	2,4	6,9	7,7
France métropolitaine	1 797 714	1 869 687	4,0	5,2	6,1

* Le taux d'allocataires est le rapport du nombre d'allocataires à la population des 18-59 ans de 2010.

** La population couverte par le RSA est égale au nombre d'allocataires + les éventuels conjoints et enfants. Elle est ici rapportée à la population totale en 2010. La méthode de calcul ayant changé, le taux équivalent pour 2010 est de 6 % pour la France, 7,5 % pour la région Paca.

Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

Sources : Dros - Cnaf - CCMSA - Insee, estimations de population

Augmentation marquée du nombre de bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés

Au 31 décembre 2011, 74 200 personnes bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) en Paca, soit 3 % des personnes âgées de 20 à 59 ans. Un peu plus d'un allocataire sur trois réside dans les Bouches-du-Rhône, et un sur quatre dans les Alpes-Maritimes. C'est d'ailleurs dans ce dernier département que le taux d'allocataires est le plus élevé (3,6 %).

En France métropolitaine, on compte 892 700 personnes bénéficiaires de l'AAH, soit une progression de + 4,6 % en 2011. La région Paca connaît la même évolution ; elle reste supérieure à celle constatée l'année précédente (+ 3,4 %). Le Vaucluse enregistre l'augmentation la plus importante de la région (+ 6,1 %), devant les Bouches-du-Rhône (+ 5,4 %)

Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

	2011	Évolution 2011/2010 en %	Taux d'allocataires de l'AAH* en 2011 en %	Données au 31 décembre Évolution annuelle moyenne décembre 2006-décembre 2010 en %
Alpes-de-Haute-Provence	2 638	4,3	3,4	6,6
Hautes-Alpes	2 206	4,7	3,2	3,8
Alpes-Maritimes	19 693	3,5	3,6	2,7
Bouches-du-Rhône	27 296	5,4	2,6	3,9
Var	15 049	3,8	3,0	2,5
Vaucluse	7 272	6,1	2,6	4,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	74 154	4,6	3,0	3,4
France métropolitaine	892 695	4,6	2,6	3,4

* Le taux d'allocataires est le rapport du nombre d'allocataires à la population des 20-59 ans de 2010.

Sources : Dros - Cnaf - Insee, estimations de population

Minimum vieillesse : le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter

En 2010, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 70 300 personnes sont bénéficiaires du minimum vieillesse, soit sous la forme de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), soit de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Elles représentent 5,5 % de la population régionale âgée de 60 ans ou plus (contre 3,6 % en France métropolitaine).

Un plan de revalorisation de 25 % de la prestation pour les personnes seules a été mis en place en 2009 et s'étale jusqu'en 2012. Ainsi, les personnes seules dont le seuil de revenu était compris entre 8 125 € et 8 507 € qui ne pouvaient pas prétendre au minimum vieillesse en 2009, sont devenus bénéficiaires en 2010. Cette mesure a ainsi eu pour effet de faire augmenter mécaniquement le nombre de bénéficiaires.

Pour la troisième année consécutive, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse augmente dans la région : + 1,6 %, après + 2,4 % en 2009. Au niveau national, le nombre d'allocataires s'est replié en 2010 (- 1,1 %) après une forte hausse en 2009 (+ 1,8 %). Entre 2004 et 2009, le nombre d'allocataires a ainsi baissé en France métropolitaine, alors qu'il a augmenté en Paca (respectivement - 1,1 % et + 0,6 % en moyenne par an), reflétant une évolution plus marquée de la population âgée de plus de 65 ans dans la région.

En Paca, la hausse du nombre de bénéficiaires est contrastée selon les départements. Si dans les Alpes-de-Haute-Provence le nombre d'allocataires est resté stable, il a baissé de 3,9 % dans les Hautes-Alpes. Dans le Var, après une augmentation de 5,4 % en 2009, la hausse en 2010 n'a été que de 1,5 %. Enfin, dans les Bouches-du-Rhône, où résident plus de 40 % des bénéficiaires, leur nombre a augmenté de 2,4 %.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, six allocataires du minimum vieillesse sur dix sont des personnes qui vivent seules (contre sept sur dix en France métropolitaine). Ce sont dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Hautes-Alpes que la part des allocataires vivant seuls est la plus importante (respectivement 71 % et 76 %). À l'inverse, dans le département des Bouches-du-Rhône, elle est la plus faible de la région (61 %).

En Paca comme en France, trois allocataires vivant seuls sur quatre sont des femmes. Avec une espérance de vie plus élevée que les hommes et des cotisations à l'assurance retraite plus faibles, les femmes vieillissent plus souvent seules et dans des conditions plus précaires que les hommes.

La part plus faible des personnes isolées dans le dispositif en région par rapport à la France métropolitaine explique également que les femmes sont moins souvent allocataires en Paca : la part des femmes allocataires dans la région est en effet inférieure de 6,5 points à la moyenne nationale.

Titulaires d'un minimum vieillesse (ASV* ou ASPA**), tous régimes

Données au 31 décembre

	2010	Évolution 2010/2009 en %	Part des femmes en 2010 en %	Taux d'allocataires d'un minimum vieillesse*** en 2010 en %	Évolution annuelle moyenne déc. 2004-déc. 2009 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 914	- 0,1	54,2	4,2	- 0,2
Hautes-Alpes	1 253	- 3,9	58,5	3,4	- 3,6
Alpes-Maritimes	16 379	0,9	48,2	5,4	0,7
Bouches-du-Rhône	30 414	2,4	49,3	6,6	0,5
Var	13 406	1,5	48,7	4,5	1,6
Vaucluse	6 926	1,5	51,2	5,1	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	70 292	1,6	49,4	5,5	0,6
France métropolitaine	510 091	- 1,1	56,2	3,6	- 1,1

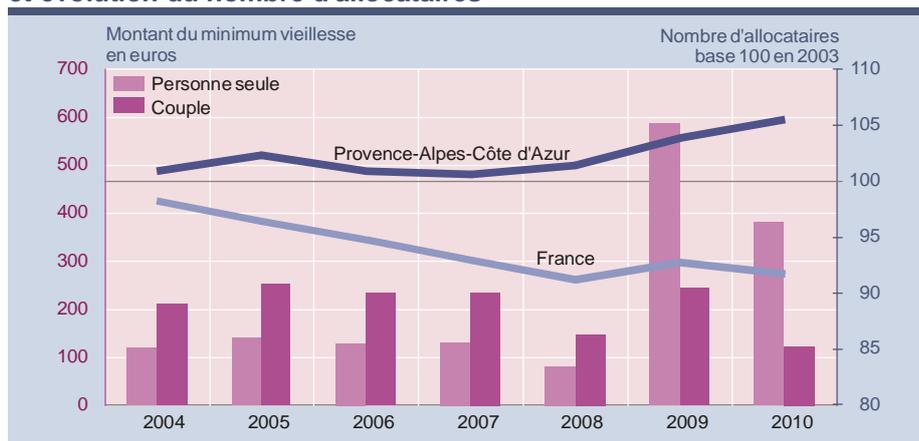
* Allocation Spéciale de Vieillesse

** Allocation de Solidarité aux personnes âgées

*** Nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 60 ans ou plus de 2010

Sources : Drees, enquêtes annuelles sur le minimum vieillesse - Insee, estimations de population

Revalorisation annuelle du montant du minimum vieillesse et évolution du nombre d'allocataires



Champ : montant annuel des allocations constituant le minimum vieillesse au 1^{er} janvier jusqu'en 2008 et au 1^{er} avril à partir de 2009 ; France.

Source : Drees, enquêtes sur le minimum vieillesse

Rédaction achevée le 3 avril 2012.

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Julie Bertrand
Carole Toutalian
Jean-Christophe Charles
Dispositif Régional d'Observation Sociale

Jean-Claude Jaillet
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Sources et définitions

Sources

Les données sur le RSA présentées ici sont celles de l'ensemble des régimes, y compris celui de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa). Elles proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des Caf et de la Ccmsa, délivrant une photographie des allocataires à la fin du mois de décembre 2011.

En ce qui concerne la partie sur l'AAH, seuls les fichiers des Caf sont pris en compte (ce qui représente environ 98 % des allocataires).

Définitions

Bénéficiaire

Dans ce document, le terme de « bénéficiaire » est synonyme du terme « allocataire ».

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, le RSA remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. Le dispositif RSA s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, exerçant ou non une activité. Ce dispositif se compose de deux volets : une incitation financière (qui vise à garantir un revenu qui varie en fonction des ressources et de la composition du foyer), et un accompagnement dans ou vers l'emploi. Le RSA est versé par les CAF et n'est pas limité dans le temps. La personne peut conserver le même montant de RSA tant que sa situation ne change pas. L'État et les départements cofinancent cette nouvelle prestation. Le RSA se compose du « RSA socle » (anciennement RMI et API) et du « RSA activité seul ». Les personnes sans activité bénéficient du « RSA socle », les personnes actives bénéficient du « RSA activité seul » ou cumulé au « RSA socle ». Le « RSA activité seul » n'est pas considéré comme un minimum social.

Taux de rotation

Le taux de rotation de l'année N des allocataires d'une prestation est la moyenne du taux d'entrées dans cette prestation à l'année N (= Nombre d'entrées au cours de l'année N/Nombre d'allocataires de cette prestation à la fin de l'année N) et de son taux de sorties (= Nombre de sorties au cours de l'année N/Nombre d'allocataires à la fin de l'année N-1). Chaque composante du RSA est donc considérée comme une prestation particulière, et les transitions entre composantes participent aux rotations estimées ici.

.../...

Sources et définitions (suite)

Allocation pour Adultes Handicapés (AAH)

L'AAH garantit aux personnes handicapées un revenu minimum mensuel. Pour en être bénéficiaire, il faut :

- avoir au moins 20 ans (ou moins si la personne n'est plus à charge de ses parents au sens des prestations familiales) et au plus 60 ans, avoir une incapacité appréciée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ex Cotorep) supérieure ou égale à 80 % ou d'au moins 50 % et être dans l'impossibilité de se procurer un emploi ;
- ne pas percevoir de pension d'invalidité ou de vieillesse d'un montant au moins égal à l'allocation ;
- ne pas disposer de ressources supérieures à un plafond.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est une nouvelle allocation qui se substitue depuis 2007 aux anciennes allocations du minimum vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires. Cette allocation permet d'atteindre le montant du minimum vieillesse. Celui-ci a été créé en 1956 et a pour objet de garantir un revenu minimal à toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans (d'au moins 60 ans en cas d'inaptitude au travail) et dont les ressources sont inférieures à certains seuils. Au 1^{er} avril 2011, il s'élève à 8 907 € par an pour une personne seule et à 14 181 € par an pour un couple.